

ANNABA : UN MORT ET 5 PERSONNES BRÛLÉES LORS D'UNE OPÉRATION DE RELOGEMENT

P. 5

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

L'ACTUALITÉ AUTREMENT

APRÈS NICE, LA DYNAMIQUE DU PIRE, L'INTÉGRATION ET UN CERTAIN ZESTE D'ANTI-FRANCE

AKRAM BELKAÏD

FRANCE :
ONIRIQUE ÉPOPÉE
DES BLEUS ET
CAUCHEMAR NIÇOIS

FAROUK ZABI

NICE :
LA FRANCE SOUS
UN IMMENSE
CHOC

PIERRE MORVILLE



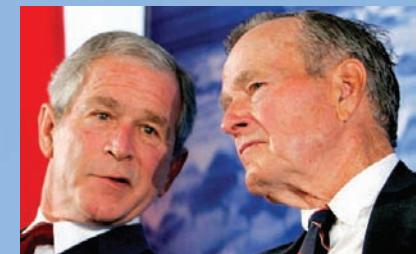
LE FORMALISME
ÉLECTORAL, ENNEMI
DE LA DÉMOCRATIE

ABED CHAREF



TURBULENCES
ESTIVALES ET
MAUVAIS PRÉSAGES

SALIM METREF



■ Paroles d'experts :
sur l'économie algérienne
en général et le Maghreb
en particulier !
CHERIF ALI

■ Les inégalités
EL YAZID DIB

■ Profils de carrière dans
la médecine algérienne :
ça cartonne !
MUSTAPHA MAAOUI

■ Vieille garde et jeunes soldats
SLEMMIA BENDAOUD

■ L'été et ses maux :
entre incivisme et laxisme
BOUCHIKHI NOURREDINE

■ Livres : richesses
culturelles (méconnues)
B. AHcene-DJABALLAH

APN

Ould Khelifa dément le vote de «manière expéditive» des récents projets de loi

R. N.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a démenti, hier, que les récents projets de loi soumis à la chambre basse du Parlement aient été votés de «manière expéditive», affirmant que lesdits projets ont fait l'objet d'étude et de débat avant leur vote. Dans un entretien accordé à l'APS et à l'ENTV, la veille de la clôture de la session de printemps du parlement, M. Ould Khelifa a expliqué que le caractère urgent est en effet prévu dans le règlement intérieur de l'assemblée et le gouvernement est en droit de diligenter la présentation des projets de lois si des délais sont préalablement fixés ou en cas de nécessité, néanmoins «les lois présentées récemment ne s'inscrivent pas dans ce cadre». M. Ould Khelifa a affirmé que l'examen de ces textes juridiques importants, tels les projets de loi relatifs au régime électoral et à la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), et les statuts des personnels militaires et des officiers de réserve a duré plus d'un mois, et «aucune personne n'a été empêchée d'émettre son avis ou de faire des propositions au sujet de ces lois» avant leur vote, «conformément à la règle majorité/minorité».

«CONFÉRER DAVANTAGE DE CRÉDIBILITÉ AUX PARTIS»

Concernant la loi portant régime électoral qui avait suscité de vives critiques de la part de l'opposition, le président de l'APN a expliqué que cette loi est venue pour «conférer davantage de crédibilité aux partis», assimilant le taux de 4% exigé pour l'admission du dossier de candidature à la moyenne imposée d'ordinaire pour tout examen. Pour lui, l'opposition de certains partis à l'article 73 de cette loi portant sur cette condition, «n'est pas une mauvaise chose en soi» en ce sens qu'elle «s'inscrit dans le cadre de la défense de la liberté d'opinion» et vise à «garantir leur présence à l'avenir», notamment en prévision des prochaines échéances de l'année prochaine, à savoir les législatives et les élections locales. Le président de l'APN a rappelé que la loi portant régime électoral amendée renferme des «réformes effectives et indéniables», notamment en ce qui a trait à la résolution du problème épineux du poste de président de l'Assemblée populaire communale (APC), qui sera désormais confié à l'élu ayant obtenu la majorité des voix.

Concernant la grande polémique suscitée au sujet des dispositions relatives à l'obligation de réserve prévue dans les statuts des personnels militaires et des officiers de réserve, M. Ould Khelifa a affirmé qu'il s'agit d'une incompréhension de l'objectif réel de la part des détracteurs. Il a ajouté qu'il est «tout à fait normal» que l'obligation de réserve soit appliquée dans toutes les institutions sensibles de l'Etat, en premier lieu l'institution militaire. «Il est inconcevable qu'un fonctionnaire du corps de sécurité divulgue, une fois mis à la retraite, des secrets ou adopte des po-

LA SESSION DE PRINTEMPS «EXCEPTIONNELLE À TOUS POINTS DE VUE»

Le président de l'APN a également estimé que la session de printemps du Parlement était «exceptionnelle à tous points de vue» car marquée par l'adoption de lois qui instituent «le nouveau départ d'une République qui réunit toutes les conditions du pluralisme politique et de la liberté d'expression» notamment la révision constitutionnelle. Elle est «exceptionnelle», car marquée par une nouvelle Constitution qui assoit des fondements «solides» de l'exercice démocratique et élargit aussi le rôle des institutions législatives afin de faire entendre la voix du peuple au Parlement.

Répondant à une voix reprochant à l'Etat d'avoir accéléré l'adoption de la révision constitutionnelle, M. Ould Khelifa a affirmé que la vérité était toute autre car, selon lui, toutes les parties concernées ont été «associées à la série de consultations, toutefois et conformément à la règle démocratique, le dernier mot revient à la majorité et non aux progouvernementaux».

Sur les prochaines législatives et les défis qu'elles imposent eu égard à la conjoncture qui traverse l'Algérie, M. Ould Khelifa a estimé que ces échéances «devront conférer une plus grande clarté aux contours de la scène politique nationale» à travers le «maintien des partis jouissant de crédibilité et une base populaire solide». Le nombre des partis politiques devant participer aux législatives serait supérieur ou inférieur au nombre actuel, mais ce qui est sûr, a-t-il dit, est que leur participation répondra à des conditions objectives qui n'ont rien à voir avec le programme, la nature ou l'idéologie du parti».

LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Pour Mohamed Larbi Ould Khelifa les mécanismes de contrôle parlementaire «existent effectivement», mais sont régis par de nombreuses règles s'inscrivant dans le cadre du principe de la séparation des pouvoirs. Il y a, selon lui, des réalités qui ne sont pas forcément connues de tous qui limitent son champ d'action. A une question sur le recul du contrôle parlementaire qui fait de l'APN et du Conseil de la Nation de simples chambres de vote, M. Ould Khelifa a estimé que de telles affirmations sont «dénuees de tout fondement». Il a précisé dans ce sens que tous les cas rapportés ici et là par les médias sont des affaires qui étaient ou qui sont devant la justice, qui est, a-t-il dit, un pouvoir indépendant. «En effet, il y a eu, durant les trois dernières années, un grand nombre d'affaires et des députés de plusieurs partis politiques ont demandé d'agir à travers ces comités. Cependant et partant du principe de séparation des pouvoirs, ceci n'a pas été possible car ces dossiers étaient au niveau de la justice», a expliqué M. Ould Khelifa.

sitions qui vont à l'encontre de l'intérêt supérieur du pays», a-t-il ajouté.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Blizzard sur les relations de la Turquie avec l'OTAN

C'est en effet un secret de Polichinelle qu'il existe entre l'armée turque insérée dans le dispositif militaire de l'OTAN depuis 1952 et son homologue américaine pour le moins une coopération à tous points de vue dont il résulte que les gens du Pentagone et de la CIA qui en est un dé-

membrement savent pratiquement tout de ce que mijote d'entreprendre «la grande muette» turque. Que le groupe de militaires putschistes ait agi manipulé par Erdogan et ses partisans ou à l'instigation de Fethullah Gülen l'opposant en exil aux Etats-Unis, il est plus que certain que les Etats-Unis ont eu vent de leurs préparatifs dont un aspect a incombe à des gradés turcs en poste dans la base aérienne Incirklik sous contrôle américain.

Sans aller jusqu'à pointer les Etats-Unis en tant que commanditaire de la tentative de coup d'Etat ou de coup monté - c'est selon la thèse à laquelle chacun tient -, l'on peut néanmoins leur faire reproche d'avoir cyniquement fermé les yeux sur une opération dont il résulte une singulière dépréciation de la Turquie et de son Etat. Si prévaut la thèse de la machination par Erdogan et ses alliés, alors les Etats-Unis sont coupables de ne pas avoir émis en leur direction le signe réprobatif contre un processus qui est en train d'expurger toutes les avancées démocratiques opérées en Turquie. Si par contre il s'avère que la tentative a été fomentée par les ennemis de ce même Erdogan, les Etats-Unis sont tout aussi coupables mais de ne pas avoir dissuadé ces derniers de s'en prendre à l'ordre constitutionnel et légal duquel le président turc tire sa légitimité quoiqu'on puisse penser de sa politique et de son comportement autoritaire. Entre Ankara et Washington, il ne peut maintenant y avoir que méfiance.

Tizi Ouzou

Le terroriste abattu mardi, identifié

Le criminel abattu, mardi à Tizi Ouzou, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et qui avait rallié les groupes terroristes, en 1992, a été identifié, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération d'identification du criminel abattu, le 19 juillet 2016, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), près de la commune d'Iguer, à l'est de la wilaya de Tizi

Ouzou, (1^{re} Région militaire), a permis de reconnaître: «Dj. Ahmed», dit 'Abou Khaïtama', qui avait rallié les groupes terroristes, en 1992», précise le MDN. Par ailleurs, un autre détachement de l'ANP «a détruit dans la même wilaya, dix-neuf (19) cases qui servaient de refuges pour les terroristes».

En outre, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un autre détachement de l'ANP «a arrêté, à Djanet, 4^{eme} Région militaire, sept (07) con-

trebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain et 3.400 litres de carburant».

A Bordj Badji Mokhtar, (6^{eme} Région militaire), un autre détachement «a intercepté neuf (9) contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain et huit (8) détecteurs de métaux».

A Tiaret, (2^{eme} Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé 20 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», signale enfin, la même source.



Ph. : Arch.

Rouïba

Un lot de vaccins retiré après le décès de deux bébés

Deux nourrissons sont décédés il y a quelques jours dans une clinique privée à Rouïba, à l'est d'Alger, à la suite de leur vaccination.

Z. Mehdaoui

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé mardi dernier la décision de son département de retirer provisoirement le lot de vaccin dont une dose a été utilisée pour la vaccination de sept nourrissons dont deux sont décédés. En marge d'une visite d'inspection à l'établissement hospitalo-universitaire Mohamed Lamine Debaghine de Bab El Oued (ex Mayot), M. Boudiaf a indiqué que le retrait de ce lot de vaccin et les précautions prises pour préserver la vie du citoyen «s'inscrivent dans le cadre des lois en vigueur au plan international» et que «l'enquête déterminera les causes exactes ayant entraîné le décès des deux nourrissons». Le ministère de la Santé avait annoncé vendredi l'ouverture d'une enquête suite au décès de deux nourrissons dans une clinique privée à Rouïba après avoir été vaccinés au pentavalent.

Le ministère avait affirmé avoir «immédiatement» dépêché une équipe d'experts sur les lieux afin de «mener les investigations épidémiologiques nécessaires», et que les premiers résultats «font ressortir que les deux décès n'ont aucun lien avec le vaccin». Selon le ministère, le vaccin utilisé en Algérie pour les nourrissons est «qualifié et homologué par l'Organisation mondiale de la Santé».

Ph.: Rachid K.

Contacté hier, le conseiller et responsable de la cellule de communication du ministère de la Santé, Slim Belkacem, a fait savoir qu'en l'état actuel de l'enquête il ne pouvait pas s'avancer sur les causes du décès des nourrissons.

«L'enquête scientifique est en cours. Nous attendons les résultats épidémiologiques, l'analyse du vaccin et les autopsies pour s'avancer sur les raisons du décès», a-t-il déclaré au Quotidien d'Oran en soulignant par ailleurs que cinq autres nourrissons avaient été vaccinés dans la même clinique avec le même vaccin et le même lot et se portent bien.

Le responsable de communication assure en outre que le lot de vaccin qui a été administré aux nourrissons à cette clinique a été retiré à titre préventif en attendant les conclusions de l'enquête. Enfin, il est utile de rappeler qu'en décembre 2001, sept nourrissons sont décédés à Oued Al Abtal dans la wilaya de Mascara. La mort des enfants avait suscité une vive émotion à travers tout le territoire national. Après enquête du ministère de la Santé il s'était avéré que des infirmiers se sont trompés d'adjungants en mélangant le vaccin. Le personnel médical incriminé avait été déféré devant la justice qui a prononcé de lourdes peines.

Des dizaines d'innocents sont assassinés à Nice par la volonté d'un homme qui s'est retranché dans sa folie meurtrière et inhumaine. Les peuples qui n'étaient que de lointains voyageurs des atrocités abominables, touchant les autres, depuis des lustres, ne s'attendaient pas à ce que l'onde de choc du désastre leur revienne de pleine face. Aujourd'hui, ils savent ce que c'est que la terreur barbare qui ne se préoccupe aucunement, de qui est qui. C'est une guerre sans frontière et asymétrique qui se passe entre ceux qui l'ont mise au monde et ceux qu'elle a clonés et semés dans les terreaux fertiles, là où l'autophagie est plus dominante. Nice est, aujourd'hui, meurtrie, le monde «civilisé» s'en offusque mais oublie de le faire pour ceux qui meurent, quotidiennement, dans les contrées rasées du berceau des civilisations, par la volonté de ceux qui ont créé l'axe du mal, au nom de l'Évangile. Les faucons américains ont voulu cet affrontement et l'ont eu dans la perspective de libérer la terre sainte qui leur ouvre les portes des jardins d'Éden, en tout cas, c'est ainsi qu'ils ont justifié leur intervention, en Irak, à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Ils sont dans la même logique que les kamikazes qui se font exploser pour rejoindre les houris du paradis. Ils parlent le même langage, celui de Gog et Magog, annonçant le combat cosmologique du bien contre le mal. Seulement, tous les deux croient, à leurs façons, représenter le bien et détenir la vérité absolue pour les répandre sur la terre, en semant la mort, avec le feu du ciel et le vermeil des veines sans se soucier des malheurs et des souffrances des autres, tous les autres, sans aucune distinction.

De l'autre côté de la Méditerranée, une tentative de «putsch» a eu lieu en Turquie, faisant plusieurs centaines de morts, mais n'a duré que le temps d'entre deux prières, pendant que les mosquées diffusaient les appels aux fidèles à sortir dans la rue pour contrer le coup d'État. Le bilan de la contre-attaque est énorme. Au lendemain du coup d'État avorté, des dizaines de milliers de fonctionnaires sont limogés et arrêtés parmi eux des magistrats, des enseignants, des gouverneurs de province et de municipalités, des policiers, des gé-



Raina Raïkoum
Ahmed Farrah

Une semaine d'horreur et d'histoire ressuscitée

néraux de l'armée, des amiraux, des gendarmes, de simples soldats, des citoyens et les sympathisants de Fethullah Gülen... Le monde des médias est, aussi, dans le point de mire de l'homme sorti fort de ce bras de fer.

Le grand ménage commence avec la suppression de licences d'émettre, à certaines chaînes de télévision, des journaux empêchés de paraître et des journalistes sont arrêtés. La purge s'apparente au maccarthysme qui a lieu aux USA dans les années 1950 à 1954, mais sans les contre-pouvoirs et dans un flou total.

La blogosphère algérienne s'enflamme, ce ne sont plus des supporters de football qui étaient pour ou contre l'équipe de France, mais un véritable échange d'inimitiés entre les nombreux sympathisants, aux limites du militantisme pour le triomphe d'Erdogan, et une minorité qui ne se fait plus d'illusion. Les réflexes primaires se font sentir chez ceux qui se réfugient dans un passé idéalisé par les mensonges d'une école instrumentalisée par ceux qui travestissent l'histoire et font la grandeur d'une Algérie cernée par ses protecteurs ottomans. Quand les Espagnols, les Portugais, les Anglais, les Hollandais, les Belges, les Français... se concurrençaient pour offrir à leurs monarques de nouvelles terres, de nouveaux sujets et des richesses de toutes sortes, les nôtres étaient occupés, pendant des siècles (1515 - 1830) dans des cabotages et des actes de piraterie et de razzias qui ne profitait qu'à la porte sublime, aux dépens des Algériens. Il est temps pour l'école de corriger l'histoire qui fait oublier à l'Algérien son statut de sujet d'une régence beylicale, sous le protectorat des deux corsaires d'origine grecque : Barberousse et son frère Arudj. L'Histoire n'oublie pas les Deyls, les Beys et autres Bach Agas qui n'ont laissé que de mauvais souvenirs parmi la population algérienne. Il est légitime de se demander pourquoi les prises de positions de la majorité des Algériens d'aujourd'hui, sont pour ce Sultanat du bazar qui veut ressusciter la porte sublime qui avait offert l'Algérie à la France, un certain 05/07/1830, une date (05 juillet) qui ne pourra, en aucun cas, effacer l'asservissement de l'Algérien que l'actuelle Turquie ne lui a reconnu l'indépendance qu'en 1972.

Commerce

Un déficit de près de 11 milliards de dollars en 6 mois

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 10,83 milliards de dollars (md usd) au 1^{er} semestre 2016 contre un déficit de 8,51 md usd à la même période de 2015, soit une hausse de 27,2%, a appris l'APS auprès des douanes algériennes. Les exportations ont nettement reculé à 12,68 md usd aux six premiers mois 2016 contre 18,93 md usd sur la même période de 2015 (-33,02%), soit un recul de 6,25 md usd, selon les données du Centre national de l'Informatique et des Statistiques des douanes. Les importations se sont également réduites mais à un moindre rythme par rapport aux exportations, en s'établissant à 23,51 md usd contre 27,445 md usd (-14,34%), en baisse de 3,93 md usd, précise la même source. Le taux de couverture des importations par les exportations est ainsi passé à 54% contre 69% entre les deux périodes de comparaison. Les hydrocarbures

continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger pour une part de 93,55% du volume global des exportations, avec un montant de 11,86 md usd durant les six premiers mois, contre 17,868 md usd à la même période de 2015 (-33,62%), soit une baisse de six (6) md usd.

Les exportations hors hydrocarbures, qui ont représenté 6,45% du montant global des exportations, ont diminué à 818 millions usd, en baisse de 22,83% par rapport aux six premiers mois de 2015. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 624 millions usd (contre 846 millions usd), des biens alimentaires avec 129 millions usd (contre 150 millions usd), des produits bruts avec 34 millions usd (contre 50 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 22 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens de consommation non ali-

mentaires avec 9 millions usd (contre 6 millions usd). Pour ce qui est des importations, tous les groupes de produits ont connu une baisse durant la première moitié de l'année en cours. Les produits alimentaires ont reculé à 4,041 md usd (-21,09%), les biens d'équipement à 8,031 md usd (-15,28%), les biens destinés à l'outil de production à 7,330 md usd (-11,65%) et les biens de consommation non alimentaires à 4,107 md usd (-9,70%). Sur les 23,51 md usd d'importations enregistrées, un montant de 13,62 md usd a été payé par cash (57,94% des importations), soit un recul de 16,8% des règlements par cash par rapport à la même période de 2015.

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 37,93% pour un montant de 8,917 md usd, en baisse de 13,7%, tandis que les comptes en devises propres ont financé à hauteur de 2 millions usd, en baisse de

87,5%. Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à hauteur de 970 millions usd, en baisse de 32,88%.

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au 1^{er} semestre 2016, sont l'Italie avec 2,550 md usd (20,11% des exportations globales algériennes durant cette période), suivie de l'Espagne avec 1,784 md usd (14,07%), de la France avec 1,422 md usd (11,22%), des Etats-Unis avec 931 millions usd (7,34%) et du Canada avec 784 millions usd (6,18%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore en tête avec 4,167 md usd (17,73% des importations globales algériennes entre janvier et juin), suivie de la France avec 2,684 md usd (11,42%), de l'Italie avec 2,405 md usd (10,23%), de l'Espagne avec 1,861 md usd (7,92%) et de l'Allemagne avec 1,334 md usd (5,67%).



Alger le 18/07/2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de l'ouverture du secteur de la distribution des produits pétroliers, une première réunion de travail et d'information a eu lieu le 18 Juillet 2016 à l'hôtel MAZAFRAN de Zéralda entre la société PETROSER et le bureau national de l'organisation professionnelle UNIPREST.

Au cours de cette rencontre, de multiples points de vue ont été échangés par les deux parties prenantes s'inscrivant pleinement dans la perspective de la promotion du secteur de la distribution des produits pétroliers.

L'opportunité fût donc donnée pour les représentants de la société filiale PETROSER de présenter leurs activités, ainsi que de décliner l'ensemble du portfolio de produits et services de la société. Il a été l'occasion également d'aborder les avantages et responsabilités respectives des parties prenantes dans la démarche qui est la leur, à savoir amorcer une coopération durable sur toutes les régions.

Pour rappel, la société PETROSER, est une compagnie algérienne énergétique privée, spécialisée dans la production et la commercialisation des produits pétroliers et dérivés (carburants, lubrifiants et bitumes).

L'UNIPREST, ou l'Union Nationale des Investisseurs Propriétaires et Exploitants de Relais et Stations-service, constitue une plateforme de dialogue et de concertation, un véritable trait d'union entre les opérateurs propriétaires ou adhérents et les pouvoirs publics (Ministères de l'Energie, des Finance du Commerce, et l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures).

Il est à noter que de prochaines discussions seront engagées dans les prochaines semaines afin de progresser sur les points de discussions restants, et concrétiser un accord de partenariat gagnant-gagnant épousant parfaitement la dynamique de diversification de l'économie algérienne, et la part du privé socialement responsable à cet effet.

Ali SOKHAL
Chief Operating Officer



Petroser

208-209 Lot Aissat Idir, Cheraga-Alger
T. +213 (0) 560 42 09 09/10 10
F. +213 (0) 23 30 13 41

@Petroser-Agérie

www.petroser.dz



BIENTÔT...
ENCORE PLUS
ENCORE MIEUX !
SUR LE MEILLEUR RÉSEAU



DJEZZY RÉSEAU PRÉFÉRÉ DE MILLIONS
D'ALGÉRIENS DEPUIS 2002.

www.djezzy.dz

دزاير
DJEZZY

**Sous le Haut Patronage du Président de la République
son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika**



Association des psychiatres d'Oran



L'Association des Psychiatres d'Oran - APO -
co-organise avec :

- La Société Algérienne de Psychiatrie (SAP)
- L'association des Psychiatres d'Exercice Privé (APEP)
- L'association Franco-Maghrebine de psychiatrie (AFMP)

LE 35^{ème} CONGRÈS FRANCO-MAGHREBIN DE PSYCHIATRIE

Les 13 et 14 octobre 2016 à l'hôtel **Sheraton Oran**

Thème :

"La Psychiatrie Aujourd'hui"

Des formations sont programmées le 12/10/16 :

- Autisme - Hypnose - EMDR - Initiation aux TCC -
- Addictions - Systémie -

Pour tous Renseignements : Tél: +213 553.145.294

- E-mail: 35congresafmp@gmail.com - aporanie@gmail.com

Inscriptions : Bureau de l'APO : dr.aheddadj@yahoo.fr

Bureau de la SAP: kacha@sapsy-dz.com

Bureau de l'AAPEP : bellakhdaralipsy@yahoo.fr

Union africaine

Le Maroc ne doit pas poser de conditions à son adhésion

Mahdi Boukhalfa

Un pays ne doit pas poser de conditions à son adhésion à l'Union africaine dont l'exclusion d'un Etat déjà membre de l'organisation. Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes Abdelkader Messahel, de retour de Kigali où il a participé aux travaux du 27^{ème} Sommet de l'UA, est revenu hier mercredi dans un entretien à la radio chaîne 3 sur plusieurs dossiers liés à l'actualité africaine, dont la demande du Maroc d'adhésion à l'Union africaine, 32 ans après son retrait de l'ex-Organisation de l'Unité africaine (OUA), l'ancêtre de l'UA. Le ministre algérien a clarifié les choses en indiquant d'abord qu'il n'y a pas de retour du Maroc au sein de l'organisation panafricaine. «Il n'y a pas retour, mais adhésion, en partant de ses principes qui font cette organisation et ses fondements et ses fondamentaux», a-t-il expliqué, précisant qu'un pays «peut demander son adhésion, mais selon des critères bien établis». L'article 29 de la charte de l'UA «pose les conditions de l'adhésion : un pays, s'il souhaite adhérer à l'UA doit faire une demande notifiée au président de la commission, qui la distribue ensuite aux Etats membres, et dans le cas d'un accord de 28 pays (à la majorité simple), il est admis», détaille M. Messahel. Il tempère cependant en soulignant que «ce pays ne peut faire de demande d'adhésion avec des conditions». Dans sa demande d'admission transmise au président tchadien Idriss Deby, alors président en exercice de l'UA durant du 27^{ème} Sommet de Kigali, le roi du Maroc a exigé l'exclusion de l'un des Etats membres, à savoir la RASD. Dans cette lettre, le souverain marocain exige que la RASD soit exclue de l'organisation panafricaine en estimant que «le temps est venu d'écartier les manipulations, le financement des séparatismes, de cesser d'entretenir, en Afrique, des conflits d'un autre âge». Il ajoute : «l'UA, resterait-elle, en déphasage avec la position nationale de ses propres Etats membres, puisque au moins 34 pays ne reconnaissent pas ou plus cette entité ? Même parmi les 26 pays qui s'étaient placés dans le camp de la division en 1984, seule une stricte minorité d'une dizaine de pays subsiste», et qualifie la RASD d'

«Etat fantôme». Les explications de M. Messahel sont claires sur cette demande d'admission du Maroc à l'organisation panafricaine : «Vous voulez rentrer, vous rentrez mais sans conditions». Il ajoute qu'«il n'y pas de condition, ni de gel, ni de retrait, ni de suspension. La suspension ne se fait que dans un seul cas, c'est lorsqu'il y a changement anti-constitutionnel dans un pays». «L'UA a ses critères. Il y a adhésion d'un Etat. Il n'y a pas retour». Il précise : «Quand on adhère à une organisation, on doit adhérer en partant de ses principes, qui font les fondamentaux et les fondements de cette organisation». Par ailleurs, le ministre algérien a confirmé la demande des pays africains dont l'Algérie, d'une réforme des instances des Nations unies, dont le Conseil de sécurité pour que l'Afrique y soit mieux représentée. «Il faut qu'il y ait au moins deux postes permanents au sein de ce Conseil, et l'Algérie est derrière cette revendication africaine», a-t-il précisé. «Il faut que la réformer du Conseil de sécurité se fasse et que l'Afrique fasse partie des mécanismes de l'ONU», insiste M. Messahel selon lequel l'Afrique revendique «une plus grande démocratisation du système des Nations unies. Cela avance difficilement, mais ça avance, et l'Afrique espère qu'elle soit entendue : le système des Nations unies doit se réformer, et l'Afrique est leader dans cette revendication». Sur le volet de la lutte contre le terrorisme il a rappelé qu'un des aspects «de la politique extérieure de l'Algérie est la lutte contre le terrorisme, et l'Algérie est sollicitée dans ce domaine». Selon le ministre, «il existe des mécanismes mis en place avec la Russie, l'Italie, la France, les Etats-Unis, avec les Britanniques».

Il précise que «nous avons des mécanismes de concertation, et de coordination avec les grandes pays sur cette question. On coordonne devant cette menace globale, qui doit avoir une riposte globale». Enfin, il rappelle que l'Algérie travaille en profondeur avec ses partenaires sur la déradicalisation du terrorisme et «faire en sorte que les réseaux sociaux soient mieux organisés, qu'ils ne soient plus au service du terrorisme et sa propagande». Une conférence internationale sur ce thème de la déradicalisation est prévue en septembre prochain à Alger, a-t-il annoncé.

**Trois morts dans le crash d'un hélicoptère
Hollande reconnaît la présence militaire française en Libye**

Moncef Wafi

La France a annoncé, hier, la mort de trois de ses sous-officiers en service commandé, en Libye. François Hollande annonçait l'information, précisant qu'ils ont péri dans un «accident d'hélicoptère» lors d'une mission de renseignement.

A travers cet accident, Paris confirme ainsi, et pour la première fois, la présence de ses soldats dans ce pays. Le président français a cru bon de se justifier, en indiquant que «la Libye connaît une instabilité dangereuse» soulignant la nécessité de mener «des opérations périlleuses de renseignement» en Libye. Si les capitales occidentales ont toujours nié ou du moins refusé d'officialiser la présence de leurs militaires en Libye, il ne fait aucun doute sur leurs activités en terre libyenne. Des informations ont, notamment, circulé sur une éventuelle présence des forces spéciales françaises, américaines ou britanniques, en Libye, pour collecter des informations et

établir des contacts en vue de préparer l'offensive de la coalition anti-Daech, dans la région. On préterait, aussi, à ces têtes de pont, la volonté d'armer les milices loyales au gouvernement de Tobrouk. A Sabrata, le commandant d'un groupe loyal à la coalition Fajr Libya, bras armé du gouvernement de Tripoli, a assuré que des soldats britanniques étaient à Misrata, pour prendre contact avec les milices. Le crash de l'hélicoptère français confirme ainsi ces bruits.

Paris reconnaissait, jusqu'ici, que ses avions militaires survolaient le pays pour collecter des renseignements sur les positions de l'Etat islamique (Daech). Elle n'avait, en revanche, jamais confirmé la présence de forces spéciales françaises, en Libye, évoquée notamment par le quotidien français 'Le Monde'. Un membre des forces spéciales du général Khalifa Haftar, basé dans l'est de la Libye, avait déclaré à l'AFP que ces soldats n'étaient que des «conseillers». Les Européens s'inquiètent de la mena-

ce directe que fait peser Daech sur le pourtour sud de la Méditerranée, même si l'EI - avec 1.000 à 1.500 combattants, sur place, selon une source militaire française - est sous la pression des forces du gouvernement d'Union nationale, dans son fief de Syrte. Par ailleurs, Washington a envoyé quelques forces spéciales pour mieux connaître le terrain et identifier les différentes forces en présence. Leur rôle est spécifiquement cantonné au renseignement, avait indiqué le Pentagone.

Revenant sur cet accident, un commandant relevant du général Haftar, indique que l'hélicoptère de combat a «probablement été visé par des groupes islamistes, dans le secteur de Magroun, à environ 65 km, à l'ouest de Benghazi», ce dimanche.

La ministre italienne de la Défense, Roberta Pinotti, avait déclaré, la semaine dernière, coordonner «la formation de la force de sécurité et de stabilisation libyenne, qui devra intervenir quand un gouvernement aura été formé».

Refonte du bac

Les mises en garde du CNAPESTE

Mokhtaria Bensaâd

Suite à l'annonce de la réforme des épreuves du bac faite par le ministre de l'Education, le CNAPESTE a réagi en mettant en garde contre ces décisions unilatérales qui peuvent avoir des conséquences graves sur l'école algérienne. Réuni en conseil national le 12 juillet, le CNAPESTE appelle à étudier ce dossier qu'il considère comme décisif, avec beaucoup de recul, loin de toute précipitation. Il insiste sur l'importance de finaliser l'opération d'évaluation et de refonte du cycle secondaire avant de passer à cette étape.

Pour le syndicat, la refonte du bac doit répondre à certains critères dont la préservation de la dimension na-

tionale de cet examen en matière de contenu et de nombre d'heures, et la prise en considération de la fiche de synthèse de l'année dans le calcul de la moyenne annuelle.

Il est aussi question pour le CNAPESTE d'axer le bac sur un seul sujet sur la compréhension, la synthèse et l'évaluation et le maintien de toutes les matières initiales lors des épreuves du bac avec la possibilité de réduire le nombre d'heures pour les matières non essentielles. Pour éviter tout conflit politique et idéologique, ce syndicat plaide pour le maintien des matières qui touchent à l'identité nationale à l'exemple de l'histoire, géographie, l'éducation islamique et tamazight.

Le syndicat dénonce, d'autre part,

Annaba

Un mort et 5 personnes brûlées lors d'une opération de relogement

Une femme, âgée de 34 ans, a trouvé la mort et 5 autres personnes dont un enfant (8 ans) ont été blessées dans la nuit de mardi à mercredi, au site de relogement des habitants de Beni Mehafer (Annaba), a indiqué le directeur du Centre hospitalier universitaire (CHU), le Pr Abdellazziz Lenkar.

Les accidentés souffrent de brûlures suite aux confrontations qui ont marqué l'opération de relogement de 437 familles vers de nouveaux appartements, ont indiqué des habitants de ce quartier, soulignant que le feu qui a causé la mort de la femme, a été

déclenché par un des habitants qui exigeait d'être relogé. Quatre femmes sont, actuellement, sous surveillance médicale au Centre des grands brûlés de l'hôpital 'Ibn Sina' relevant du CHU de Annaba, tandis que l'enfant victime de brûlures touchant 60 % de son corps a été acheminé vers la clinique pédiatrique 'Sainte Thérèse', selon la même source.

L'accident a également causé des blessures à un élément de la police, évacué vers le CHU d'Annaba, selon la cellule de la communication et de l'information de la Protection civile.

L'opération de relogement de ces

**ENPI
Pas de troisième tranche pour le LPP**

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, mercredi, qu'il n'est pas réclamé aux souscripteurs du programme de logement promotionnel public (LPP) le versement d'une troisième tranche, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. L'ENPI se contente du versement des première et deuxième tranches. Il n'y aura pas de troisième tranche, contrairement à ce qui a été rapporté par certains journaux et réseaux sociaux, précise le communiqué. Les souscripteurs du LPP sont tenus de s'acquitter de l'intégralité des montants restants du prix

des logements avant la remise des clés. Le souscripteur a le choix de payer comptant ou recourir au crédit bancaire. L'ENPI affirme que l'acquisition d'un logement promotionnel public est «une opération purement commerciale» et que l'octroi d'un crédit bancaire est une affaire qui concerne uniquement le souscripteur et la banque.

L'entreprise rappelle que son rôle, dans le cadre du programme promotionnel public qu'elle supervise, consiste à encadrer et à suivre l'état d'avancement des projets en vue de leur remise à leurs bénéficiaires. L'entreprise a imputé le retard accusé dans

familles dans des habitations neuves, au quartier 'Kalitousa' dans la commune de Barrahel et concernant 437 bénéficiaires qui occupaient, des constructions précaires de la cité Beni Mehafer, a été lancée au début de la semaine en cours, a-t-on rappelé.

Ces confrontations ont été enregistrées à cause de l'opposition des familles résidant dans des habitations précaires mais non recensées par les services compétents, pour pouvoir bénéficier d'un logement. Ces familles se sont opposées à la démolition des habitations précaires, après le relogement des familles bénéficiaires.

Le formalisme électoral, ennemi de la démocratie



La crise en Turquie l'a confirmé : l'hégémonie de grands partis populistes constitue une menace pour la démocratie.



Par Abed Charef

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, deux décennies d'hégémonie de la démocratie chrétienne et de ses alliés du centre-gauche ont suffi pour faire exploser le système politique italien. L'irruption brutale des Brigades rouges, avec l'affaire Aldo Moro, au milieu des années 1970, a révélé les limites d'un système qui semblait pourtant proche de la perfection.

L'Italie était alors régie par un système politique issu de la lutte contre Mussolini. Avec une élection à la proportionnelle, il promettait une représentation fidèle de la société au sein de différentes institutions. Mais peu à peu, un système miné par les réseaux et la mafia s'est mis en place, annihilant de fait les aspects positifs d'un système électoral irréprochable. Des larges pans de la société s'étaient retrouvés exclus du champ de la représentation, offrant un terrain favorable à des alternatives violentes, en marge des institutions.

Ce modèle italien se retrouve dans de nombreux autres pays, pourtant considérés, sur un plan purement formel, comme des exemples achevés du principe « un homme une voix ». En Afrique du Sud, l'ANC, vivant encore dans l'ombre de Nelson Mandela, est assurée de remporter toutes les élections, pour de nombreuses années encore.

En Inde, le Parti du Congrès a maintenu son hégémonie pendant un demi-siècle, et le Parti Révolutionnaire Institutionnel a fait mieux, avec près d'un siècle de pouvoir au Mexique.

En Inde, Indira Gandhi et son fils Sanjay sont morts de mort violente alors qu'ils exerçaient le poste de Premier ministre, et rares sont les pays aussi violents que le Mexique. L'Afrique du Sud, elle, a vu se développer une violence sociale inouïe, avec une orientation raciste prononcée à l'égard de

voisins de pays africains encore plus pauvres.

Le formalisme électoral est insuffisant

Ce que révèle cette dérive confirme deux lacunes majeures du système électoral. D'abord, la démocratie ne peut pas se limiter au formalisme électoral, même quand il est très abouti. L'expression démocratique ne peut pas être consacrée à la domination de la majorité issue des urnes. Il est nécessaire que la minorité - ou les minorités -, puissent exister, s'exprimer, s'accomplir. Prétendre, comme le fait l'ANC en Afrique du Sud, représenter la population noire comme cela pouvait se justifier au cours d'une étape historique précise, le 20^e siècle, n'a plus de sens aujourd'hui. Certes, il y a encore beaucoup plus de pauvres et de déclassés au sein de la population noire que parmi les Blancs d'Afrique du Sud. Mais au sein de la population noire, une stratification sociale nouvelle est apparue, et l'hégémonie de l'ANC, au nom de la majorité, ne se justifie plus. Elle risque de devenir un étouffoir pour les autres libertés, et un ghetto qui empêche précisément de dépasser les formes de lutte en vigueur contre l'apartheid. Par ailleurs, certaines questions ne peuvent être réglées par le nombre. Or, ce sont souvent le plus souvent les questions les plus délicates. On retrouve notamment, dans ce chapitre, celles liées à la langue, à la religion, voire à des minorités étrangères. La tendance dominante au sein de l'opinion est de nier ces différences, de nier les minorités, voire les écraser, alors qu'il s'agit de questions démocratiques centrales, sans lesquelles la cohésion nationale ne peut être envisagée.

Handicaps

En second lieu, l'hégémonie d'un parti majoritaire pendant une longue période étouffe la démocratie, et risque même de la tuer. Des années 1920 à la fin du siècle passé, on ne savait plus si le Mexique était un pays pluraliste ou un pays à parti unique. Plus la composante d'un parti s'élargit, plus il accumule les contradictions internes, avec une tendance à ne pas les laisser s'exprimer publiquement. Le parti majoritaire devient alors le principal handicap à la démocratie. C'est ce qui est arrivé à l'AKP de M. Recep Erdogan. Sur un plan

strictement arithmétique, l'AKP, défini comme islamiste modéré, en fait islamiste conservateur et populaire, a réussi à dépasser les clivages traditionnels qu'on retrouve dans les pays occidentaux. Riches, classe moyenne et membres de couches populaires y cohabitent au nom de l'idéal d'une nation turque mythifiée. En nombre, ils représentent une bonne majorité d'une population de 80 millions d'habitants.

Autant que l'Iran ou l'Egypte

Mais à côté de cette majorité qui se reconnaît dans l'AKP, vivent des minorités fortement identifiables. Des Kurdes, musulmans mais à l'identité très prononcée, des laïcs héritiers d'un siècle de kémalisme, des élites résolument tournées vers l'Europe, ainsi que de nombreuses minorités de peuples voisins, catholiques, orthodoxes, musulmans chiites ou sunnites autres que hanéfites. L'armée turque qui a, à son tour, détient sur la société. La place de l'armée était d'autant plus importante que le pays a pour voisin la Russie, un des deux grands pôles de la période de la guerre froide, dont une des grandes ambitions était d'accéder aux mers chaudes à travers le chemin le plus court, le Bosphore.

Rupture d'équilibres

Dans sa gestion de la Turquie, Erdogan s'est basé sur le seul poids électoral de son parti. Sur un plan strictement démocratique, son attitude peut se défendre. Mais il a négligé l'autre versant de la Turquie, alors que la gestion démocratique impose de se soucier de ce qui ne fonctionne pas, plutôt que de ce qui fonctionne. Pris dans une sorte de frénésie, il s'est retrouvé dans un engrenage externe qu'il ne maîtrisait plus. Au point de rompre les équilibres internes et externes. Attentats islamistes, rébellion kurde, dissidence d'une frange de l'armée, sont autant de signes de la rupture de ces équilibres. Même un habit aussi ample que l'AKP ne pouvait plus occulter le fracas de cette immense cassure. Ultime satisfaction pour Erdogan : ses deux principaux amis idéologiques, les militaires et les laïcs, ont refusé le putsch.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Après Nice, la dynamique du pire, l'intégration et un certain zeste d'anti-France

La dynamique du pire est un enchaînement d'événements où chacun crée une situation plus grave que la précédente. C'est une glissade continue, irrémédiable, vers un contexte incontrôlable où les scénarios les plus noirs finissent par se réaliser. Après le carnage de Nice, il convient donc d'être réaliste et de ne pas se leurrer : La France est bel et bien prise dans une séquence infernale dont on se demande avec angoisse quel sera le prochain épisode.

L'assassin a-t-il perpétré son crime au nom de l'organisation de l'Etat islamique (OEI, souvent désignée par l'acronyme Daech) ? Etais-il mû par d'autres raisons, la « franchise universelle » que l'OEI a lancé pour frapper les pays occidentaux lui ayant donné la possibilité d'accomplir son geste démoniaque sous le label bien pratique du djihad ? Même si des responsables politiques français se sont couverts de ridicule en évoquant une « radicalisation rapide », un peu comme s'il s'agissait d'une maladie foudroyante, je pense que ce débat n'est pas le plus important.

Car, ce qui prime, c'est l'effet produit. Au-delà de l'horreur et de la sidération (notons au passage l'usage intensif de ce dernier terme par les médias), il y a la colère et la certitude que tout cela a été accompli au nom de l'islam par un membre des communautés d'origine maghrébine.

Les discours qui entendent rejeter l'amalgame, les critiques légitimes formulées à l'encontre de la politique française au Maghreb et les rappels sur le fait qu'un tiers de victimes étaient de confession, ou de culture, musulmane n'y changeront rien ou presque. Petit à petit, s'installe l'idée que ces communautés abritent en leur sein de dangereux criminels susceptibles de passer à l'action à n'importe quel moment et par n'importe quel moyen, y compris le plus inattendu.

La suspicion généralisée à l'égard des musulmans, fussent-ils pas ou peu pratiquants, est l'un des objectifs de Daech. Le calcul est simple : plus les concernés seront mis à l'index et plus certains d'entre eux seront enclins à passer à l'action violente ou, du moins, à ne pas s'en désolidariser. Mais là n'est pas l'objectif final de l'OEI dont le but est aussi de répliquer aux bombardements dont ses troupes font l'objet en Syrie, en Irak mais aussi en Libye. Ce que veut cette organisation, c'est une aggravation de la situation et une division plus nette entre les uns et les autres. Autrement dit, ce qu'elle espère c'est que les musulmans de France fassent l'objet de représailles. On dira que c'est déjà le cas puisque des mosquées ont été vandalisées et que des croyants ont été molestés. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La tuerie de Nice et la colère engendrée ouvrent la voie à d'autres scénarios, dont celui d'un « œil pour œil » dramatique qui envenimerait la situation et créerait des divisions là où elles n'existent pas (encore). On imagine aisément le cycle de violences sans fin que cela pourrait induire.

La seule manière de triompher de cette stratégie est de renforcer la cohésion de la société française. Cela passe par un dialogue entre citoyens. Un dialogue dont, j'en suis désormais persuadé, la classe politique ne veut pas parce que cela affecterait son pouvoir et son influence. Il faudrait donc se passer de politiciens obnubilés par les prochains rendez-vous électoraux. Toutefois, il faudrait aussi entendre les vérités des uns et des autres et les admettre. Nombre de Français ont encore du mal à accepter l'idée que leur société est inégalitaire et qu'elle ne cesse de discriminer selon l'origine, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle et l'appartenance aux classes les plus défavorisées.

En 1995, quand Khaled Kelkal, un jeune de la banlieue lyonnaise, a participé à une

vague d'attentats avant d'être tué, de nombreuses voix se sont fait entendre pour demander une vraie politique d'intégration et de réduction des inégalités. Elles n'ont pas été entendues. Dix ans plus tard, en 2005, après les émeutes des banlieues, les mêmes demandes ont été formulées. En vain. Plus de vingt ans après, nous en sommes à un moment charnière où des enfants nés au milieu des années 1990 rejoignent les rangs de Daech et n'ont aucune hésitation à frapper leur pays natal. Et si rien de sérieux n'est accompli dans les prochains mois, on peut se demander ce qu'il en sera en 2025... Hollande a aussi été élu pour qu'il s'occupe « des quartiers ». On sait ce qu'il est advenu de cet espoir...

L'honnêteté commande de ne pas se focaliser sur les seuls efforts à faire en matière d'intégration. Il est temps aussi pour les communautés d'origine maghrébine qui vivent en France de regarder la situation en face et de procéder à un nécessaire aggiornamento. Je ne parle pas ici de questions religieuses et du débat à propos du renouvellement de la pensée musulmane mais de la manière dont on façonne le lien et le rapport entre les nouvelles générations et la France. Disons-le franchement, trop de gens font en sorte, ou acceptent, que leurs enfants se complaignent dans une sorte de défiance à l'égard de ce pays qui, quelle que soit ses insuffisances, les éduque, les soigne et leur donne les chances, aussi minimes soient-elles, qu'ils ne trouveront jamais dans la terre de leurs parents.

Oui, il existe bien un sentiment anti-français chez nombre de Maghrébins de France. Il est plus ou moins assumé et l'on pourrait même le dire « structurel » sans pour autant le qualifier de « haine » ou de « racisme » comme on peut le lire ou l'entendre dans des productions de droite ou d'extrême droite. Bien sûr, cela ne signifie pas que ce sentiment va alimenter une vague d'attentats mais cela crée les conditions pour une atmosphère délétère où les condamnations ne sont pas aussi fermes qu'elles devraient l'être, où des excuses sont toujours émises pour relativiser les abjections commises par certains et où l'opinion publique attend en vain des manifestations, ou plutôt des expressions de loyauté qui auraient l'avantage de rassurer nombre de gens pris par la panique.

Par exemple, il est temps de dire que les petits plaisantins qui plantent de temps à autre un drapeau algérien sur le fronton d'une mairie française méritent un rappel à l'ordre et un long discours moralisateur sur le mal qu'ils font à leurs concitoyens musulmans mais aussi à l'image du pays de leurs ancêtres (ou, d'ailleurs, ils ne veulent absolument pas vivre...). Il est temps de dire aussi à cette jeunesse qu'elle ne devrait éprouver aucune réticence à dire qu'elle aime (malgré tout) la France parce qu'elle y est née. Et cela malgré toutes les difficultés qu'elle y rencontre et malgré le passé colonial dont ses parents et grands-parents ont été les victimes.

Il y a quelques semaines, c'était pendant l'euro de football, un ami d'origine algérienne m'a raconté qu'il avait corrigé son fils de dix ans, « zoudj squali ou kef » (deux claques et un soufflet...) parce qu'il avait arboré le maillot des Bleus pendant le match entre la France et l'Albanie. On jugera cet exemple anecdotique mais il est pourtant emblématique. Cet ami est arrivé en France au début des années 2000. Il a aujourd'hui une situation matérielle enviable dont il concède qu'elle n'aurait jamais été possible au bled. Ses enfants sont nés en France et n'ont même pas de passeport algérien. Mais voilà, ils sont élevés avec l'interdiction d'éprouver un quelconque attachement à leur pays. Bien sûr, ce n'est pas cela qui les poussera vers la violence mais c'est bien cela qui, entre autres, mine la cohésion d'une France qui en a pourtant un besoin vital.

la Chronique
de Paris

Par Pierre Morville



Nice : la France sous un immense choc

84 morts, écrasés par un camion fou et assassin.

Des dizaines de blessés.

Une quinzaine encore entre la vie et la mort.

Ce qui me restera en mémoire, ce sont les enfants qui ont été les victimes de ce véhicule de 19 tonnes, un soir de 14 juillet. La nuit, sur la «Promenade des Anglais» à Nice, le long de la Méditerranée, la mer du «milieu», notre «mer commune», entre l'Europe, l'Afrique et l'Orient.

Ce massacre est le fait d'un Franco-tunisien, chauffeur de poids lourd de métier, du nom de Mohamed Lahouaiej Bouhlel. Le quotidien Libération nous apprend que sa famille est, depuis des siècles, honorablement connue à Msaken, au sud de Sousse. Les proches interrogés par le quotidien, se disent horrifiés et consternés par l'acte du rejeton qui, d'après eux, n'était que peu religieux, encore moins djihadiste. Il n'était connu des services de police français que pour avoir régulièrement battu sa femme qui avait demandé le divorce. Tout cela n'a pas empêché Daesh de revendiquer a posteriori l'attentat de masse et de conférer au défunt Bouhlel, le titre et grade de «soldat du califat».

Il est vrai que l'apparent terroriste amateur a parfaitement réussi son opération sanglante. D'abord par le choix du mode opératoire, une première tout au moins en France : l'écrasement par un poids lourd lancé dans une foule, tuant en quelques minutes 84 personnes. Le choix du lieu, ensuite : la «Promenade des Anglais», en bord de mer à Nice, est mondialement connue comme site touristique, emblème du luxe de la Côte d'Azur. La date enfin, le 14 juillet, la fête nationale française. Le jour renvoie à deux événements, le 14 juillet 1789, c'est la prise et la destruction de la Bastille, une prison, symbole du pouvoir royal alors incarné à l'époque par Louis XVI, et le 14 juillet 1791, date de naissance de la République française.

Les Français s'enfoncent dans le pessimisme. Le choix de la date a encore amplifié la consternation. Ce troisième attentat de masse a rudement secoué la société française, incitant l'inquiétude et le sentiment rampant que tout endroit en France pouvait être le lieu d'une nouvelle agression. Le 14 juillet au soir était de surcroît une sorte de clôture symbolique d'une longue période d'appréhension. La France a en effet accueilli l'Euro 2016 de football et l'on redoutait que les nombreux matchs qui ont accueilli un vaste public français et international, soient une cible de choix pour Daesh, actuellement en difficulté et en recul en Syrie et en Irak. Un très important dispositif policier avait été mis en place pour protéger ces nombreuses manifestations sportives. C'est donc avec soulagement qu'on avait vu le dernier match (avec, certes, une défaite de l'équipe française !) se dérouler sans incident notable. Le 14 juillet était l'autre événement qui alimentait un certain nombre de craintes, puisque des cérémonies, défilés et bals étaient organisés dans les quelque trente mille municipalités françaises. Toute la journée s'était passée normalement sans problème notable jusqu'à ce qu'interviennent tard dans la soirée les premières dépêches et alertes dans les radios et télévisions sur ce qui était en train de se passer à Nice...

Côté population française, cela ne va pas relever un niveau de confiance déjà très bas. Les Français étaient déjà, d'après plusieurs études internationales, les champions du monde du pessimisme. Sur fond d'un chômage récurrent, aux alentours de 10% de la population active, ils sont particulièrement inquiets devant la dégradation continue de la situation économique. L'an dernier, quelque 80% des Français âgés de 15 à 30 ans n'étaient pas «confiants» vis-à-vis de la «situation économique du pays dans les dix prochaines années», et 83% ne l'étaient pas plus sur «l'état de la planète» dans la décennie à venir.

Ce n'est pas pour rien si la France est l'un des pays qui consomme le plus de psychotropes au monde, rappelle le quotidien français du même nom. En effet, d'après une étude récente du cabinet Pew Research Center, publiée en juillet 2015, les Français apparaissent en effet toujours aussi pessimistes quant à leur



avenir et celui de leur pays. A la question «Dans les 12 prochains mois, comment pensez-vous que la situation économique de votre pays va évoluer», 20% des Français répondent qu'elle va s'améliorer, contre 38% qu'elle ne changera pas et 42% qu'elle va s'empirer. Un record de défaitisme parmi les pays développés ! A l'inverse, les Israéliens, les Espagnols et les Britanniques sont respectivement 47%, 42% et 38% à penser que leur pays ira mieux l'année prochaine. Des chiffres néanmoins sans commune mesure avec les pays émergents et en voie de développement où les habitants sont, en moyenne, 40% et 58% à être optimistes à propos de la conjoncture économique dans leur pays, contre 25% parmi les nations occidentales. Dans certains pays, c'est même l'euphorie générale. Au Nigeria, 92% de la population est confiante. En Chine et en Ethiopie, c'est 84% !

«Pire, alors que la jeunesse est généralement portée d'espoir et de dynamisme, en France, les 18-29 ans sont plus inquiets que les plus de 50 ans», poursuit le Monde : seulement 16% des jeunes pensent que l'économie va s'améliorer contre 24% des seniors. Il n'est alors plus très étonnant de constater qu'un très faible nombre de Français (14%) pensent que leur progéniture vivra mieux qu'eux. Là encore, l'Hexagone détient le palme du pessimisme parmi les pays riches, devant l'Italie et le Japon où respectivement 15% et 18% estiment que leurs enfants vivront dans de meilleures conditions qu'actuellement. A l'inverse, plus de la moitié des habitants dans les pays émergents et en voie de développement estiment que la prochaine génération aura une vie plus confortable et heureuse.

On imagine les chiffres effrayants qui pourraient être publiés si le cabinet Pew Research Center a réalisé une poursuite de son étude en juillet 2016, quelques jours après l'attentat de Nice... !

POLÉMIQUES STÉRILES

Une commissaire de police, responsable syndicale de sa profession faisait, aux lendemains des attentats, justement remarquer au lendemain de l'attentat de Nice que même l'hypothèse de 50.000 policiers supplémentaires n'aurait eu guère de chance d'éviter un attentat de masse de type Nice. Les cibles potentielles sont en effet infinies et les modalités potentielles d'action des terroristes tout aussi nombreuses. Une voiture, voire une moto piégées peuvent se révéler infiniment dangereuses.

En appelant à «l'unité nationale» dans cette période particulièrement difficile, François Hollande a été à la hauteur de son mandat de président de la République française. On est beau-

coup plus consterné par les réactions à chaud de son opposition de droite. Il est vrai que l'élection présidentielle approche... Au micro de RTL, Alain Juppé ainsi déclaré que «si tous les moyens avaient été pris, le drame n'aurait pas eu lieu (...) Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour intensifier notre lutte contre la guerre qui nous a été déclarée par l'État islamique». L'ancien maire de la ville de Nice, Christian Estrosi, expliquait que «pour l'instant, l'heure est au deuil mais je sens en moi une colère qui monte (...) Les Niçois, les Français, sont en droit d'attendre des réponses très claires de la part du gouvernement». Henri Guaino, l'ancienne plume de Nicolas Sarkozy, a aussi attaqué le gouvernement en assurant qu'il suffit de «mettre à l'entrée de la Promenade des Anglais un militaire avec un lance-roquette et puis il arrêtera le camion de 15 tonnes». Contrairement aux attentats du 13 novembre, l'unité nationale ne s'est pas mise en place au sein de la classe politique. Invité sur TF1, Nicolas Sarkozy a même été jusqu'à affirmer que «tout ce qui aurait dû être fait depuis dix-huit mois ne l'a pas été».

Hier à l'Assemblée nationale qui devait voter la prolongation de l'état d'urgence pour six mois supplémentaires, le spectacle était, hélas, dans la salle. Beaucoup ont profité de la tribune pour reprocher au gouvernement de «jouer petit bras» en matière de lutte contre le terrorisme, comme Charles de La Verpillière (Les Républicains, Ain). «Vous n'avez pas réussi à protéger les Français, ce n'est pas un procès personnel, mais un constat», a, quant à lui, lancé Eric Ciotti (député LR des Alpes-Maritimes) à Manuel Valls, estimant que «le contrat social est rompu» et que «la confiance envers ceux qui nous dirigent est irréversiblement brisée». Pour le député sarkoziste des Alpes-Maritimes, «c'est la guerre civile ou l'aventure extrémiste qui nous guette». Consternant. Malgré les tensions et les points de discorde, le projet de loi a finalement été approuvé à la quasi-unanimité, à 489 voix contre 26 et 4 abstentions.

La communauté arabo-musulmane très inquiète. Si personne ne peut savoir quelles seront les conséquences électORALES de cet «état de semi-guerre», il y a fort à craindre que Marine Le Pen et le Front national, déjà assurés d'être au second tour des futures élections présidentielles, soient les grands gagnants de cette terrible affaire. Un contexte qui n'est pas sans vivement inquiéter l'importante communauté arabo-musulmane française.

Sur les sites Internet des organisations représentant les musulmans de France, des condamnations de l'attentat de Nice ont été très vite publiées. De l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) au Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), en passant par

la Conférence des imams, des condamnations unanimes de «l'horreur» touchant leur pays. Ces organisations désapprouvent fermement Daech qu'ils refusent d'affilier à l'islam.

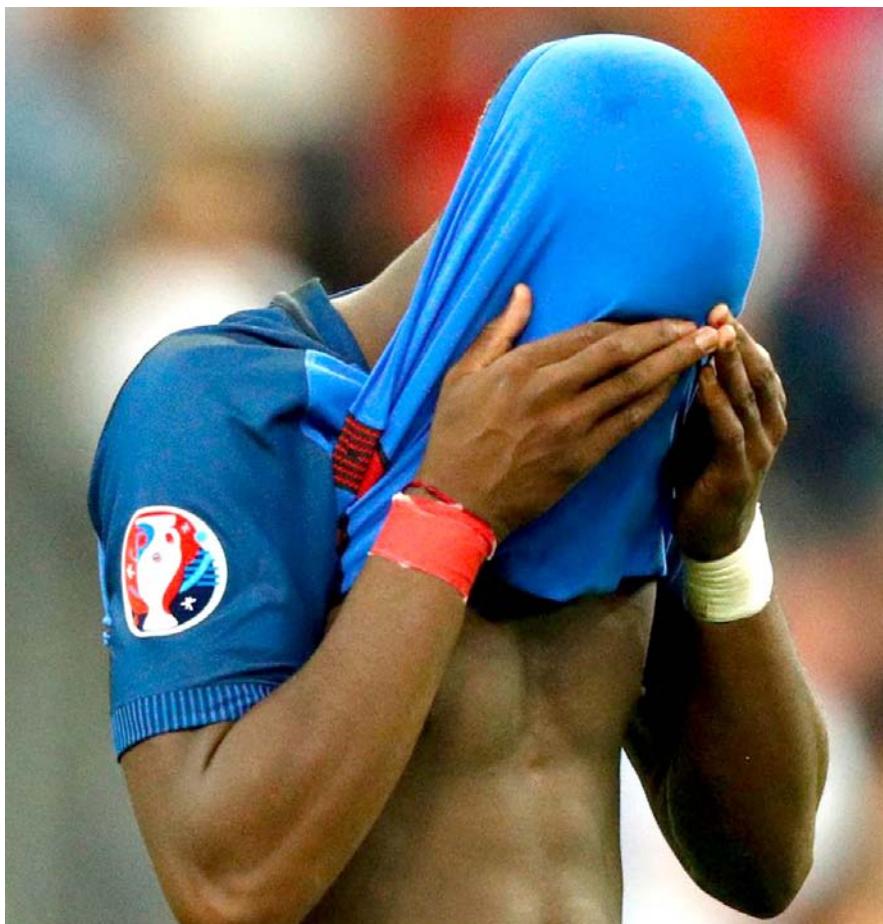
Samedi 16 juillet, 25 imams des Alpes-Maritimes sont aussi allés déposer une gerbe sur la Promenade des Anglais. Le lendemain, Dalil Boubakeur, recteur de la Grande mosquée de Paris, a fait de même. Le Nîmois Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national contre l'islamophobie et représentant du Conseil français du culte musulman (CFCM) a dit son «dégoût», «abasourdi, consterné». Le CFCM a d'ailleurs appelé les mosquées à effectuer, vendredi, une prière pour «les morts et pour le rétablissement des blessés». «Et si la réaction de rejet est unanime, l'inquiétude pour l'avenir l'est aussi», note Caroline Froelig du quotidien régional Midi Libre, alors que les chiffres du premier semestre 2016 sur les actes islamophobes seront connus le 20 juillet, et dans un contexte d'appels à la haine de militants d'extrême droite sur les réseaux sociaux, beaucoup redoutent que les choses dérapent. Les prochaines campagnes électorales sont aussi attendues avec crainte».

Face à ces menaces, l'imam de Drancy, président de la Conférence des imams, Hassen Chalghoumi, estime que les musulmans doivent changer d'attitude : «Il faut qu'ils s'expriment !». Il estime que si l'État doit se montrer plus ferme à l'égard de tous les radicaux-religieux comme politiques, ses coreligionnaires, eux, doivent faire preuve de clarté : il y a un «travail à mener au sein de l'islam». Tous se retrouvent une dernière fois pour appeler à «l'unité national», Abdallah Zekri rappelant : «Le but de Daech est de nous diviser. Soyons plus intelligents qu'eux».

GUERRE À DAESH ET AMNISTIE

Daesh a déclaré la guerre au monde entier. Le monde entier veut aujourd'hui la peau de ce groupe islamiste radical sadique, y compris aujourd'hui certains Etats qui ont eu plus que des faiblesses hier à son égard comme l'Arabie saoudite, le Koweït ou la Turquie d'Erdogan (qui vient de se taper un mini-putsch d'une partie de son armée). Daesh va donc inévitablement perdre. Quand ? On ne sait pas. Mais la suite est à peu près inéluctable. Restent les «combattants» de cette secte. On estime que 2500 Français ont rejoint Daesh en Syrie et en Irak. L'expérience algérienne, infiniment plus douloureuse que les événements français actuels, nous montre la voie d'une solution. L'amnistie, sous conditions bien sûr, mais l'amnistie pour tourner la page et éviter de transformer ces crétins ensanglantés de soldats perdus en autant de commandos-suicide.

France : onirique épopée des Bleus et cauchemar niçois



Par Farouk Zahi

Didier Deschamps le tac-ticien est surtout un formidable transmetteur de l'esprit de conquête. Les Portugais sont pré-venus. Ils avaient Vasco de Gama comme conquérant de nouveaux continents. Les Bleus, eux, ont un petit Basque de génie, un manager qui surveille ses troupes avec la bienveillance d'une nounou. Aimez-vous les uns les autres, a-t-il transmis à ses joueurs, et vous gagnerez la lune ». Tel est le sentiment de Serge Raffy, le journaliste français. Déjà des envolées lyriques avant l'heure ; décidément, le coq gaulois qui sommeille en chacun des Français n'arrête pas de s'ébrouer et de pousser de vaniteux cocoricos. Qu'a-t-elle à voir une joute footballistique avec Vasco de Gama, à moins que le raccourci ne soit vite pris pour suggérer à travers le petit Basque, un certain petit Corse, jadis, conquérant ? A ce propos, les petites banderilles sectaires n'ont pas manqué à travers la presse ; on apprend, au lendemain de la débâcle, que Antoine Griezman, la coqueluche d'hier « qu'il est, pour l'anecdote, d'origine portugaise ». Que doit-on penser à travers cette assertion pour le moins tendancieuse, car ce virevoltant attaquant a brillé par son inefficacité au cours de ce match mémorable mené contre les Lusitaniens privés de Ronaldo. Ces derniers, pourtant, prévus de leur supposée défaite portent l'estocade à la 110^e minute ; un « crève-cœur », que les Bleus et leurs fans ne sont pas près d'oublier de sitôt. Le bourreau Ederzito, comble du désespoir, est quelqu'un qui joue à Lille pays des Ch'tis.

En dépit de la frustration générale, la France officielle tire un sentiment de légitime fierté en assurant que le pays a organisé la dernière édition de l'Euro dans des conditions idéales, notamment sécuritaires. Une fois, encore, on vend la peau de l'ours avant de l'avoir abattu. La bête immonde dans un leurre démentiel, ne frappe, ni au Stade de France, ni au Trocadéro où il y avait les plus grandes concentrations humaines le jour de la finale, mais sur la Riviera aux « antipodes » des lieux drastiquement gardés un 14 juillet. Tout un symbole ! Tous les services de sécurité, y compris

les forces spéciales, étaient en alerte rouge. Les forces en présence étaient disproportionnées, puisque « l'ennemi intime » est rendu invisible par sa confusion avec la foule et l'insignifiance de ses éléments opérationnels. Et là, il ne s'agit jamais de nombre, mais de capacité de nuisance. L'appel des réservistes opérationnels du ministre de l'Intérieur Caseneuve ne sera, une fois encore, qu'un coup d'épée dans l'eau. L'enquête révélera, cependant, que le « forcené » a prémedité son coup en louant un vingt tonnes frigorifique, retiré 100.000 euros de son compte bancaire pour les envoyer à ses parents en Tunisie et faire le repérage des lieux avant son sinistre forfait. Qu'aurait-il été s'il avait bourré l'engin d'explosifs ? N'imaginons surtout pas la suite. Tous ces éléments, échappant au lourd dispositif de « Vigipirate », auraient dû faire l'objet d'analyse en amont. L'Algérie qui en connaît un bout sur la guerre subversive, une première fois pour l'avoir menée sur le territoire français lors de sa guerre d'indépendance et récemment pour avoir subi dans sa chair les affres du terrorisme, a toujours privilégié le renseignement, seule arme efficace pour neutraliser les assassins de la mouvance islamiste radicale. Et ce n'est certainement pas avec des déclarations d'intention qu'on viendra à bout de cette déferlante fascisante et meurtrière.

Interrogé par des journalistes sur la levée de l'état d'urgence, le chef de l'Etat français l'annonce pour le 26 juillet prochain en rappelant cependant ceci : « C'est toute la France qui est sous la menace du terrorisme islamiste » et « nous devons tout faire pour (...) lutter contre le fléau du terrorisme », a insisté François Hollande, qui a assuré que la France allait « renforcer » son action en Irak et en Syrie ». « Rien ne nous fera céder dans notre volonté de lutter contre le terrorisme et nous allons encore renforcer nos actions en Syrie comme en Irak. Nous continuerons à frapper ceux qui justement nous attaquent sur notre propre sol, dans leurs repaires. Je l'ai annoncé hier matin », a indiqué le président français depuis l'Élysée.

Ce genre de bravade est puérile et de nul effet sur ceux qui se font exploser au milieu de la foule. L'Etat islamique qui dispose de 65.000 éléments dont 15.000 de souche européenne a débuté son travail d'embrigadement il y plus de deux ou trois décennies quand cette même France s'offrait comme gîte au GIA et Londres comme podium au salafisme mondial. Cette mouvan-

ce sema ses germes tueurs dans tous les terrains sociaux de cette vieille Europe repue de bombance et de luxure selon les prédateurs. Elle demande, présentement, à ses ouailles de purifier l'humanité de ces damnés voués aux gémomies de l'Enfer. L'ambiguïté entretenue par cette même Europe est dans ses relations chaleureuses avec certains pays du Golfe dont le chef de file, l'Arabie Saoudite, est le premier pourvoyeur en salafisme wahhabite. Marc Trévidic, ex-juge antiterroriste, résume cette duplicité en peu de mots : « Proclamer qu'on lutte contre l'islamisme radical en serrant la main au roi d'Arabie Saoudite revient à dire que nous luttons contre le nazisme tout en invitant Hitler à notre table ». La messe est ainsi dite. Ces hommes politiques ont-ils réellement en tête le sens de la raison ? Est-ce que cet innocent enfant ou cette dame âgée, morts sous les roues d'un camion fou pouvaient-ils s'imaginer qu'en allant jouir d'un spectacle de pyrotechnique qu'ils paieront le prix fort pour l'engagement militaire de leur pays dans une guerre qui ne les concerne nullement. Ballotés entre un Fabius qui affirmait que les gars d'Al Nosra faisaient du bon boulot et un Hollande en fin de règne qui tente de convaincre une opinion publique désabusée par ses politiques publiques, les Français ne savent plus séparer le bon grain de l'ivraie. Appeler au patriotisme par « La Marseillaise » qui a fortement résonné au Stade de France pour un match de football, n'est en rien comparable avec la résistance à un ennemi mortel tapi dans la masse. Quand il s'agit de mort d'hommes et au cœur même de la cité, la donne est tout autre. M. Hollande, tout comme Sarkozy avant lui, aura sur la conscience les morts et handicapés à vie de Charlie Hebdo, du Bataclan, de l'hypermarché Casher et enfin de la Promenade des Anglais. Quand on mène la guerre aux autres, il faut s'attendre au retour de manivelle. Le vis-à-vis n'est assurément pas décérébré comme on semble le croire.

La peur panique qui s'est emparée de la population niçoise après le forfait de Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, le tueur fou au camion blanc, même si elle n'est souhaitée pour personne, doit être le levain d'un sursaut salvateur de la société civile pour dire à ses dirigeants politiques et dont la gestion s'est avérée inconsistante depuis ce vendredi noir du 13 novembre 2015 : Bas-ta ! Il y eut trop de pertes humaines, autant que 3 ou 4 ouradour réunis. Et si à toute chose malheur est bon, la France profonde

touchée dans son intégrité physique sera probablement à même de mesurer les rebombées dévastatrices de sa politique extérieure qui privilégie l'interventionnisme militaire sur toutes autres voies. Il se pourrait même que la peur en changeant de camp ferait entrevoir d'autres perspectives que le bellicisme guerrier mené par l'Occident à un Moyen-Orient, déchiré par les conflits armés depuis la première Guerre du Golfe qui renvoie, immanquablement, au 11 septembre renvoyant lui-même, selon le dernier rapport étatsunien de 28 pages et demeuré secret, à l'incrimination du royaume wahhabite dans la destruction des tours jumelles du WTC. L'attentat de Nice vient, encore fois de plus, démontrer que l'EI dans sa folie meurtrière ne choisit pas ses victimes, le nombre de morts de confession musulmane avoisine les 10%. Que dire alors des centaines de morts au quotidien à Alep ou à Mossoul depuis la création de ce monstre sanguinaire et dont seul le décompte macabre vient remplir la platitude des journaux télévisés ?

Par ailleurs, l'Oncle Sam qui propose ses services pour aider les enquêteurs français dans leur quête de vérité en ce qui concerne cet attentat, aurait mieux fait de prévenir l'attentat d'Orlando. Le FBI ne se prévaudrait-il pas d'avoir les meilleurs limiers du monde ? Quant aux experts et consultants attirés en matière de terrorisme qui militent, épisodiquement, les plateaux des télévisions et dont les analyses sont toujours à postériori, ce qui leur permet déjà d'échauffer des hypothèses souvent flippantes ou carrément hilarantes, devraient à notre sens garder le silence. Silence qu'aurait dû garder le « Bayard de Tripoli » M. Nicolas Sarkozy de Nagy-Bocska qui a affirmé dans une déclaration tonitruante : « tout ce qui aurait dû être fait depuis dix-huit mois ne l'a pas été », trois jours après l'attentat de Nice. « Je sais parfaitement que le risque zéro n'existe pas »... « ... mais, nous sommes en guerre, une guerre totale. Nos ennemis n'ont pas de tabous, pas de frontières, pas de principes. Donc, je vais employer des mots forts : ça sera eux ou nous », a-t-il lancé, ajoutant qu'une « autre politique est possible »... « L'enquête est en cours et je ne dirai jamais que j'aurais pu éviter ceci ou cela, respectons les victimes mais tout n'a pas été fait ». A travers ce court paragraphe, on découvre l'opposant politique, déjà en campagne, le va-t-en-guerre impénitent et enfin l'homme qui découvre, soudain, qu'il y a des victimes expiatoires et le deuil des leurs à respecter.



Les inégalités

«Tous les hommes ont les mêmes droits. Mais du commun lot, il en est qui ont plus de pouvoirs que d'autres. Là est l'inégalité».

Aimé Césaire



Par El yazid Dib

Qui peut nier qu'hier nous étions tous pauvres ? Qui peut ne pas voir la démonstration à vue d'œil de nouvelles richesses, de nouveaux noms et de nouvelles inégalités ?

Les inégalités d'hier et d'aujourd'hui ne font pas de différences. Seulement que les unes étaient vécues par les uns et pratiquées par des autres. La situation actuelle est presque identique. Vécues par les uns et pratiquées par des autres qui n'ont en fait que remplacer les premiers autres.

Voilà des notions à vivre dans sa chair et qui symbolisent les confessions de l'aube au crépuscule. Elles tendent à stigmatiser le mal qui ronge l'espèce nationale. La douleur, conçoit-il, n'est pas l'exclusivité d'une sensation pénible à ressentir dans l'une des parties du corps. Elle enflamme chaque jour, dans une quotidienneté éprouvée, l'ensemble du corps. Social, général. La douleur n'est donc que plurielle, intense et polymorphe. Les grandes douleurs sont muettes, dit-on; mais elles arrivent par paroxysme quand bien même le silence supporté, à trouver pour chacune d'elles une phonie, un cri, un hola.

La sincérité, quant à elle, s'est abstenu de faire résurgence. Car elle ne se reconnaît plus dans le talent ni dans la distinction. Elle est cette denrée rare, qui hagarde, se mesure à la petitesse des gens qui, encore, la gardent vaillamment à leurs dépens. Le mensonge s'est érigé en une norme de gestion même dans les décisions des gestionnaires. Chacun va de son pouvoir pour en faire un record de longévité. Des gens pourvus uniquement d'une audace seront les premiers à servir et se servir de la rente et se feront obligamment élire parmi l'aréopage censé guider le devenir.

En 1954, l'Algérien était porteur de fardeaux historiques et de par la détermination d'une élite, il était arrivé à se décider pour en finir avec un ordre injuste, inégal et surtout criminel. L'unique classe, du moins celle à majorité écrasante, était celle des indigènes. L'autre, Européenne métissée ou Algérienne européanisée, était en face installée dans les villas, les pâtes de maisons, les fermes et les maisons de maître. Elle avait fini de prêter le flanc et flétrir par devant ce désir ardent d'indépendance que revendiquait la première. Le sacrifice était important et le prix fort douloureux et dramatique. Les choses se sont avancées par doses jusqu'au raffermissement de tout un sentiment nationaliste derrière de grands principes d'égalité et de justice sociale. Les gens y croyaient fermement. Des années durant, le fil communautaire s'est disloqué silencieusement

au rythme de l' enchantement d'un socialisme spécifique pour certains et rentable pour les autres. Les mêmes situations paradoxales reprenaient leurs droits de cité. Les inégalités suppléaient aux inégalités, l'injustice à l'injustice. L'on voyait les avantages pleuvoir sur une classe et les misères se renforcer davantage sur la tête de l'autre.

Alors que la fortune s'accumule par la force de travail, on la voit se ramasser et se constituer chez certains, sans pour autant qu'il y est dedans un effort, à l'exception de ce coup de fil à une banque ou à lotisseur de zone industrielle ou donneur de lot marginal.

Mais en tout et pour tout, c'est au nom de cette vaste société que les mentors semblent agir. Dans son intérêt, tiennent-ils à rassurer ou à la rassurer. Mais les guichets de banque, les lots industriels et autres trouvailles du genre ont grandement participé à la mutation, parfois contre-nature de l'échelle des valeurs. Il suffit d'un rien pour qu'un rien puisse devenir une somme. C'est tout à fait vrai que le sens des affaires fait partie d'une science bien établie. Mais à voir des affaires se faire sans science des affaires, que faudrait-il déduire, sinon le bourgeois, la rapine et la diablerie ?

Alors qu'à chaque occurrence jugée vitale pour le maintien, voire la survie d'une approche systémique, le système floue l'image des gouverneurs et amadoue l'entièreté de la société. L'espoir est cependant à garder pour la génération postérieure qui devra lutter encore pour une meilleure visibilité des choses. Idem pour Sonatrach et pour l'autoroute. Si la première n'est qu'un tiroir sur le flanc d'un puits, la seconde aide à écouter le produit du puits.

Ainsi, pour calmer la galerie, l'on exalte de temps en temps de simulés créateurs du mal algérien. Ils deviennent un accablé idéogramme de la gabegie dans la manipulation des deniers publics. Clairsemant le paysage sous des cieux diversifiés, ils portent d'autres patronymes, assurent d'autres fonctions. Ils ne sont pas mis au devant de l'actualité tant leur « travail » ne constitue pas encore une monnaie d'échange dans une opération de règlement de compte. Ici, dans ces années d'incertitude et de perpétuelle suspicion, lorsque l'on ne peut toucher la cible, on tâtonne dans son environnement. C'est comme pour abattre un immeuble, l'on commence par creuser d'abord dans ses abords, étendez par la suite la sape dans ses alentours et attendre l'effondrement automatique de l'édifice.

Il est malheureux de constater ces forces inégalités qui se voient clairement et semblent susciter la provocation en donnant l'impression de narguer les gens qui n'ont de cure que souffler des soupirs.

Au moment où des gens nombreux et multiples n'arrivent pas à joindre les deux bouts, crèvent encore sous le zinc ou souffrent dans les hôpitaux populaires

res; les autres meurent de festins, de plages privées et de séjours dorés. A eux les consulats et les facilités de visas. A eux les cliniques de Schengen, les frais de santé et la bonne forme physique. A eux le plein soleil des rudes hivers et les douceurs vespérales des torrides étés. A eux la crevette royale, les liqueurs exquis et le hadj spécial. A eux les magasins chics, les hauteurs d'Alger et ses façades marquées. A eux l'alimentation canine et l'amour des oiseaux exotiques.

Est-ce là une situation normale, quand tout le monde sait comment cet « autre monde » est arrivé à devenir ainsi ? D'où proviennent ces nouveaux fortunés ? Ils ne dérivent pas d'un héritage ancestral ou de grosses propriétés foncières. Ils n'ont pas rencontré par pur hasard l'ange distributeur de richesses ou ont découvert des jarres de louis d'or. Ils tirent leur origine tout simplement d'un système où la compromission dans ces cas-là s'entend avec assouplissement. La magie et l'interconnexion des intérêts ont fait le reste. C'est ainsi qu'ils se sont fait des titres et des noms. L'on croira en fait de la régénérescence d'un nom qu'une fois sa bourgeoisie physiquement visible est rattachée à un poste ou une fonction. Ainsi, chaque jour l'on voit une dénomination commerciale prendre naissance, un groupe se constituer, un sigle s'arborer, une entreprise neuve se mettre en route. Le marché public, les transactions qui n'ont rien comme doute occulte, les commissions qui ne se lisent pas sont autant de dispositions à prendre pour rentrer dans le club des nouveaux nantis. On les voit promettre, simuler, poster, nommer et garantir des sièges et des centres de décisions. Loin de faire un lobby au sens didactique; ils ne sont que des faux modèles pour une société à peine émergente.

C'est de cette rapidité d'aisance que prennent forme toutes les dérives. Si, du moins; enseignement sera tiré au profit des adeptes de la réussite sociale. L'on ne peut bâtir une économie forte sur du précaire, de l'aléatoire et du compter sur l'ailleurs. C'est dire aussi qu'un bon système national cohérent et soudé ne peut réussir qu'à partir où sa volonté est déterminée à faire finir les inégalités sociales. Sans dire toutefois que l'égalitarisme est une bonne chose. Ce qui fait mal en finalité, c'est quand le départ est recalé pour les uns et carrément arrangé et devancé pour les autres. Vivre dans une inégalité, c'est se voir mourir à moitié. Pire, c'est prouver avec haine un acte de violence commis par son semblable envers son être et toute son existence d'humain, de citoyen. Cet acte finira un jour par créer la révolution et fera répéter autrement l'histoire.

Seuls le mérite et le juste et bon sens demeurent aptes à hisser une nation encore en quête d'impartialité et d'équation équitable au niveau d'une dimension harmonieuse acceptable pour tous.

Turbulences estivales et mauvais présages

Par Salim Metref

Les Bush, père et fils, artisans devant l'Eternel de la destruction de l'Irak et de l'Afghanistan, étaient absents à l'ouverture de la convention républicaine qui a eu lieu à Cleveland. Si certains spéculent sur de présumées dissensions qui existeraient au sein du parti républicain, d'autres plaident par contre pour la prudente discréction adoptée par l'influente famille texane. Surtout que depuis les déboires de Tony Blair, sommé de rendre des comptes sur le rôle qui lui est imputé dans l'agression militaire conduite contre l'Irak qui a occasionné des centaines de milliers de victimes innocentes, l'opinion américaine pourrait légitimement s'interroger à l'avenir sur les véritables motifs de cette agression caractérisée d'autant plus que le motif invoqué à l'époque par les concepteurs de cette action contraire au droit international, la détention d'armes de destruction massive, s'est avéré faux.

Le new-yorkais et non moins milliardaire Donald Trump est désormais le candidat qui affrontera Hillary Clinton pour l'élection prochaine du nouveau président des Etats-Unis. Cette dernière n'a pu, malgré un long parcours politique et de louables efforts de communication, s'assurer le charisme nécessaire pour séduire un peuple américain désormais dans le doute. Les sondages qui donnent gagnant Donald Trump se multiplient. La machine de guerre destinée à lui barrer la route est mise en branle et quoi de plus efficace que de rameuter son ancien biographe qui le décrit comme un monstre froid capable de vendre l'eau à un noyé où de périr sur les supposés plagiat de son épouse. Il faut désormais tout faire pour que Trump échoue, non pas pour que le débat soit politiquement correct mais pour laisser la voie libre à Hillary CLINTON pour accéder à la maison blanche. Les médias occidentaux se coalisent et cela sonne comme un signal que l'establishment a déjà choisi. Ce sera Clinton contre Trump. Mais pour les plus avertis notamment ceux très au fait de la capacité de manipulation de l'opinion et de nuisance du puissant lobby médiatique occidental, cela pourra conférer au contraire une crédibilité certaine à ce candidat. Et puis il ne faut surtout pas vendre la peau de l'ours ...

Donald Trump semble avoir réussi à séduire tout le monde y compris la frange la plus dure de l'électorat américain, celle qui accorde aux idées du Tea party. La politique qualifiée de sévère et d'injuste qu'il se propose de conduire à l'égard des musulmans ne serait-elle en réalité qu'un leurre? Et qu'en réalité, en fin connaisseur des fondamentaux du business international et du pragmatisme politique qui souvent transgressent les interdits politiques et idéologiques, il sera celui qui réussira peut-être à imposer une solution globale et juste au Proche-Orient. Une solution qui prendra en charge l'aspiration légitime du peuple palestinien à un Etat et au retour dans leurs foyers de millions de réfugiés disséminés à travers le monde. L'avenir nous éclairera en tous les cas sur les véritables intentions de Trump d'autant plus, et comme l'a si bien dit un jour l'ancien président français Jacques Chirac, «ce qui compte c'est d'être le meilleur dans l'opposition ...».

En attendant, la Maison blanche devra faire avec l'héritage de Barack Obama. Cet homme n'a pu malgré tous ses efforts endiguer la réurgence du racisme anti-noir aux Etats-Unis, ni contenir l'exacerbation des tensions raciales. Alors que de nombreux noirs meurent sous les balles assassines de policiers qui le plus souvent sont lavés de tout soupçon et bénéficient de l'impunité, un mouvement émerge et défend la vie des noirs. Il s'appelle Black lives matter et s'affirme comme le nouveau mouvement de défense des droits civiques.

Et le slogan défendu par Trump qui est «make America safe again» laisse apparaître en filigrane qu'aux Etats-Unis la réurgence d'un conflit porteur des germes de la guerre civile est en cours. Elle opposera un sud riche et raciste à un nord qui continue de porter le combat pour l'émancipation véritable des noirs ...

L'Europe ne se porte pas mieux, la France en particulier. Les défis qui s'annoncent pour ce continent semblent, selon certains, surprendre par leur ampleur et révélateurs en tous les cas d'une cohésion mise à mal par la décision britannique de faire bande à part, la crise économique, la réurgence des comportements racistes et la dérive inexorable du centre de gravité politique de ce continent vers l'extrême droite. Les tragiques événements sanglants vécus à Nice et qui ont fauché des personnes innocentes de toutes races, de toutes origines et de toutes confessions, constitueront probablement et pour certains une opportunité pour introduire dans l'hexagone mais au-delà dans toute l'Europe des techniques et méthodes largement inspirées de la «doctrine israélienne».

La Turquie d'Erdogan n'en finit plus avec l'épreuve. A peine les blessures de l'attentat de l'aéroport d'Istanbul cicatrisées, voilà que ce pays renoue subitement avec de vieux démons qui ressurgissent. Mais ce pays avec à sa tête Erdogan a aussi besoin d'institutions fortes et doit sortir grandi de cette épreuve. Et Erdogan doit consolider un exemple de réussite qui commence à devenir, malgré toutes les critiques, un véritable modèle pour les autres.

Les relations internationales sont désormais entrées dans une phase critique. Les soubassements des conflits à venir seront inéluctablement civilisationnels et seront exacerbés par la situation au Proche-Orient qui n'en finit pas, sous l'influence néfaste et l'ingérence inacceptable de puissances occidentales peu soucieuses du respect du droit international, de continuer de les nourrir.

Vieille garde et jeunes soldats



Tout régime autocratique craint le jeu libre et totalement transparent. Autant que faire se peut, il évite de composer tranquillement avec celui purement démocratique, dans l'espoir d'une rallonge immodérée ou excessive de sa vie politique, à laquelle, désormais, tout reste suspendu dans le pays.

Par Slemnia Bendaoud

La règle coutumière consiste donc à impulser une dose et très ordonnée métamorphose, au sein de la vieille garde par le truchement des tout jeunes soldats, en leur qualité de chérubins politiciens, appelés à suppléer, au pied levé, ces vieilles guimbardeuses, usées et lessivées, lesquelles refusent catégoriquement de céder le flambeau à ces autres « inconnus » du bataillon du vrai pouvoir.

C'est inévitablement dans la nature même des systèmes despotes. Et même si les procédés parfois changent, les objectifs à atteindre, eux, sont très souvent les mêmes, car figés dans une ancienne philosophie qui prône la pérennité et la continuité d'une caste qui sent sa fin si proche ou son avenir en réel danger.

Par souci de protection, la vieille garde résonne en vase clos, en terrain conquis ou en toute propriété acquise, entre membres d'une même famille, cherchant à lire subtilement, dans la pensée de l'opposition, l'itinéraire à prendre au lever du jour suivant, de manière à s'y interposer, fermement, au cas où elle se sentirait en être « tout légitimement piétinée » dans sa manière de gérer la chose publique et surtout moduler le comportement citoyen. « Agir tout le temps sur sa défensive » est désormais une pratique assez courante dans les mœurs politiques d'un système obnubilé par le seul objectif de se métamorphoser très rapidement, faute justement d'alternative à s'adapter réellement à cette nouvelle conjoncture qui le hante à tout moment jusqu'à le pousser à verser dans la folie de ses, bien souvent, intempestives réactions.

Gagnée par l'âge et surtout à travers l'aterrissement inconsidéré dans ses prises de décisions -puisque manquant visiblement de vrais repères dans ses futures projections-, la vieille garde se tourne dorénavant vers ces jeunes soldats du pouvoir, dans sa quête d'améliorer substantiellement la façade officielle grâce à ce « sang neuf » qui ne saurait trahir l'étiquette et le fanion solennellement exhibés par la Maison, en tout lieu et en toute occasion.

Ne rien changer qui puisse apporter cette idée du renouveau tant attendu par des pans entiers de la population est, d'ailleurs, cette seule devise à laquelle le pouvoir aura toujours travaillé à la concrétisation de sa réelle expression, maintenant, coûte que coûte, un statu quo à très haut risque quant à son avenir et continuité.

Bien se tenir sur ses gardes est une position qui sied à merveille à la vieille garde. Elle en fait d'ailleurs son véritable credo. Son vrai numéro. Elle l'adopte comme échappatoire de salut et n'en considère que le volet apparent qui la montre si haut perchée comme seul maître à bord d'un navire qui malheureusement, attaque de front la haute vague et va droit vers la dérive.

Cette vieille garde sent son heure si proche. Totalement épuisée, elle agonise. Inéluctablement affaiblie, elle craint cette fin imminente et terrible qui l'effacera, définitivement, de la carte de l'Humanité. Sérieusement menacée dans sa composition, organisation et consolidation, elle craint le pire lui arriver, celui qui

mettra fin à un règne qui aura longtemps duré. Le délire en constitue son repas fretin ou celui festin. La maladie la ronge et son avenir la dérange. La nuit, elle fuit ses mauvais songes.

Une mesure que l'heure de vérité approche, son destin se précise et ses cartes maîtresses, devenues caduques, tombent les unes après les autres comme des feuilles mortes à l'automne de leur vie, au crépuscule de leur régime. Est-ce le champ des cygnes ? Tout le mode en est vraiment conscient, hormis celui qui en est le tout indiqué, celui en premier lieu concerné. Biologiquement usé à la trame, elle est donc hantée par cette mort naturelle que lui impose une fin de génération qui arrive à son terme. Juste quelques instants à en profiter pour plier bagages et faire ses adieux, et le rideau se ferme sur une vie qui refuse, manifestement, de passer aux placards de l'histoire !

Longtemps accrochée au pupitre d'un pouvoir autrefois savoureux et croqué à pleines dents, elle ne pouvait donc imaginer en être un jour exclue. Solidement vissée à son siège, elle ne pouvait, toutefois, juste concevoir la bonne raison d'en être déchue.

Défiant le flux du temps ou le courant des tout puissants torrents, elle aura vainement tenté d'arrêter le premier de s'égrêner et de détourner la direction des eaux, coulant à flots, du second. Fixer celui-ci à son seul profit et avantage, le pousse si souvent à détourner le courant en vue de déliter cet autre puissant vagabond qui échoue dans les mers et océans. Toute succession naturelle désordonnée (ou empêchée) n'est qu'une dure épreuve supplémentaire à longtemps endurer. Certainement très difficilement à la supporter, souvent au prix de lourds sacrifices, plus tard consentis. Elle n'est qu'une rallonge de temps indûment gaspillé pour tenter de s'accrocher à des reliques que le temps a déjà complètement réformées, sinon totalement soustraites à l'actualité.

Et comme toute réforme non engagée dans les délais légaux ou prescrits, elle crée ce décalage inévitable qui bloque si longtemps l'évolution rapide et tout à fait naturelle des sociétés modernes, soucieuses, avant tout, de ne jamais se tromper de marche ou de verser dans la stagnation des idées infécondes qui tuent le progrès et hypothèquent leur remarquable avancée.

Mais le propre des vieilles gardes est surtout de s'oublier, trop longtemps, sur le douillet fauteuil de leur régime, bien au-delà des limites accordées à la fonction exercée, souvent bien illégalement et sans le moindre ménagement. Par leur comportement si inconvenant, trop longtemps, ils ne font que provoquer cette guerre de succession, laquelle traînera à d'abord détruire les fondements mêmes de leur propre pouvoir bien avant de penser à celui lui en substituer.

Ainsi, au lieu de projeter leur réflexion et action dans la durée, ils traitent toujours de ces menus détails qui ne touchent qu'à l'actualité, sans jamais modifier profondément leur présent et surtout entrevoir leur avenir. Plutôt que de se doter d'une vision futuriste, réaliste et éclairée, ils versent, si intempestivement, dans ces considérations de pure forme qui n'engagent en rien leur devenir.

De l'Algérie, ils n'en ont fait qu'une Nation à l'arrêt et qu'un pays en panne sèche d'idées, celles tenues vraiment pour être novatrices et très salvatrices, miné de l'intérieur même de son âme par des crises cycliques et épisodiques

qui risquent, à la longue, de le plonger dans un inextricable guêpier, au regard des nombreux écueils qui bornent la voie qu'il se doit d'emprunter et y persévérer.

De son considérable potentiel économique et surtout humain, non seulement assez riche mais également très varié, ils n'en ont réellement exploité que cette couche plutôt visible ou aspect très apparent, ne comptant que très faiblement dans sa composition et formation, laissant tout le reste à l'état sauvage ou en jachère, hormis cette richesse fossile surexploitée à dessein, faute de vrais repères stratégiques dans son développement et évolution.

Pour une Nation si dispendieuse, mangeant en plus à ce pain dont elle ne sait cultiver dans ses champs le grain de blé qui en donne la baquette tant désirée -à texture de sol pourtant riche et varié- et s'habillant de ces étoffes tissées à l'étranger, il est inadmissible que de telles opportunités -au demeurant inestimables et incomparables- ne soient si utilement mises à profit dans ce, tout de même, grand intervalle de temps séparant la période du début de son indépendance avec celui de l'époque actuelle. Devant l'impasse inéluctable dans laquelle se trouve, désormais, engagée cette vieille garde, ce sont donc de jeunes soldats -de seconds couteaux- qui sont manu militari appelés en catastrophe à la rescoufle d'un régime chancelant et finissant, dans la perspective de lui sauver les apparences et d'éviter au navire d'atteindre le fond de l'abîme.

Une entreprise -somme toute- si difficile à réaliser que les paris les plus optimistes ne sont pas en mesure de prévoir, dans une conjoncture assez complexe, à élucider où l'espoir de redresser une situation si compromettante pour l'avenir du pays, demeure très minime sinon carrément absent, au regard des nombreux retards affichés, sur tous les plans et surtout au plan de la tendance générale, plutôt propice à la faillite d'un régime, devenu désormais plus que probable ou si imminent.

Mais que peuvent bien faire ces « jeunes soldats » travaillant à la solde d'une « trop vieille garde » qui a déjà un genou à terre ? Sauver le régime en place d'une imminente catastrophe ? Lui prolonger démesurément sa durée de vie contre toute logique biologique et nature humaine ?

Le recycler de l'intérieur même de ses arcanes et dédales à l'effet de pérenniser sa philosophie et de l'imposer au peuple comme mode de pensée et outil de gouvernance ? Le projeter dans une opération de douce métamorphose, de manière à en conserver l'essentiel de ses aspects sans avoir à en opérer une brutale rupture avec les pratiques de sa méthode de gouvernance du passé ?

Ce faisant, ces « jeunes soldats » ne seraient-ils pas tentés par l'aventure de jouer aux rôles dangereux de ces « vieux loups » aux dépens de ces reliques de « lions finissants et agonisants », les sachant, physiquement, très diminués et politiquement hors sujet, dès lors qu'ils sont investis de cette confiance d'un « patriarche arrivé au bout des ses forces » et au crépuscule de sa vie ?

Comment donc arriver à mettre tout cela en musique, à un moment où le niveau de suspicion, entre réels prétendants au pouvoir, demeure assez élevé quant à une probable « succession au trône » laquelle ne tient nullement

compte, depuis très longtemps déjà, des voix des électeurs, eux-mêmes d'ailleurs, faisant l'école buissonnière sinon considérés comme grands déserteurs de ces mascarades de scrutins-alibis à répétition.

Il est fort à parier que ces « jeunes soldats du régime » risquent, à leur tour, à la faveur d'une quelconque opportunité à saisir au vol, de se transformer, de façon si surprenante ou très calculée en ces, désormais, « vieux loups » qui feront vraiment peur aux tenants des règnes du pouvoir. Aussi, pour la conquête du pouvoir, tous les moyens ne sont-il pas bons pour y parvenir, car seul le résultat compte, finalement. Quoiqu'on dise quoi qu'on suppose à loisir, chez nos voisins de l'Est et l'Ouest notamment, l'avènement du Printemps arabe a mis un terme définitif à la fraude électorale qui maintenait très longtemps, sous profusion ces régimes autocratiques et despotes, encore florissants, en Asie et en Afrique.

Chez ces deux pays frères et voisins, le résultat de l'urne n'obéit plus, comme autrefois, à une quelconque formule tirée des sombres laboratoires et discrètes officines du pouvoir qui dictaient leur loi, sous le couvert d'une comédie électorale à consistance plutôt théâtrale et de pure forme. Il s'en trouve qu'elle est, désormais, réhabilitée dans son rôle de véritable baromètre de la vie politique, sans laquelle on ne peut vraiment parler de démocratie. La fraude électorale, tout comme d'ailleurs le mensonge politique, sont désormais bel et bien rayés de leur pratique quotidienne et passés propre à ce registre du passé au sein de ces sociétés qui font leur apprentissage démocratique progressif et connaissent une véritable mue politique de nature à les transformer radicalement durant les prochaines années à venir.

A la traîne, encore et toujours, l'Algérie, ne pouvant malheureusement retenir les leçons dictées par le 5 octobre 1988, accuse en revanche un net recul sur l'histoire et surtout par rapport à ses voisins immédiats, cherchant probablement à faire l'histoire, à sa manière, pour tenter de défier le temps et de naviguer à contre-courant de la logique métamorphose du monde et du progrès des sociétés humaines, aspirant à la modernité.

Toute société en mutation génère un résultat en instance d'affection. Il en résultera à terme une génération future qui prendra en charge ces mêmes aspirations pour s'imposer à elle-même une mouvance en adéquation avec le train de son évolution ordonnée et coordonnée.

Forcer le destin de manière à faire -par le truchement de la ruse politique ou la contrainte liée à son exercice- pérenniser un système qui a déjà fait son temps, car faisant surtout dans l'exclusion et la sélection qui a mené le pays vers l'impassé, n'est qu'une perte considérable de temps et d'argent, à un moment où les véritables ressorts de la société nous indiquent forcément d'autres pistes à explorer, immédiatement, à l'effet de permettre à la société algérienne de se réélever, logiquement, en fonction de ses réelles valeurs et sérieux repères.

La mue du pouvoir politique se trouve être désormais à la croisée des chemins. Une nouvelle ère se dessine à l'horizon. Des contre-chocs s'annoncent, ça et là, faisant surtout de la résistance à ce changement social plutôt imminent. Travailleur dans la perspective de le différer, très subtilement, ne traduit nullement les intérêts supérieurs de la Nation. S'y opposer par d'autres moyens ne fera que compliquer davantage une donne, plus que jamais, confirmant toutes les appréhensions.

Résister au changement est une position que la nature humaine et des choses ne sauraient cautionner, car le fleuve de l'Histoire risque de tout balayer dans son élan et courant furieux, à mesure que sa provocation se précise et se dessine dans le temps.

Aucun soldat zélé ne peut sauver une vieille garde arrivée au bout de son règne, puisque naturellement impuissante ou désintégrée. Les quelques opportunistes qui s'affichent ostentatoirement, sous l'auvent du pouvoir, croient encore en cette lueur d'espoir, de profiter du vide laissé, en haut de la sphère de ce même pouvoir, à l'effet de paraître comme les nouveaux parrains d'un peuple gagné par le désespoir. Dans un monde où tout se joue dans les coulisses, la moindre fumée de cigarette est suspectée de couvrir un coup foisonnant dans la totale discréption. Aussi, les rêves les plus fous trouvent le prolongement de leurs illusions au chevet d'un grand patriarche gagné par la maladie et n'ayant pu préparer son éclipse en douceur et dans la dignité.

Demain sera un autre jour. Une nouvelle page d'Histoire s'ouvrira. Il reste à espérer que le peuple algérien profitera de cette expérience malheureuse qu'il a péniblement endurée. Le temps, ce fleuve éternel, sera-t-il en crue ? Sinon coulera-t-il en douceur et bien tranquillement ? De nos comportements du moment se décidera l'avenir de nos jeunes générations. Y croire n'est-il pas déjà un début de solution ?

De par le monde, c'est la règle : les économistes sont appelés, et aussi payés, pour faire des analyses et les gouvernants, notamment les exécutifs, se chargent de l'habillage politique des mesures préconisées par ces détenteurs du savoir.

Paroles d'experts: sur l'économie algérienne en général et le Maghreb en particulier !

Par Cherif Ali

Il n'y a pas, également, une économie de gauche ou de droite, de la majorité au pouvoir ou de l'opposition ; la stratégie économique ne peut être que bonne ou mauvaise ! Et toutes les décisions prises, unilatéralement, par le gouvernement en la matière, ne seront pas sans conséquences sur le pays. Et comme pour bien faire, la chute brutale du prix du baril de pétrole a changé la donne, pour accaparer tous les esprits, même si des voix d'état-major politiques et de journalistes affidés persistent à dire que le temps n'est plus aux « expertises » et que le régime du pouvoir en place « doit partir » !

Le gouvernement, bien entendu, ne l'a pas entendu de cette oreille et, une fois n'est pas coutume, a décidé de réunir sous la férule du Conseil National Économique et Social tout ce que l'Algérie compte d'experts de renom, pour un débat d'idées et plus encore, pour avancer des propositions à même de permettre au pays d'affronter les temps de disettes qui lui sont promis.

Le CNES et tout ce qu'il compte comme têtes pensantes a remis son rapport au Premier ministre qui a été obligé de changer de braquet après avoir pris tout de même toutes les mesures pour atténuer les tensions budgétaires subies par le pays : bancarisation de l'argent de l'informel, lancement de l'emprunt obligataire, réduction des importations, généralisation de la règle du 51/49 à tous les secteurs, y compris le commerce du détail.

Il a aussi admis après quelques tergiversations et un « rappel à l'ordre » du président de la République lui-même, lui intimant « de dire la vérité au peuple » que la crise est sérieuse et que la baisse du pétrole s'inscrit dans la durée.

Depuis, le Premier ministre s'emploie, dit-on, à travers une « veille stratégique » qui ne dit pas son nom, à étudier toutes les contributions qui se publient, spontanément, dans la presse nationale, même si beaucoup parmi ces gens du savoir font plus dans la rhétorique et la sémantique que dans l'analyse objective, sereine et sans complaisance du tableau de bord de l'économie du pays et de ses perspectives. Presque toutes leurs expertises se rejoignent, en ce sens qu'elles gravitent, essentiellement, autour de la révision des subventions et des transferts sociaux, de sorte qu'ils soient ciblés pour profiter aux catégories les plus démunies, la révision de la règle du 51/49 pour favoriser les investissements étrangers, la consécration effective de la liberté d'entreprendre en supprimant notamment l'autorisation préalable du CNI pour tout projet supérieur à 15 milliards de dinars, la dé-bureaucratisation, la révision de la fiscalité, la libération des prix, l'arrêt du processus d'adhésion à l'OMC, la sortie de la ZALE et l'abrogation de l'Accord d'association avec l'Union européenne.

Et aux observateurs de s'interroger sur ce que va faire le Premier ministre ? Va-t-il faire cause commune avec toutes ces thèses libérales et les potions amères de leurs auteurs ou s'en tenir à sa politique de « rationalisation des dépenses », différente, selon lui, de « l'austérité » qui fait peur aux ménages ? D'autres intellectuels aussi affûts évoquent, également, la nécessité d'installer partout « l'intelligence économique », ce mode de gouvernance universel fondé sur la maîtrise et l'exploitation de l'information stratégique pour créer de la valeur durable.

On parle aussi
du « tout Maghreb »
par opposition
au «non Maghreb!»

Ace propos, le chiffre de 100 milliards de dollars a été lancé ! Il correspondrait à des bénéfices qu'auraient pu engranger les économies du Maghreb à l'horizon 2015, si leurs pays cessaient de se regarder en chiens de faïence et déci-



daient, enfin, de coopérer ! L'information, rapportée par l'hebdomadaire Jeune Afrique, est imputée à Abderrahmane Hadj Nacer, l'ancien gouverneur de la Banque Centrale d'Algérie et partisan de l'UMA qui, hélas, s'est révélée incapable de s'affirmer comme ensemble régional. Pas plus politique qu'économique ! Pourtant, l'Union promise était riche de promesses à sa naissance : « Union douanière » dès 1995, puis « Marché commun », à l'horizon 2000.

Plusieurs années sont passées depuis et les économies du Maghreb continuent d'avancer en ordre dispersé malgré quelques rares initiatives comme la création d'une « Union maghrébine des employeurs » (UME) en 2007 et d'une « Union maghrébine des foires » en 2008 qui a tenu son premier salon à Alger.

Le bilan est bien maigre, ce qui avait alarmé le patron du FMI d'alors, Dominique Strauss-Kahn, qui, en 2008, lors d'une escale à Tripoli, a appelé « à accélérer la réalisation de l'intégration économique des pays de la zone ».

Paradoxe, les économies du pays du Maghreb s'avèrent davantage tournées vers l'Europe que vers leurs voisins directs. Plutôt aussi que de négocier, en force, avec l'Union européenne, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie ont fait cavalier seul, sans pour autant en tirer des avantages commerciaux et douaniers. Ce n'est quand même pas compliqué de s'appliquer à eux-mêmes les relations commerciales et douanières qu'ils ont avec l'UE, s'est étonné le même DSK à Tripoli.

La zone maghrébine a pourtant de quoi séduire, elle offre un marché de 100 millions de consommateurs à l'horizon 2020 ! Sauf que les dures réalités du terrain freinent toutes les initiatives : marchés aux besoins mal identifiés, lourdeurs bureaucratiques, barrières tarifaires, systèmes bancaires peu concurrentiels et donc faible soutien à l'investissement productif !

Les experts s'accordent, pourtant, à dire que la communauté économique maghrébine ferait gagner à ses membres une valeur ajoutée annuelle d'environ 10 milliards de dollars, soit l'équivalent de 5% de leurs produits intérieurs bruts cumulés. D'éminents universitaires de la Méditerranée, dont le professeur algérien Abderrahmane Mebtoul, ont tenté de relancer le débat et d'attirer ainsi l'attention des décideurs sur les avantages d'un Maghreb uni :

« il serait suicidaire pour chaque pays du Maghreb de faire cavalier seul », relève le professeur qui affirme que « l'intégration économique régionale est une nécessité historique. Et sans inclusion euro-méditerranéenne, le Maghreb se raidrait bien davantage balloté par les tempêtes du marché, avec le risque d'une marginalisation croissante ; une sortie des radars de l'histoire », a

prédit l'éminent professeur qui a ajouté « On peut faire avancer l'intégration maghrébine par des synergies culturelles et économiques comme cela s'est passé entre l'Allemagne et la France, grâce au programme Schuman du charbon et de l'acier ». Par exemple, et les exemples sont nombreux entre tous les pays du Maghreb, la combinaison du gaz algérien et du phosphate marocain aux moyens de co-partenariats internationaux bien ciblés, permettrait de créer une des plus grandes entreprises d'envergure mondiale d'engrais, selon les experts.

Ces derniers recommandent également la redynamisation de la « Banque maghrébine d'investissement », la création d'une « monnaie maghrébine », à l'image de l'euro européen, ainsi que la mise en place d'une « Bourse maghrébine » qui devrait s'insérer horizon 2020 au sein du projet de création de la Bourse euro-méditerranéenne.

Tous ces projets, s'ils étaient mis en œuvre, contribueraient, à coup sûr, à la prospérité du Maghreb et de ses habitants.

Certes, c'est encore un rêve, diront certains, au regard des obstacles de toutes natures qui ne sont pas à négliger. Le business peut faire, dit-on, ce que les politiques ne font pas ! Mais ce projet de l'UMA ne mobilise guère les dirigeants politiques, ou peu ou prou ! Malgré les déclarations qui affectent un positivisme de façade et les échanges épistolaires des plus denses entre les autorités, les raisons de la discorde entre pays voisins demeurent les plus fortes. A l'évidence, il y a des choses à faire ! Il y a de l'espace, par exemple, pour « la diplomatie économique », le Maghreb, avec ses frontières sécurisées, et surtout soulagé de s'être débarrassé de ses colonies conformément aux décisions onusiennes, a toutes les potentialités pour devenir un pivot stable. Et surtout pour traiter d'égal à égal avec l'Europe et la Chine !

En France, la diplomatie économique est le fer de lance du ministère des Affaires étrangères ; Laurent Fabius, en son temps et entre deux petites siestes, s'en est occupé personnellement ; qu'on se rappelle ses déplacements en Algérie pour promouvoir le partenariat signé avec Renault et l'enthousiasme qu'il a mis pour faire aboutir le contrat !

En attendant, crise du pétrole ou pas, beaucoup trouvent insensé que l'on continue à le pomper de façon frénétique pour payer la facture alimentaire, sans penser aux générations futures. En ces temps de crise, le gouvernement qui compte sur les « walis-managers » pour créer de la richesse, booster l'emploi et tirer la croissance vers le haut, ne pense qu'à réduire les dépenses de l'importation ; de combien de temps dispose-t-il pour, raisonnablement, « rationaliser » celles-ci sans dé-

truire en même temps des activités économiques connectées au commerce extérieur et, partant, mettre en difficulté les quelques PMI/PME qui contribuent à la croissance, malgré toutes les vicissitudes ?

On en était là, jusqu'à ce déplacement effectué dans la wilaya d'Oum El-Bougia par le Premier ministre, à la tête d'une forte délégation ministérielle, où il s'est montré plutôt rassurant, allant jusqu'à affirmer « que tous les indicateurs du pays sont au vert » ! Il rappelle, toutefois, que la rationalisation des dépenses est toujours de mise. Très optimiste, il pense, aussi, que la situation financière du pays tendra à se stabiliser en 2018.

A croire qu'il a été rassuré par les propos de M. Adnan Mazarei, directeur adjoint du FMI et néanmoins expert financier, de passage à Alger, qui répondant à la question de journalistes a déclaré : « l'Algérie n'a pas besoin, actuellement, de demander des prêts ; elle est en mesure de faire face au choc pétrolier et la baisse des cours du pétrole n'a pas impacté sa croissance ».

Pour rappel, les prévisions de croissance du FMI pour l'Algérie laissent entrevoir une amélioration jusqu'en 2021. Euphorique, le premier ministre accompagné de l'enfant du pays Abdeslem Bouchouareb, s'est même permis un « bain de foule » dans cette région de l'Est du pays, effaçant de la mémoire de ses habitants son malheureux mot qui lui a valu tant de déboires lors de la campagne électorale présidentielle.

Et, comme atteint par la grâce, Abdelmalek Sellal s'est rendu dans la foulée à Kigali pour recevoir « le prix du développement social » en hommage aux efforts et à la politique qui a été menée par le président de la République en la matière, ainsi que « le prix des prix » qui place l'Algérie et aussi Abdelaziz Bouteflika sur « le toit de l'Afrique ». De retour au pays, le Premier ministre a été vite rappelé à la réalité même si les succès engrangés sur la scène régionale sont bons à prendre, disent certains ; mais comme chacun le sait, l'austérité ne convient pas à la croissance, n'en déplaise à tous ceux qui prônent ce mode de gestion économique !

Il faut dire aussi que jusque là, seuls les décideurs politiques ont eu trop de gain de parole ; le dernier en date, Ahmed Ouyahia, usant de vieux clichés stéréotypés, n'a rien trouvé à dire aux jeunes de son parti regroupés à Oran, que « le meilleur d'entre vous était khemass et l'autre hemal et les jeunes se faisaient appeler ya oued ».

A croire que chez les politiques, tout est bon à dire ; on veut faire oublier qu'il y a d'autres énergies que l'on a pas assez écouteées, à l'image des producteurs de richesses et de savoir qui ne demandent pourtant qu'à servir leur pays. Si on leur donnait cette faculté !

Profils de carrière dans la médecine algérienne : ça cartonne !

Par Mustapha Maaoui*

Le point de vue du professeur Reggabi qui a fait réagir le professeur Chaoui et, à sa suite, le professeur Djidjelli, doit susciter le débat le plus large possible afin de trouver ensemble, au plus vite, les solutions de sauvetage d'un système, hélas, largement perverti. Voici ma contribution.

Je ne reviendrai pas sur la genèse ni l'état des lieux concernant les problèmes de fond. Ils ont été largement abordés par les trois collègues cités plus haut et qui les connaissent mieux que moi puisqu'ils ont côtoyé les instances tutélaires, l'un en tant que doyen, le second en tant que conseiller d'un chef de gouvernement, et le troisième en tant que président du syndicat des professeurs (SNECHU).

Je propose pour ma part de citer, de manière pratique, certains dysfonctionnements qui me semblent inacceptables, de les commenter et de proposer par la suite des solutions que j'ai régulièrement proposées dans les espaces où j'ai pu le faire.

TRANSPARENCE DES CONCOURS

Le 10 mars 2014, je présidais une réunion du Comité pédagogique national de Chirurgie, et je me suis adressé de manière informelle à l'assistance en disant à peu-près ceci : « Je viens d'apprendre fortuitement la tenue prochaine d'un concours de chefferie de service et j'ai pris en même temps connaissance de la grille d'évaluation qui circulait « sous le manteau » (...) le mouvement, le changement, le remplacement constituent le fondement de la vie et il est normal que soit respecté dans la sphère hospitalo-universitaire le principe de l'alternance, mais « il est inélégant de ne point informer certaines personnes qui devaient l'être ». En effet, en tant que président du CPN de chirurgie et en tant que chef de service susceptible d'être tiré au sort ou pouvant présenter des candidats, j'aurais dû être informé par les voies officielles par l'une des nombreuses instances qui se veulent être toutes tutélaires.

J'avais continué ma harangue envers mes jeunes collègues du CPN en leur demandant pendant qu'il était encore temps, et pour ne point courir le risque d'être discrédités pour l'avenir, de refuser ce type de concours opaque. J'avais dénoncé le tirage au sort qui relevait, à mes yeux et pour de nombreux collègues, de la clandestinité. J'avais rajouté que « si je trouvais normal que le syndicat soit convié à ce tirage au sort, il était encore plus normal que les CPN soient également de la partie » afin d'assurer plus de transparence et, partant, de crédibilité. Le tirage au sort qui importe le plus à l'humanité est celui de la coupe du monde de football : il est télévisé ! (Mon auditoire était resté de glace, et pourtant Sepp Blatter n'était pas encore passé aux aveux à l'époque en ce qui concerne la température des boules !) J'avais rappelé les principes d'une grille d'évaluation et souligné l'apport essentiel du jury, par définition souverain. La grille officielle concoctée recelait de nombreuses anomalies.

EQUITÉ

Pour ce concours de chefferie de service, les différents candidats n'allaient pas, cela va de soi, présenter les mêmes atouts. Chacun avait ses points forts : ceux qui avaient une grande expérience de « chefferie intérimaire » devraient en principe avoir plus de points que ceux qui n'ont pas assuré de tâches administratives. En contrepartie, ils risquaient d'être moins bien lotis que ceux qui s'étaient adonnés à la recherche ou s'étaient spécialisés sur une technique particulière. Les candidats qui avaient beaucoup communiqué ça et là en seront récompensés, mais aux détriments certainement de leurs activités en soins de santé publique puisque personne n'a pour le moment le don de l'ubiquité. La grille en question faisait la partie belle à une catégorie qui avait participé à son élaboration !

J'ai terminé mon intervention en rappelant que, au lendemain de l'indépendance de notre pays, le pouvoir politique et l'administration de l'époque avaient eu une tentative clientéliste en proposant aux quelques aînés en place de les adoubier comme professeurs « agrégés ». La plupart avaient cédé à la tentation et au piège tendu, et quelques turlupins irrévérencieux les avaient qualifiés de professeurs « sabrégés ». Tous n'étaient cependant pas tombés dans le traquenard, et j'avais alors cité ceux que je connaissais, à savoir Azzouzi Azi et Amar Bentounsi lesquels, quoique membres de l'ALN, avaient refusé et opté pour la voie noble des concours. Après avoir rappelé que tous ces aînés, quel qu'ait été leur choix, avaient pour circonstances

Le Quotidien d'Oran poursuit le débat sur le système hospitalo-universitaire avec cette fois-ci le témoignage du Pr. Mustapha Maaoui qui rappelle cette devise : « Obsequium amicos, veritas odium parit » (La complaisance engendre des amis, la vérité engendre la haine. Terence, 190-159 Av J.-C.)

atténuateuses pour les premiers, l'euphorie d'un pays durablement libéré et l'ignorance d'un système corrupteur qui n'avait pas encore sévi et pour tous le mérite d'avoir monté un système d'enseignement médical dans lequel nous baignons tous. Paix à leurs âmes ! J'ai terminé en demandant à l'auditoire quel serait leur choix actuel par rapport à cet exemple du passé : silence très éloquent. « Carpe Diem ! »

MÉTHODES INADÉQUATES

J'ai été tiré (désigné ?) au sort dans un jury plurIEL : médecine interne, gastro-entérologie, cardiologie. J'avais en premier lieu eu l'intention de refuser, mais à la suite de longues discussions avec le professeur Kamel Bouzid notamment, qui avait insisté pour que je m'investisse avec les autres collègues de bonne volonté « à veiller au grain et à sauver les meubles ». Je le répète, il y avait des candidats de grande qualité dans la plupart des disciplines et il ne fallait pas que le concours dérape. Avec une feuille de route comme cette satanée grille, c'était une gageure.

Le concours a eu lieu. Notre jury a été effrayé par le volume « des connaissances » : des cartons, que dis-je ? des conteneurs de documents relatant le parcours académique de chaque candidat ! Je me consolais en me disant que l'expression « avoir des bagages » venait sans doute de là. Physiquement, il était impossible de contrôler scrupuleusement chaque carton où s'entassaient des centaines de documents « dûment » validés à trois niveaux : le chef de service, le président du CPN et enfin le responsable de l'enseignement post-gradué auprès de monsieur le doyen. Vous imaginez la personne chargée de tamponner tous les jours des dizaines de documents dont on ne sait fiduciairement rien ? Pour me consoler encore une fois, je me suis dit que j'étais une espèce de pionçonner des lilas qui n'avait que le pensem de la chirurgie. Comparé au directeur de la post-graduation qui avait la charge de toutes les disciplines, j'étais relativement un privilégié.

LE POIDS DU NOMBRE

Le professeur Djidjelli a parlé fort justement du « numerus clausus » qu'on avait grand intérêt à instaurer pour débuter une carrière en médecine. Il cite le chiffre effrayant de 400 nouveaux chefs de service ! Comment ont-ils pu être évalués équitablement ? Où les mettre au travail ? Un élément de réponse est le « numerus clausus » à tous les niveaux, des concours au sens étymologique du terme, régulièrement organisés, afin d'endiguer le tsunami sporadique observé jusque-là, fruit d'une politique circonstancielle.

Après les réussites au baccalauréat arrachées selon la technique de la batte de base-ball d'il y a quelques années, remplacées actuellement par le cybertrafic, le recrutement en médecine est massif. Il suffit d'un peu de patience pour voir arriver le fameux test qui autorise l'inscription dans une des spécialités médicales. Inscrit en première année au tronc commun, il suffit de passer ce cap pour entrevoir un avenir balisé et radieux. Il convient en effet de passer une première session, éventuellement une seconde, voire une troisième (c'est arrivé) pour se retrouver dans un système très original, spécifique à la filière de chirurgie en Algérie : l'examen « classant non sanctionnant », concept ubuesque inventé en Algérie et qui bat en breche toutes les définitions connues concernant la notion d'examen. Arrivés à ce stade, les étudiants arrivent sans encombre au DEMS, sésame qui leur donne l'autorisation d'exercer la chirurgie. Parfois, même le premier « écueil » de la première année peut être aplani par décision de la « tutelle », toujours avalisée par la « conférence des doyens ». Ces derniers, dont personne ne conteste les compétences ou l'intégrité morale, sont malheureusement cooptés au lieu d'être élus par leurs pairs comme cela doit se faire, ce qui limite considérablement leur libre arbitre. Le professeur Regabi par exemple, qui a exprimé des idées si brillantes dans son « cri du cœur » était doyen. Il a été remercié ou poussé à la démission, comme il a été coopératif, par le fait du prince, sans explication.

ELIRE LES DOYENS

Il y a quelques années, en 2009-10, les résidents, dans un mouvement national de grève générale dont la responsabilité avait été à l'époque unanimement saluée, avaient clairement précisé les mo-

tifs de leur action. Parmi ces motifs, il y avait le service civil. Un des arguments avancés était que l'encadrement du territoire national ne devait pas incomber aux seuls médecins, et que considérer « La Santé » sous le seul angle thérapeutique était très réducteur. Ils n'avaient jamais demandé l'aumône d'une dispense d'examen. Pourtant cette année-là, il y a eu les résultats miraculeux de réussite à 100% en première année. L'ensemble des résidents, les bons, sans doute une bonne proportion, et les moins bons n'ont eu qu'à se laisser bercer par la vague « démocratique » pour arriver à bon port : ils sont maintenant chirurgiens, et l'Algérie a inventé le cursus chirurgical pélagique ! Pour le « follow-up » concernant cette promotion, ils sont actuellement en situation de service civil, envoyés un peu partout et en particulier dans le sud du pays, « qui fait partie intégrante du territoire national ». Régulièrement, et bien sûr sous les feux des caméras, des délégations de chirurgiens venus du nord du pays viennent, parfois en se croisant et en se bousculant dans le cadre de « parrainages » patriotiques et solidaires, faire le travail que les chirurgiens du service civil auraient pu ou dû faire eux-mêmes. Après la chirurgie pélagique, la chirurgie nomade !

Comme ce concept « d'examen classant non sanctionnant » était source de conflit régulièrement dénoncé, et qu'il fallait quand même un moyen d'évaluer l'enseignement (enseignants et enseignés), il y a eu la décision de faire signer par les étudiants qui s'inscrivaient après le test en chirurgie l'engagement qu'ils acceptaient le fait de pouvoir être reçus comme celui d'essuyer un possible échec (Arrêté 709). Cette décision de revenir à un vrai examen qui relève du bon sens le plus élémentaire a pourtant été considérée comme subversive et remise en cause de manière extrêmement suspecte puisqu'elle a été dénoncée par l'incontournable conférence des doyens, prétendument « approuvée » par les présidents des différents Comités pédagogiques nationaux. Le problème est que cette note largement diffusée par la suite était datée avant ladite conférence ! Cette supercherie avait été dénoncée au cours d'une assemblée de la SNECHU en date du 26 mai 2015, et une réunion a eu lieu le 1^{er} juin 2015 pour dissiper le malentendu. A cette occasion, Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique nous avait rassurés en nous affirmant que « la situation de l'Université algérienne n'était pas si mal que ce que l'on prétend ça et là : la preuve, l'Algérie compte trois prix Nobel ! ». Monsieur le ministre n'a cité qu'Albert Camus, et il était parti sans nous préciser s'il s'agissait de Camus de Mondovi ou celui de Cologne.

Pour éviter des compromissions gênantes avec l'autorité administrative qui risque, sans gardes-fous préalables, d'empêtrer sur les plates-bandes de la pédagogie et de l'enseignement, l'élection des doyens est la solution évidente.

INTERNET CONTRE AL CARBONE

Revenons à nos activités de « président du Comité pédagogique national de Chirurgie » : depuis deux mois, cela sent le concours (quand ? comment ?...) car il y a un défilé de jeunes collègues pour « le cachet ». Ne voulant pas pénaliser les postulants qui ont besoin d'enterrer cette ritualité, je les ai reçus individuellement comme le veut la déontologie, et j'ai procédé, souvent avec leur concours, encore un, à la tâche sacro-sainte de la validation au cachet humide. J'ai discuté chemin faisant avec chacun des candidats qui reconnaissaient tous l'incongruité de ce procédé. Je devais par exemple inspecter tel ou tel polycopié, déjà cacheté par le chef de service. Il est impossible de vérifier si c'est un travail original et qui a été distribué aux résidents ou alors, à l'époque du « Copier-Coller », d'un vulgaire plagiat. J'ai rappelé, aux plus anciens, sans avoir à le citer tant il était célèbre, le pionnier du plagiat dans la médecine algérienne. Je l'appelais à l'époque « Xeros-Mita » ou encore, allusion à Maspero qu'en rencontrai à l'époque dans nos librairies, « La joie... d'écrire ». Le jour où il a eu maille à partir avec l'OMS dont il avait détourné et signé de son nom un travail protégé par la loi, il devint pour moi « Al Carbone ». Mais ce sympathique précurseur de la fraude avait le mérite d'être un cas isolé, et à l'époque déjà, vers les années 70, le professeur Said Bouhellassa, avec qui je discutais d'une des entourloupes de ce prince de la rapine, trouvait des circonstances atténuantes au fripon, arguant que cette rage de publier à tout prix aurait gagné et se serait exprimée légalement et dignement si une ré-

glementation claire avait balisé et canalisé ce flux d'énergie. J'étais tout à fait d'accord.

La solution dans ces cas, pour éviter que ce précurseur n'engende des émules, se trouve dans les portails informatiques existant dans toutes les universités dignes de ce nom. Un enseignant désireux de produire un polycopié le met en ligne. Ce travail est à la disposition de qui le souhaite, en particulier les résidents, sous le contrôle de tous en matière de qualité et surtout de propriété intellectuelle et enfin, quand l'enseignant devra être à son tour évalué, la recherche en sera facilitée et sûrtout indiscutable.

« PROFESSEUR COMME TOUT LE MONDE »

Je terminerai en citant deux exemples connus en chirurgie, et qui illustrent la perversion atteinte dans notre corps, malade de sa médecine. Le premier est celui d'une malheureuse résidente, très connue de tous, de la promotion pélagique qui n'a jamais eu à affronter quelque épreuve que ce soit. Cette résidente a été, et c'est la seule, prise dans les mailles réglementaires, qui font qu'elle ne peut accéder à l'échelon supérieur, car son stage pratique n'a pas été validé par le professeur chef d'un service où, en une année, elle a fait une dizaine d'apparitions aussi brèves que furtives. Il a même estimé qu'elle n'était pas médicalement apte pour exercer la chirurgie, et l'ensemble des membres du CPN partagent cet avis. Ce chef de service l'a clairement écrit dans deux rapports transmis au CPN puis aux instances. J'ai personnellement proposé à cette résidente qui fait montre de plus d'assiduité devant mon bureau pour réclamer « ses droits » que dans les services où elle était en poste, de changer de filière, et de trouver une spécialité moins astreignante. Je l'ai proposé également à monsieur le doyen. Mais si je tiens compte des différentes correspondances émanant du ministère, il est possible qu'elle termine par « être professeur comme tout le monde », selon ses dires pleins d'espérance.

C'est cette même espérance, belle à voir en ces temps de grande morosité, qui a également inondé quelques-uns de nos collègues et amis lorsque a été créée l'Académie algérienne des sciences. Ne doutant de rien, ces amis qui ont par ailleurs des qualités et des compétences connues et reconnues, mais intoxiqués par les pratiques peu orthodoxes que j'évoque ici, ont décidé de concourir la fleur au fusil. Les membres du prestigieux jury concorde fort judicieusement par nos instances afin de donner plus de crédibilité à l'épreuve, se trouvaient, sous la houlette de Catherine Brechignac, secrétaire perpétuelle de l'académie des sciences françaises, et de tout un impressionnant panel de scientifiques venant des USA, du Royaume-Uni, d'Allemagne dans le bel Hôtel El Djazaïr, dans le patio qui fleurait bon le jasmin. A un moment donné, survint un coup de théâtre qui avait tétanisé nos illustres hôtes : un olibrius fit irruption dans le patio, poussant du pied un carton à la manière de Riadh Mahrez perforant la défense adverse. Angoisse et questions : « What's this ? Qu'est-ce que c'est ? » Et la réponse des accompagnateurs algériens a été : « Ce sont les dossiers des candidats ». Etonnement, soulagement, ordinateur. Madame Catherine Brechignac avait expliqué à son accompagnateur algérien que tout le cursus académique de chaque candidat était tout simplement sur la toile, pour peu qu'il ait pris la peine de communiquer dans des revues indexées.

UN PORTAIL INTERNET DÉDIÉ AUX PUBLICATIONS

L'une des propositions est donc de recourir, comme à l'université Houari-Boumediene, aux publications faites dans des revues indexées, livrées à la critique constructive de toute l'élite universitaire. Cela encouragerait la vraie recherche et même si c'est plus ardu, c'est plus motivant et également sans contestation possible. Cela aurait aidé ce sympathique chercheur bien de chez nous qui, dans sa quête du Prix Nobel pour ses travaux sur le « vaccin contre le diabète », a soulevé un immense espoir chez le peuple algérien et les responsables de la santé au plus haut niveau. Tout en rappelant au candidat que le Nobel est attribué à Stockholm et non aux USA, et en attendant cette juste récompense, l'ensemble des équipes de chirurgiens continuent à travailler ... d'arrache-pied en cas de complications du diabète, et voir leur profil de carrière balisé, du bac au Nobel en passant par les examens et les concours sous le mot d'ordre : classant, non sanctionnant !

Pr. - Président du Comité pédagogique national de Chirurgie

L'été et ses maux : entre incivisme et laxisme

Par Bouchikhi Nourredine

Et voilà à peine le mois sacré de Ramadan passé que commence la saison des mariages et tout ce qui s'ensuit de festivités célébrées par certains et malheureusement redoutées par beaucoup d'autres.

Dès la tombée de la nuit surgissent de toute part (aucun quartier, avenue ou rue n'est épargné) des cortèges faits souvent de luxueuses voitures en totale inadéquation avec le comportement de ses occupants, klaxons à fond sans aucun égard pour un malade, un travailleur fatigué désireux de récupérer d'une journée de dur labeur ou simplement un citoyen aspirant au calme. Nous assistons désarmés à un spectacle devenu banal digne de certains rallyes sauvages, des voitures souvent drivées par des jeunes qui se foutent joyeusement des règles de conduite automobile entament des courses-poursuites en plein centre-ville bloquant les voies et empruntant même des sens interdits, mettant les nerfs des autres usagers à rude épreuve avec un seul choix, celui de se résigner ou provoquer une bagarre générale. De chaque véhicule des passagers sont déportés à travers les fenêtres surtout des enfants censés être assis aux places de derrière occupent plutôt les premières loges sans ceinture de sécurité dans une indifférence et une irresponsabilité glaciales. Dans certaines villes, ces cortèges bloquent même les accès des grands axes sans se soucier des éventuels besoins parfois urgents tel un transfert de malade ou bien l'appel de pompiers ou simplement un voyageur transitant qui doit prendre son mal en patience pour pouvoir continuer son chemin et si par malheur vous êtes pris dans les tenailles d'un de ces cortèges, vous devriez circuler à leur cadence tout en ayant la peur au ventre d'être percuté, vous n'avez aucune possibilité de dépasser, c'est un vrai guet-apens que vous risquez d'y rencontrer même dans une route nationale ou autoroute et qui peut durer de longs moments. La ville et ses artères semblent être devenues leur propriété privée, ils n'ont de compte à rendre à personne.

Quand ces mariages ne sont pas organisés dans des salles de fêtes appropriées, c'est tard dans la soirée que finit ou plutôt commence « la fête ». Dans les cités ou quartiers une énorme tente est souvent dressée en guise de salon de réception selon la convenance de la famille des mariés sans tenir compte du voisinage et malheureusement ceci est aussi vrai quand il s'agit de décès, la tente mortuaire est installée au plus vite parfois au plein milieu d'une rue, imposant aux véhicules des détours et surtout des désagréments et même elle constitue pour les riverains une entrave au travail et un manque à gagner pour les commerces et autres activités de service qui se trouvent dans l'obligation de cesser leurs activités car leur accès est bloqué sans négociation pour un minimum de trois jours (durée du deuil) sans pouvoir réagir de crainte de se faire traiter de tous les qualificatifs injurieux. Cet événement dramatique mais néanmoins naturel se transforme alors en un exhibitionnisme assumé, le deuil devra être subi par tout le monde, le droit des vivants passe au second plan.

Revenons aux mariages, tard dans la nuit et jusqu'au petit matin les haut-parleurs sont à fond sans aucun répit pour des patients souffrants ou simplement un citoyen en besoin d'un sommeil réparateur. Le malheur c'est que cela perdure souvent tout l'été, un cauchemar qui se prolonge. A cela s'ajoute des explosions de pétards devenues une habitude quasi généralisée au mépris de la quiétude des citoyens.

Ce citoyen a le sentiment amer d'être délaissé seul face à ces dépassements car bien que les lois et règlements foisonnent que ce soit :

Primo : en matière de sécurité routière où toutes les infractions sont commises au vu et au su des autorités qui d'habitude ne sont pas indulgentes face à de banals dépassements laissent passer avec parfois leur bénédiction incompréhensible ces actes qui empoisonnent le quotidien des gens. Un

L'été symbole de vacances, de repos et de retrouvailles est devenu pour beaucoup d'Algériens synonyme de stress, de tracas et de nombreux désagréments ; en cause ces incivilités et ce laxisme à faire respecter les lois.



mariage ne peut être un prétexte pour piétiner dangereusement les règlements.

Secondo : en matière de tapage nocturne. Le temps est bien loin quand des agents de police venaient vérifier que la sono ne dérange plus le voisinage au-delà de minuit et tout le monde s'exécutait ainsi en respect pour la loi, nul besoin de se chamailler avec les voisins ou être obligé de porter plainte et subir ainsi toutes les casseroles judiciaires pour faire valoir un droit au repos et à la tranquillité.

Le rôle des autorités est capital dans la prévention des violences urbaines et tout manquement risque de pousser les gens à se faire justice eux-mêmes avec toutes les conséquences que cela pourrait engendrer sur la paix sociale.

L'été c'est aussi synonyme de plage, les gens chassés par la canicule s'y rendent pour profiter de l'immensité de la mer ou de baignades surtout pour les jeunes et les enfants accompagnés de leurs parents ; mais de quoi parlons-nous ? Nous n'avons presque aucune plage digne de ce nom (je précise bien : des plages accessibles au grand public.)

Rien que de s'y rendre est un calvaire, les routes n'ont pas été du tout pensées pour contenir ce flot de véhicules qui viennent de toutes parts, des bouchons interminables et tout le temps, pour les plus téméraires qui s'y aventurent ce n'est que le début, les plages publiques sont bondées car leur superficie se réduit en peau de chagrin d'année en année au grand bonheur de concessionnaires qui s'accaparent les meilleurs endroits pour édicter leur lois, les vacanciers sont rackettés dès leur arrivée en payant un droit d'entrée (même dans les plages communales censées être gratuites), ils sont ensuite contraints de louer à des prix exorbitants un parasol et des chaises même s'ils en possèdent les leurs au risque de se faire carrément refuser l'accès ou se faire agresser par des bandes prêtes à en découdre, le minimum requis pour un confort n'est pas assuré, d'abord et surtout le sentiment d'insécurité malgré la présence des forces de

l'ordre, ces plages ne disposent souvent pas de sanitaires sinon il faut en payer pour se soulaguer dans des baraquements sales et sans intimité, les douches sont inexistantes, souvent il n'y a pas d'eau du tout, les détritus jonchent la côte, les familles sont importunées.

Beaucoup de plages sont défigurées par des bâtisses en état de ruine ou par des constructions aussi laides que des bidonvilles, des égouts se déversant à ciel ouvert à proximité des plagiistes, des campings sauvages sans aucun attrait esthétique. Enfin des images désolantes qui répugnent toute personne ayant le moindre goût pour la beauté.

Pour ceux qui optent pour des locations les prix pratiqués sont à la hauteur de complexes étoilés mais hélas avec des prestations médiocres, la restauration en absence de tout contrôle est rendue chère sans que cela puisse avoir de justification et sans parler des normes d'hygiène.

A tel point que de plus en plus d'Algériens souuent au prix de sacrifices énormes et de patience préfèrent passer de l'autre côté de la frontière pour savourer un moment de détente. Ils se rendent en Tunisie bien que boudée par les Européens conséquence des derniers attentats terroristes, mais ils y trouvent des infrastructures modernes et bien entretenues avec un bon rapport qualité prix. Pour les plus chanceux et surtout pour les familles qui préfèrent voyager en voiture, leur destination prisée est l'Espagne : pour la majorité, l'objectif est loin de faire du tourisme car souvent c'est le même plaisir de carburant fait en Algérie qui les ramène à la fin de leur séjour, à en croire qu'ils prennent tout ce mal juste pour se rendre à une plage d'Alicante de l'autre côté de la Méditerranée en quête de sécurité, propreté et commodités, trois exigences indispensables qu'on n'arrive pas à leur garantir afin de développer le tourisme local et convaincre ainsi ces vacanciers de passer leur séjour dans leur pays et de fait épargner les devises qu'ils dépensent sous d'autres cieux.

Il est impératif avant de songer à attirer des touristes venant de contrées lointaines

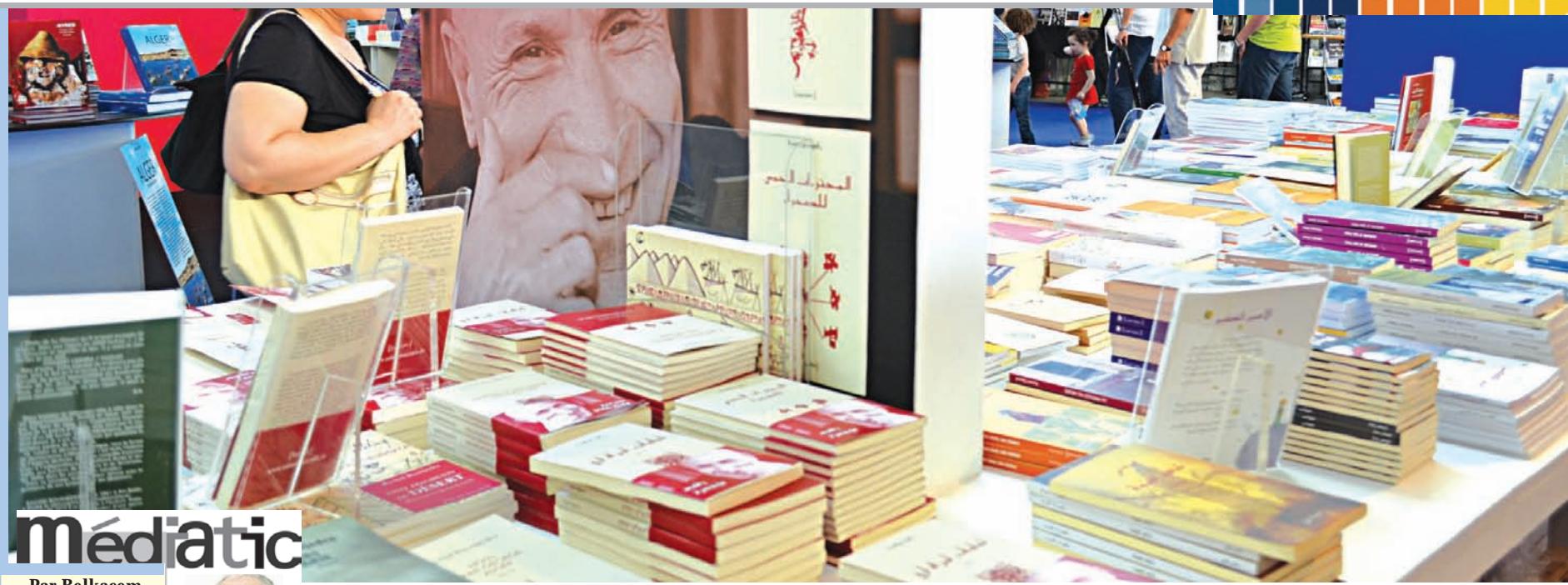
de satisfaire d'abord les besoins légitimes de nos propres concitoyens dont les exigences se rapprochent de plus en plus des standards internationaux ; conséquence de l'accroissement rapide du niveau de vie et de l'instruction.

Nous devrions prendre exemple sur nos voisins où d'importants investissements ont été consentis pour être compétitif à l'échelle internationale, il y va des moyens de communication modernes aux exigences de la sécurité, des divertissements jusqu'aux normes urbanistiques et architecturales les plus innovantes en passant par l'entretien et l'embellissement des lieux, la disponibilité en qualité et quantité des offres de services afin de rendre les prix concurrentiels, aucun maillon de la chaîne n'a été occulté ; pour ceux qui ont eu l'occasion de voir ou visiter ces infrastructures, ils pourront constater alors l'énorme retard pris par notre pays en la matière.

En attendant l'implication d'investisseurs professionnels capables de gagner ce challenge, la concession des plages doit être cédée au prix symbolique pour éviter toute répercussion sur les usagers en contrepartie les pouvoirs publics doivent veiller au respect rigoureux d'un cahier de charges à la hauteur des aspirations des estivants avec un contrôle sur les prix et les prestations pratiquées.

Beaucoup reste à faire, les citoyens ont leur rôle à jouer certes, mais surtout c'est aux pouvoirs publics qu'incombe le rôle de faire respecter les lois et règlements qui régissent les relations entre le citoyen et la société et entre le citoyen et les autorités en sévissant contre toute infraction relative à l'incivisme à la seule condition que nul ne peut être au-dessus de la loi. Le laxisme à faire respecter les lois ne peut être que préjudiciable à l'image du pays, à son économie et à la confiance des citoyens dans leurs gouvernements.

C'est le seul gage de succès qui passe bien avant les projets structuraux pour développer le tourisme et le rendre attractif dans notre pays.

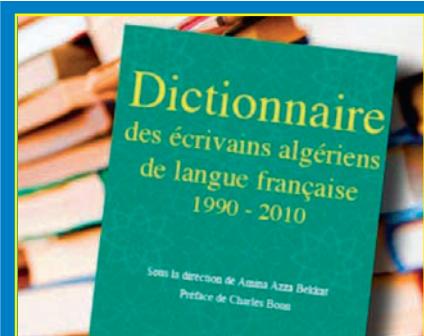


média tic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



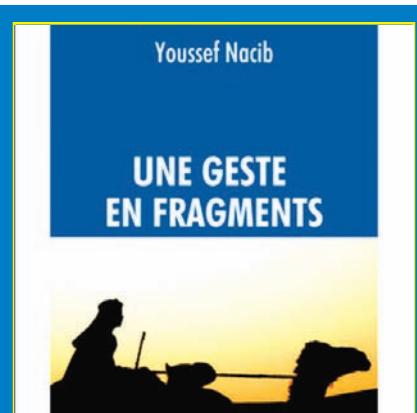
Richesses culturelles (méconnues)



DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS ALGÉRIENS DE LANGUE FRANÇAISE, 1990-2010. Ouvrage sous la direction de Amina Azza Bekkat (Préface de Charles Bonn), Chihab Editions, Alger 2014, 329 pages, 1. 260 dinars.



Psychisme et Anthropos. Revue du Laboratoire d'Anthropologie psychanalytique et de Psychopathologie de l'Université Alger2. Alger-Bouzaréah, n° 1, 2015. 117 pages en français et 80 pages en arabe. Diffusion gratuite



UNE GESTE EN FRAGMENTS. Essai de Youssef Nacib. Editions Alpha, Alger 2010 (Editions Publisud, Paris 1994). 372 pages en français et 117 pages en arabe. 1 000 dinars.

PS : Rachid Arhab, journaliste français d'origine algérienne, travaille, nous dit-on, sur l'idée de création d'une chaîne de télévision franco-algérienne, sur le modèle franco-allemand d'Arte... qui pourrait naître d'un accord inter-étatique entre la France et l'Algérie.

Bien sûr, Arte, après un démarrage très difficile, est devenue une réussite audiovisuelle, en abordant les questions difficiles par le biais de la culture et non par le biais de l'histoire revendicative hostile.

Vingt-cinq (25) contributeurs d'universités algériennes et étrangères (France, USA, G-B, Afrique du Sud) et soixante-deux (62) écrivains algériens (d'ici et d'ailleurs) présentés à travers leur(s) œuvre(s). Tous, (les contributeurs) ayant une grande pratique des textes littéraires qu'ils enseignent. Résumés incitants à la découverte, bibliographies aussi complètes que possible... le tout devenant un «dictionnaire encyclopédique» se limitant à l'essentiel (ce qui est estimé essentiel) se voulant aussi instrument de travail pour les enseignants et les étudiants.

Des «parcours de lectures» sous forme de notices, l'accent étant mis sur le style et l'écriture des auteurs.

Car, beaucoup ne s'en aperçoivent pas assez, la littérature algérienne de langue française a connu une évolution notable et importante en quelque décennies à peine. Elle n'a rien à voir avec le problème de langue(s), mais bien plutôt avec les dynamiques sociopolitiques connues par le pays.

Charles Bonn l'a très bien présenté : on a eu la période de l'émergence, «scénographie» d'une affirmation identitaire du groupe face à l'Autre (Dib, Mammeri, Feraoun, Kateb... et, aussi, Boudjedra et

Faïès). Une écriture singulière à l'évidente modernité. On a eu, ensuite, une littérature du témoignage, déjà amorcée avant les «années noires» et leur contexte tragique et qui va s'accélérer, avec un «rôle» si lourd qu'il a rendu difficile l'écriture auto-réflexive de la modernité... Nouveaux écrivains, dont beaucoup de femmes et omniprésence d'une mort centrale... Délocalisation des intrigues (que Mohammed Dib avait commencée)... Diversification des éditeurs, en Algérie et/ou ailleurs, avec l'apparition de jeunes auteurs... Production, au niveau de l'auteur, d'œuvres autonomes lesunes par rapport aux autres, avec des textes relativement différents les uns des autres, rendant difficile les présentations didactiques de ces nouvelles écritures, et impossibilité de dégager des écoles ou des «courants littéraires». La «dissémination postmoderne», écrit Charles Bonn. Du pain sur la planche pour les futurs «critiques littéraires» !

L'auteur : professeur de littératures francophones à l'université de Blida (Sâad-Dahlab). A pris une grande part dans les recherches sur les littératures d'Afrique. A par-

mille», «Souffrance psychique en Algérie...», «Travail auprès des autistes en centres spécialisés...», «L'impact des systèmes familiaux, de l'ajustement familial et du profil d'attachement sur le stress...», «L'empreinte culturelle au test Rorschach»...

L'auteur : Lapp / Université Alger 2 (Lepastier, Nacir Benalla, Yasmine Latrèche, Fatima Moussa, Houria Ahcene-Djaballah, Selma Bouzidi, Nassima Boumazouza, Sadja Bentoune, Fatima Bennifolk, Fanny Dagnet, Alef Chahira, H. Nouani, Samira Nourine, Brahim Brahimi, Boudjalal Souhila, Bouzar Youcef) Email : lappualger@yahoo.fr .

Extraits : «Le vécu de la personne en dehors de son milieu familial inclut les différentes institutions fréquentées par le sujet du primaire jusqu'à l'université et au-delà. Ce sont ces espaces transitionnels qui aident le sujet à se propulsier vers l'équilibre et la réussite» (p. 37). «En Algérie, des pratiques rituelles ancestrales sont encore des remèdes favoris dans le quotidien, faisant l'objet d'une grande popularité et convoitise. A titre d'exemple, l'épilepsie, cette maladie neurologique a été considérée pendant longtemps comme d'origine démoniaque avec la croyance que l'épileptique est terrassé par un démon, le malade pri-

l'épopée hilienne (qui ne connaît Djazia, «belle, intelligente et courageuse»... qui devint l'épouse de son cousin german, le fameux Dhiab ben Ghanem / La ruse dans la geste/ Le développement d'une rumeur rurale/ La geste entre tradition et modernité/Une (riche) bibliographie/ Un corpus de textes (la collection de vingt témoignages dans les deux langues, arabe et français).../ Et, un index des noms propres pour trouver et vous retrouver.

L'auteur : professeur à l'Université d'Alger, professeur associé à l'Université de Tizi Ouzou, professeur invité aux Universités de Milan et de Paris I, il a été le premier directeur général de l'Office des publications universitaires (OPU), de 1975 à 1990. Auteur de plusieurs ouvrages centrés sur le patrimoine culturel oral d'expression arabe, dialectale et amazigh.

Extraits : «Il n'y eut jamais une geste (ndlr : «ensemble d'exploits racontés dans un cycle de poèmes épiques») hilienne, version unique et inviolable, mais des variantes plus ou moins denses, plus ou moins vraisemblables, tantôt en vers, tantôt en prose, tantôt brèves, tantôt démesurées. Récit profane s'il en fut, et en société islamique, l'épopée ne pouvait que s'alléger sporadiquement ou s'enrichir en d'autre temps, n'étant pas supportée par un ressort spirituel» (20). «Les Hilaliens

Il est pourtant évident que l'idée, acceptée, a très peu de chances d'aller plus loin. Avant de lancer Arte, les dirigeants des deux pays avaient tout fait (et réussi) pour «réconcilier» les deux peuples français et allemand afin que leurs histoires communes, très heurtées et par plusieurs fois assez sanglantes, soient, sinon «liquides», du moins archivées. Ce qui n'est nullement le cas pour la France et l'Algérie. Une histoire commune de 132 ans dont les traces sont encore visibles chez les uns comme chez les autres... une histoire qui s'est tellestée d'autres histoires au cours

de ce demi-siècle d'indépendance... l'esprit «colonial» persistant outre-Méditerranée, chez des dirigeants comme chez bien des revanchards, on l'a bien vu lors de la «décennie rouge»... et, ici, chez beaucoup, une éducation anti-colonialiste «cultivant» une ambiance de haine du «français» (lire le bel article de Maâmar Farah, in *Le Soir d'Algérie* du jeudi 14 juillet : «Anti-français, mais prêts à tout pour un visa»). Un beau projet, certes, mais pour l'instant et pour un bon bout de temps irréalisable. Cependant, il ne faut pas se décourager !

ticipé et dirigé plusieurs ouvrages collectifs, des revues...
Extraits : «Fallait-il introduire les auteurs qui vivent et écrivent ailleurs lorsqu'ils sont d'origine algérienne ? Le débat est ancien et les façons de le résoudre multiples. Là encore, c'est la renommée qui a fait la différence et nous avons décidé de garder les plus connus... » (Amina Azza Bekkat, *avant-propos*, p. 9).

Avis Outil de travail indispensable, bien qu'incomplet, nous laissant sur notre faim... surtout après être passé par la caisse !

Citations : «Les écrivains algériens se caractérisent par des façons de narrer et de composer qui constituent leur singularité» (Amina Azza Bekkat, *avant-propos*, p. 8). «Le réel est trop lourd pour permettre l'écriture auto-réflexive de la modernité des années précédentes» (Charles Bonn, *introduction*, p. 15). «Dans la plupart des textes des nouveaux écrivains que ces années voient surgir, et parmi lesquels les œuvres de femmes sont de plus en plus nombreuses, la mort est centrale et omniprésente» (Charles Bonn, *introduction*, p. 12)

vilégiant en quelque sorte d'être posé pour accéder ainsi au traitement traditionnel» (p. 51)

Avis Très prometteur ! Destiné aux chercheurs, aux spécialistes et... aux curieux... plus nombreux qu'on ne le croit. A lire... et à imiter. A «mettre en ligne» pour une visibilité accrue sur le marché international de la recherche scientifique... et améliorer, ainsi, le classement du secteur. Critique : les résumés devraient être faits dans les deux langues.

Citations : «Les progrès des communications ont entraîné un bouleversement dans les relations humaines dont seuls les premiers effets ont été perçus jusqu'à présent. L'information, en direct et en images, atteint, en même temps, l'esprit de centaines de millions de personnes. Ainsi, l'émotion l'emporte sur la réflexion et la petite phrase supprime la pensée» (Samuel Lepastier, Psychanalyste, Université Paris-Ouest p. 25). «Les relations interpersonnelles sont intimement liées à la souffrance intrapsychique, et il est difficile de prendre en charge les patients sans prendre en compte la problématique familiale» (Houria Ahcene-Djaballah, Selma Bouzidi ; Nassima Boumazouza, Psychologues cliniciennes, Université d'Alger 2, p. 65)

se sont tellement sentis dans leur élément naturel au Maghreb qu'ils ont affecté aux lieux-dits et reliefs leurs propres toponymes» (p. 44), «Les descendants de Hilal, aujourd'hui, surtout quand ils sont illétrés, ont une tendance réductrice à faire de tous leurs aieux primatifs des contemporains, voire des parents du Prophète. Ce qui n'est pas tout à fait innocent. Cette localisation chronologique induit une double survalorisation de l'agnat (ndlr : «parenté par les hommes uniquement») et de sa culture» (p. 71).

Avis Etre patient et passionné par la chose... mais extrêmement enrichissant... pour savoir combien est complexe (donc diverse et belle) l'histoire sociale d'un pays, le nôtre encore plus.

Citations : «Les premières (les structures économiques de production et de distribution) peuvent s'améliorer, disparaître et être remplacées sans trop de stigmates, la rupture de seconds (les symboles) engendre des traumatismes autrement plus douloureux» (p. 10). «C'est dans les situations sans issue et périlleuses en un mot qu'émergent les héros» (p. 16). «Tandis que le Japon est demeuré «le bout du monde» pauvre en richesses naturelles et donc peu convoité par surcroît, l'Algérie est inscrite au carrefour des migrations, des continents et des cultures (p. 31)»

Pourquoi Bush n'a-t-il pas été jugé devant la Cour pénale internationale ?

Quatorze ans après la création de la CPI, son bilan est pathétique. Deux livres mettent à nu un système dévoré par ses compromissions.

L'OBJS

La question reste en suspens. De quel droit George Bush a-t-il fait bombarder les Irakiens en 2003? Aujourd'hui encore, c'est une blessure pour les opinions publiques européennes, et il semble de plus en plus clair qu'un lien existe entre cette «intervention» (l'euphémisme aussi est une arme lourde) et la fabrique de l'organisation Etat islamique.

A la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, créée en 2002 pour juger les criminels de guerre, là même où s'est ouvert en janvier le procès du président ivoirien déchu Laurent Gbagbo, l'affaire était classée. Mais la gouvernance a changé. Au procureur argentin Luis Moreno Ocampo a succédé, au printemps 2012, la Gambienne Fatou Bensouda, laquelle a ressorti l'embarrassant dossier. Et justement la Grande-Bretagne s'apprête à y verser une pièce maîtresse.

En juillet prochain devrait être enfin rendu au public le rapport Chilcot sur les raisons de l'engagement britannique dans la guerre en Irak. Apparaîtront au grand jour les mensonges de Tony Blair, qui, avec son ami Bush, mit en place la propagande sur les armes de destruction massive, au nom de quoi on bombarda. Sur ce fondement, il pourrait surgir du havre de la justice globale une vérité interdite.

"LES GUERRES AMÉRICAINES N'ONT PAS VRAIMENT RENDU LE MONDE MEILLEUR"

En attendant, avec leur refus réitéré de rejoindre les 123 Etats membres de la Cour pénale internationale, les Etats-Unis travaillent à se mettre à l'abri de toute poursuite. «Les dirigeants américains ont bien raison de croire qu'une bonne partie de la planète serait ravie de voir l'un d'entre eux devant la Cour», écrit Stéphanie Maupas, correspondante à La Haye pour «le Monde» et France 24, dans «le Joker des puissants», 400 pages méticuleuses et si-dérangeantes sur la Cour et ses «impuissances consenties».

Leurs guerres, du Vietnam à la Libye en passant par le Nicaragua, la Colombie, l'Irak et l'Afghanistan, parmi d'autres, n'ont pas vraiment rendu le monde meilleur. Avec Luis Moreno Ocampo, l'affaire était entendue.

Fatou Bensouda semble, elle, moins encline à mettre un point final à l'affaire pour de simples raisons politiques.»

Au même moment, dans «l'Ordre et le Monde», Juan Branco, recruté au bureau du procureur de 2010 à 2011, aujourd'hui enseignant à Yale et conseiller de Julian Assange, constate lui aussi le mélange d'incompétence et de soumission politique de la Cour.

Pourtant, on se souvient de l'espoir qu'avait fait naître en 2002 l'institution toute neuve qui devait mettre fin au scandale des scandales: l'impunité des criminels de guerre et l'immunité des chefs d'Etat. Un traité préalable, signé à Rome en 1998, cinquante ans après le procès de Nuremberg, avait sonné le glas du règne infini des tyrans: la Cour serait permanente, et le crime, imprescriptible.

Elle se substituerait aux tribunaux ad hoc, Tribunal pénal international pour le Rwanda ou pour l'ex-Yougoslavie. Elle ferait peur aux chefs d'Etat réélus avec des scores qui en disent long sur la nature de leur régime. On traquerait les criminels de guerre sur toute la planète. La CPI serait saisie dès lors qu'un Etat membre ne pourraient ou ne voudrait pas prendre en charge un jugeant dans ses propres tribunaux.

Elle pourrait se saisir elle-même, avec l'aval de trois de ses juges, pour tout crime commis par les Etats signataires ou par leurs ressortissants, où qu'ils soient dans le monde. Ce siècle avait deux ans et une justice nouvelle.

"DÉCRET D'INVASION DE LA HAYE"

Or que croyez-vous qu'il arriva tandis que les nations œuvraient à ce progrès humain? L'Amérique posa des garde-fous pour elle-même, comme cet article 16 permettant au Conseil de Sécurité de l'ONU (et à ses cinq membres permanents: Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) de suspendre les poursuites engagées en cas de «danger pour la paix». Notion floue, facilement opposable, qui servira bientôt.

Les ONG partent alors en quête de ratifications à travers le monde. Pour l'ouverture de la Cour, en juillet 2002, Angelina prête son minois joli aux opérations de communication. Cet été-là, l'Amérique adopte l'American Service-Members' Protection Act (Aspa) qui l'autorise à soustraire ses ressortissants à la justice, y compris par des



moyens militaires. On l'appelle ironiquement «The Hague Invasion Act» (le «décret d'invasion de La Haye»), puisque théoriquement les Américains auraient le droit de débarquer sur les rives de la mer du Nord si un de leurs ressortissants s'y trouvait détenu.

En 2012, la Cour fête ses dix ans. Avec une seule condamnation à son actif. Celle de Thomas Lubanga, pour l'enrôlement d'enfants-soldats en République démocratique du Congo (RDC). Une série de non-lieux, des chefs d'Etat en exercice qu'on a essayé de coincer en vain: Kadhafi (mort avant), le président du Soudan Al-Bachir, recherché pour ses crimes au Darfour (en fuite), celui du Kenya (non-lieu). Et des enquêtes en cours dans sept pays africains. La Cour se rêve universelle, on lui fait un procès en postcolonialisme.

La fronde de l'Afrique contre la CPI a engendré un véritable shopping judiciaire. Des juristes et des ONG cherchent sans relâche où le procureur pourrait poser ses filets. La FIDH [Fédération internationale des Droits de l'Homme, NDRL] a proposé l'Afghanistan, la Palestine, puis l'Ukraine et enfin le

Mexique. On fait tourner le globe pour y planter une aiguille.»

BUDGET ANNUEL : 130 MILLIONS D'EUROS

Pour succéder à Ocampo, on cherche quelqu'un qui rassure l'Afrique offensée. C'est donc son adjointe, la très estimée Fatou Bensouda, qui est nommée. La Gambienne prend pour numéro deux James Stewart, ancien du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Ce duo se retrouve aux manettes d'un «machin» à la réputation entachée depuis le procès Lubanga, en 2009, et l'audition du premier témoin de l'histoire de la Cour, un jeune Congolais, ex-enfant soldat appelé «P298».

Prié en swahili de jurer de dire la vérité, rien que la vérité, il craque: «Comme j'ai juré devant Dieu que je vais dire la vérité, votre question me met en difficulté par rapport à la vérité.» Il raconte que ses déclarations, on les lui a «enseignées». Qu'il a été approché par une ONG lui promettant «des vêtements et beaucoup de choses». Devant les caméras du monde, «P298» devient le révélateur de la corruption et de la pagaille qui peuvent survenir sur le terrain, à des milliers de kilomètres de La Haye.

Le territoire ivoirien ne manque pas d'enfants-soldats, mais on s'aperçoit que des intermédiaires recrutés par les enquêteurs de la Cour ont façonné des adolescents sur mesure. La CPI est perçue comme une «fontaine à fric». La population miséreuse est prête à s'improviser enquêtrice, pourvoyeuse de victimes, victime soi-même. C'est l'occasion pour quelques-uns de fuir la pauvreté - la Cour dispose d'un bon budget pour accueillir en Europe les témoins et leurs familles.

Renvoyer la CPI à sa mission première est-il possible? Depuis 2012, seul un mandat d'arrêt pour crime contre l'humanité a été lancé, contre un djihadiste malien responsable de la destruction des mausolées de Tombouctou, dont le procès s'ouvre bientôt. Il y a eu deux condamnations: deux Congolais, Germain Katanga et Jean-Pierre Bemba. Stéphanie Maupas signale quelques fugitifs, comme Simone Gbagbo. Le dossier kényan (sur les violences postélectorales de décembre 2007) s'est effondré, faute d'enquête solide.

La Cour plaide le manque de moyens, mais, pour la correspondante du «Monde», c'est de la mauvaise foi. Le salaire des juges (15.000 euros par mois) et leurs avantages d'expatriés donnent une idée du train de vie de l'institution. Son budget annuel est de 130 millions d'euros. C'est d'ailleurs le prix de quinze jours de frappes aériennes sur cet Irak qui préoccupe Fatou Bensouda au point, donc, de rouvrir le dossier des crimes commis par la coalition américano-britannique. Un timide espoir que la Cour pénale internationale fasse ce pour quoi les deniers publics de tant de pays lui sont versés: dire la vérité, rendre justice.



L'angoisse du biberon vide

La pénurie de lait subventionné en poudre pour nourrissons refait surface. Elle provoque la grogne des parents obligés de se joindre à des files d'attente sans fin. La flambée des prix est aussi de rigueur, tandis que le ministère de la Santé minimise la crise.

Al-Ahram Hebdo

Dans le centre-ville du Caire, face au guichet de la Société égyptienne pour le commerce des médicaments, la file d'attente est longue. Les parents attendent leur tour, certains avec patience et résignation, d'autres en soupirant. Ils sont là pour acheter des boîtes de lait en poudre subventionnée, et la scène se répète chaque jour devant les centaines de centres de distribution du pays.

«Cela fait longtemps que le lait en poudre pour nourrissons est introuvable. J'ai fait le tour de toutes les pharmacies du quartier, mais sans succès. Ma femme ne peut pas allaiter notre bébé car elle souffre d'hypertension et prend 3 sortes de médicaments», lance Moustapha, attendant son tour, acte de naissance de son fils en main pour justifier son droit au guichet. Chauffeur de taxi, ce père confie que son nouveau-né risque la malnutrition car trop jeune pour recevoir un substitut alimentaire. Cela fait des heures qu'il est là à faire la queue et que du coup, il ne gagne pas un sou. Moustapha explique qu'il n'a d'autre choix que d'attendre, espérant rentrer chez lui avec deux boîtes de lait.

Pour Nadia, une fonctionnaire qui vient de mettre au monde des triplés, la situation est identique. «Comment nourrir trois bouches à la fois ? Je dois alterner entre allaitement et biberon, mais le lait en poudre est devenu une denrée rare», se plaint-elle. Et d'ajouter : «Comme à l'accoutumée, la pénurie provoque un marché noir où des gens sans scrupules vendent la boîte à 60 L.E., et parfois même à 100 L.E. Des prix impossibles pour nous !». La conversation est interrompue par deux femmes qui se disputent le tour au guichet.

«Nous distribuons chaque jour 4 800 boîtes de lait. Le problème est que la majorité des gens présents ici viennent d'autres gouvernorats», dit l'employé du guichet. «Chaque semaine, j'ai des dépenses supplé-

mentaires pour le transport, mais je n'ai pas le choix. La boîte de lait est passée de 3 L.E. à 17 L.E., si j'en trouve. Et personne ne sait à quel prix elle sera vendue le lendemain», s'indigne Ragab, qui vient de Sohag. Une fois servi, il peine à quitter la file d'attente, tellement les gens y sont comprimés. Mais il est libéré et heureux, avec ses deux boîtes de lait en poudre à la main. La semaine prochaine, il repassera pour se réapprovisionner.

PAS LA PREMIÈRE CRISE

Ce n'est pas la première crise du lait en poudre pour nourrissons que la population endure. De temps à autre, elle réapparaît révélant ainsi l'échec du ministère de la Santé à régler le problème. Et à chaque pénurie, le gouvernement pointe du doigt le marché noir. Il y a deux mois déjà, le gouvernement a annoncé que le lait pour nourrissons ne serait bientôt plus subventionné. En réaction, de nombreuses familles ont assiégié le siège de la Société égyptienne pour le commerce des médicaments, chargée de la distribution de ce lait. Mahmoud Fouad, avocat et directeur du Centre égyptien pour les droits aux médicaments, pense que l'une des causes de cette pénurie est la grande disparité entre l'offre et la demande sur le marché, qui a fait augmenter les prix de façon importante. «En Egypte, il y a 1,8 million de naissances par an et l'Etat subventionne 18 millions de boîtes de lait pour nourrissons par an depuis l'époque où la population était de 60 millions de personnes. Alors qu'aujourd'hui, elle est de 90 millions. La boîte que le citoyen achète à 3 L.E. coûte à l'Etat 31 L.E. Le quota de chaque pharmacie en lait subventionné est de 10 à 12 boîtes par mois, ce qui ne peut évidemment pas couvrir la demande des familles, puisqu'il faut deux boîtes par semaine par nourrisson», explique-t-il, tout en ajoutant que la gestion dans les centres de distribution est mauvaise, sans oublier les commerçants véreux qui ont envenimé le problème. «Les campagnes d'inspection auprès des socié-



tés distributrices n'existent pas. Le ministère ne possède même pas de base de données des lieux de distribution. Alors, plusieurs pharmacies se retrouvent privées de leur quota et une partie est vendue au marché noir», souligne Fouad, tout en ajoutant que des pharmacies vendent ce lait sans demander de présentation d'acte de naissance et que le ministère ne sanctionne pas ces infractions. Iman Darwich, pharmacienne, précise aussi que le problème vient des pâtisseries et confiseries ayant recours à ce lait pour son prix abordable.

REOURS INCONTOURNABLE

Doaa Moustapha, pédiatre au Centre national des recherches, annonce que le recours au lait en poudre pour nourrir les nouveau-nés est aujourd'hui incontournable vu la baisse vertigineuse du taux d'allaitement maternel en Egypte. Une chute qui s'accentue malgré toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les campagnes d'encouragement et de promotion de l'allaitement maternel. «L'allaitement maternel ne sera jamais égalé par l'alimentation artificielle industrielle, même si celle-ci fait des progrès d'année en année. C'est une alternative certes, mais pas toujours réconfortante pour les bébés et leurs parents. Elle cause des problèmes digestifs pour les bébés que l'on peut éviter avec l'allaitement maternel dès les premiers jours de leur naissance. Ces problèmes affectent la qualité de vie de toute la famille», explique Mous-

tapha. Cependant, Ali Abdallah, directeur du Centre égyptien pour les études des médicaments et des statistiques, pense que la pénurie, cette fois, s'explique notamment par la dévaluation de la livre égyptienne face au dollar qui s'est répercute sur le lait en poudre comme tous les autres médicaments et produits alimentaires importés. C'est malheureusement le consommateur qui en pâtit. Selon les recommandations de la Société holding pharmaceutique, une seule boîte de lait doit être distribuée par semaine et par pharmacie, pour ne pas déstabiliser les stocks. «Le lait importé a également augmenté de prix, passant de 45 L.E. à 100 L.E. Tout cela a provoqué la crise et a poussé de nombreux parents à rechercher du lait subventionné. Résultat : le lait va dans les mains de ceux qui n'en ont pas besoin», dit-il, en s'attendant à des perturbations plus graves dans les jours à venir.

SYSTÈME DE CARTE À PUCE

Parents et pharmaciens, au cœur de la pénurie, sont toutefois face à un ministère de Santé qui la nie. «Il n'existe pas de grave pénurie de lait pour nourrissons et la rumeur qui circule selon laquelle l'Etat ne va plus le subventionner est infondée», affirme Dr Soad Abdel-Méguid, au ministère de la Santé. Elle insiste également sur le fait que ce genre de pénurie ne se reproduira plus, puisque le ministre de la Santé, Ahmad Emadeddine, a indiqué que le quota de lait subventionné serait délivré avec un système de carte à puce afin de lutter contre le

marché noir. Un système qui sera mis en application dans trois mois. Le ministère de la Santé envisage aussi d'augmenter le nombre de centres de distribution et d'unités de protection de la maternité et de l'enfance dépendant du ministère : ils devraient passer de 611 à 1 005, en tenant compte de la répartition géographique. Mais pour Soad Abdel-Méguid, le problème majeur est l'incorrection de certaines personnes qui se permettent de vendre au marché noir ce lait vital pour les nourrissons. Elle demande ainsi aux pharmaciens de faire preuve de discernement et de vendre le lait subventionné à ceux qui en ont vraiment besoin, puisqu'ils connaissent bien leurs clients.

Toutefois, certains parents restent sceptiques face aux nouvelles mesures visant à garantir une meilleure distribution de ce lait en poudre. C'est le cas de Mégahed, maçon. Ecroulé vif par la flambée des prix, il se voit ainsi presque privé de l'aliment vital pour son bébé dont la disponibilité est censée être garantie par l'Etat. Il ne parvient pas à acheter le lait importé vendu à une centaine de L.E. Sa femme a dû opter pour le lait de vache pour nourrir son nourrisson de 4 mois, puisque la boîte de lait subventionné qu'elle achetait en pharmacie à 18 L.E. est désormais introuvable. Résultat : Son nouveau-né souffre d'une allergie. «Ce lait en poudre est vital, et la pénurie n'est qu'une preuve du laisser-aller du ministère de la Santé, pour qui la vie de nos enfants ne compte pas», conclut Mégahed.

Hillary Clinton et Barack Obama, les meilleurs ennemis



Hillary Clinton et Barack Obama se sont violemment affrontés en 2007-2008 ; puis ils ont travaillé main dans la main, et aujourd'hui, le président américain soutient officiellement son ex-rivale pour lui succéder. Véritable amitié ou relation stratégique ?

MATCH PARIS

Hillary Clinton et Barack Obama, une longue histoire «d'amour». Celui qui n'était alors que sénateur de l'Illinois n'a pas ménagé la sénatrice de New York en 2007, et réciproquement. Barack disait d'Hillary que «son expérience en politique étrangère a consisté à prendre le thé avec des ambassadeurs». Elle disait d'Obama que la sienne «tenait en un discours prononcé en 2002 [contre la guerre d'Irak]».

En 2008, Bill Clinton avait comparé la prise de position d'Obama contre la guerre en Irak à un «conte de fées» et aurait dit, selon le journaliste américaine Edward Klein, qui a écrit «Blood Feud : The Clintons vs. the Obamas» («Effusion de sang : les Clinton vs les Obama») : «Il y a quelques années, ce type aurait porté nos valises.» En retour, Obama avait traité Clinton de «raciste».

Ça, c'était avant, pendant les primaires démocrates qui ont vu triompher le presque inconnu, humiliant celle qui était déjà dans le paysage politique depuis plus de quinze ans. Puis l'ex-Première dame est devenue secrétaire d'Etat de son ancien

rival. Elle l'a servi avec loyauté durant son premier mandat. En 2014, alors qu'elle n'était pas encore candidate à la Maison Blanche, Hillary Clinton confiait à Paris Match avoir des liens d'amitié avec Barack Obama. «Nous nous sommes beaucoup affrontés, en 2008, reconnaissait-elle. Mais, après sa victoire aux primaires démocrates, nous avons pris rendez-vous et ce fut un moment important qui nous a donné l'occasion de purger le passé, d'évoquer ce que nous pensions et ressentions, nous avait-elle expliqué. A partir de là, j'ai tout fait pour qu'il soit élu. Quand il m'a demandé de devenir secrétaire d'Etat, ce fut une surprise et j'ai refusé à deux reprises. Finalement, quand j'ai accepté, il m'a dit : "Je pense qu'on va devenir bons amis, à l'inverse de ce que les gens disent." Il avait raison.»

"JE SUIS AVEC ELLE"

Si certains pensent que cette «amitié» n'est qu'une façade - Edward Klein en tête - le président des Etats-Unis pour encore quelques mois a officialisé jeudi son soutien à son ex-rivale face à Donald Trump. «Je suis avec elle, je suis impatient de faire campagne avec Hillary», a lancé M. Obama dans une vidéo diffusée par l'équipe de l'ancienne secrétaire d'Etat. Retour sur leur relation en images.

Tatoueur au Maroc : une profession, deux pratiques

Il suffit d'effectuer quelques recherches pour se voir proposer les services d'un tatoueur dans le royaume. Si cette pratique est de plus en plus tolérée socialement, le statut des tatoueurs oscille entre usage légal et pratique clandestine.

TELQUEL

Pratique ancestrale chez les Amazighs, le tatouage avec des motifs modernes est devenu de plus en plus populaire dans les grandes villes du royaume, suite à l'arrivée de tatoueurs étrangers en plus de ceux nationaux. Le jugement social sur cette pratique, considérée harâm par certains, se fait moins prégnant. Samir Ennahdi se souvient il y a 15 ans (époque à laquelle il a eu un tatou pour la première fois), des «regards durs et des insultes» qu'il essuyait. Mais les choses se mettent lentement à changer pour ceux qui, à défaut de ne pas avoir toujours bénéficié de reconnaissance statuaire de l'Etat, trouvent le moyen d'exprimer leur art. Certains obtiennent le droit d'ouvrir un salon. Ils pratiquent des prix allant de 50 jusqu'à plus de 2 000 dirhams, selon la taille du motif et le temps passé à dessiner le tatouage. Catalogués sous la dénomination de profession libérale non réglementée, avec la possibilité d'ouvrir un lieu d'activité, les tatoueurs possédant un salon avec la nomenclature de «tatouage» se font, eux, rares.

La plupart exercent depuis des années en clandestinité dans des appartements où ils créent les conditions nécessaires à un salon de tatouage, tandis que d'autres exercent avec le strict minimum : un pistolet (machine à tatouer), des encres et leur savoir-faire. Malgré une volonté d'hygiène chez la plupart de tatoueurs non-reconnus que nous avons rencontré, l'absence d'une législation claire sur les règles sanitaires et la responsabilité en cas d'infection continue de poser problème, aux clients tout autant que pour les professionnels, exposés au risque de poursuites judiciaires.

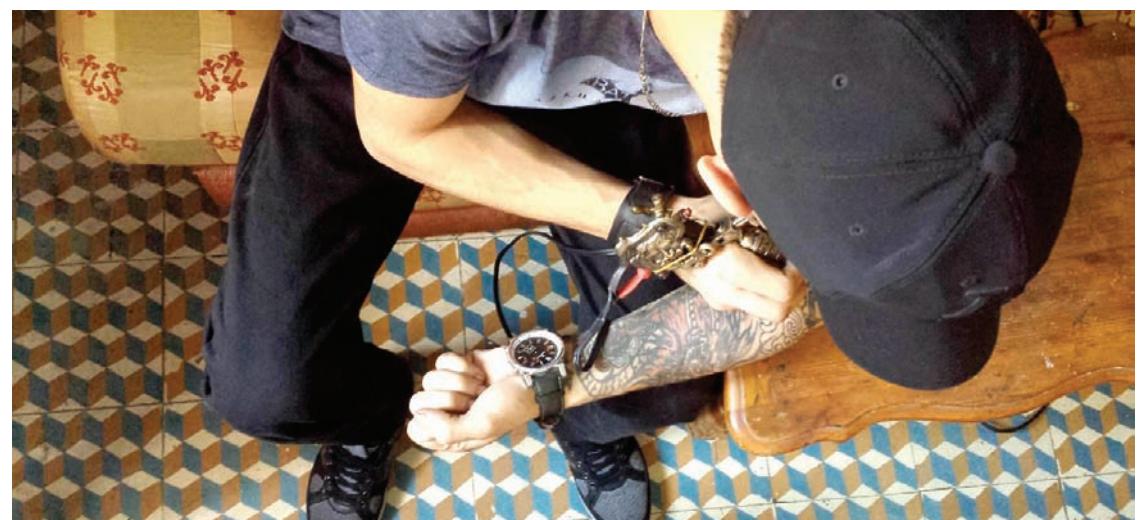
Malgré tout cela, des tatoueurs exercent quotidiennement leur passion et s'adonnent à une activité qui se démocratise de plus en plus. Nous sommes allés à la rencontre de certains d'entre eux à Marrakech et Kénitra.

PRATIQUE LÉGALE EN ZONE TOURISTIQUE

Julien Ramage, Français, tatoueur depuis dix ans et âgé de 31 ans, est installé à Marrakech depuis deux ans. Il est l'un des premiers au Maroc à obtenir la nomenclature de centre de tatouage par le tribunal de Marrakech et d'avoir le droit de pratiquer son métier.

À vue d'œil, le salon semble respecter les règles d'hygiène sanitaires. Il y a une seconde salle réservée à la pose du tatouage. Son matériel (encres, gants, aiguilles, machines) provient principalement des États-Unis et d'Angleterre. Pour lui, il est préférable de passer commande depuis la France où il se rend régulièrement pour récupérer son matériel. Pour cause, «au Maroc, c'est très difficile de s'approvisionner. Rien que pour les commandes, on est obligé de faire tout un tas de paperasse, pour le passage en douane. Mais surtout, ici il n'y a rien. Donc les sites sont essentiellement en Occident» nous explique-t-il. Le tatoueur français dit avoir de plus en plus de demandes de recouvrement pour des brûlures, des cicatrices mais surtout de recouvrements d'anciens tatouages. «Le problème, c'est qu'il n'y avait pas beaucoup de tatoueurs. Les gens prennent ce qu'ils ont sous la main. Parfois c'est assez désastreux», raconte-t-il, tout en se réjouissant de la clientèle que ces tatouages lui rapportent. Toutefois il relativise sur un point : le manque de concurrence véritable dans la ville de Marrakech qui le prive d'un certain défi au sein de son activité. Julien Ramage connaît à l'avance le nombre de personnes qui passeront dans son salon, selon les jours et les saisons, avec en été une fréquentation plus considérable que le reste du temps.

Quid des problèmes de législation ? Dans un bureau d'une vingtaine de mètres carré transformé en boutique, en plein centre de la ville nouvelle de Marrakech, il nous explique à quel point ça été «facile» pour lui. «Je suis le seul à avoir l'autorisation de le faire. C'est parce que j'ai un bon relationnel ici». Le relationnel a certainement joué mais c'est aussi son



statut d'étranger et sa cible, une clientèle composée de 90% de touristes, qui ont permis l'obtention de la nomenclature, estime-t-il. «J'ai expliqué au juge que je ne venais pas pour tatouer les Marocains. Ici, il y a 13 millions de touristes par an, le but pour moi était de cibler les touristes. Et dans tous les cas, il ne pouvait pas empêcher les Marocains de se faire tatouer. Donc il valait mieux qu'ils le fassent chez moi, dans de bonnes conditions».

Pour Samir Ennahdi, 36 ans de nationalité marocaine, passionné de tatouage, gérant d'une agence de tourisme et d'une boutique de tatouage toute fraîchement née dans la ville ocre, le schéma est presque identique. Sa boutique excentrée est en plein milieu du quartier Sidi Ghannem à quelques kilomètres de Marrakech où les magasins de quincaillerie et de matériaux jouxtent ceux des artisans, des artistes peintres et décorateurs. Dans sa boutique spacieuse au premier étage d'un magasin de meubles et de décoration, les conditions d'hygiène semblent tout aussi respectées. Les encres et matériaux proviennent des États-Unis. Pour sa première commande, il assure avoir payé des frais de dédouanement «sans plus de paperasse que cela, nous n'avons pas été directement en contact avec la douane, c'est Chronopost qui s'en est chargée». Samir Ennahdi avoue avoir été surpris que sa demande pour l'obtention de la nomenclature, se fasse aussi rapidement. «Bizarrement ça été assez facile. Tout le monde me di-

sait que je n'aurai jamais d'autorisation pour un pays musulman». Preuve que son business se développe, un tatoueur et ami qui tenait une boutique en Russie, Pavel Kopilov, a récemment rejoint sa boutique.

TATOUER «JUSQU'A LA MORT»

Quand Samir et Julien ont la chance d'avoir un statut clair et officiel auprès de la Chambre de commerce de leur ville, d'autres exercent sans reconnaissance officielle. Ce qui ne favorise pas toujours des conditions d'hygiène adéquates. À Kénitra, Amine Chaoui Abouhajaj, 26 ans, nous ouvre les portes de son salon, ou plus précisément les portes de sa chambre qui fait office d'espace de travail, dans la maison familiale de son meilleur ami, dans un quartier populaire de la ville.

Il y a deux ans au Tribunal de Commerce de Kénitra, il fait la demande l'ouverture d'un salon de tatouage, demande qui lui a été refusée. Le juge plaident le fait qu'il soit Marocain et musulman. «Les autorisations, ils ne les donnent qu'aux étrangers. Mais ce que je fais ici, ce n'est pas illégal» regrette-t-il, sans toutefois nous livrer les détails. Cela ne l'empêche pas d'exercer sa passion, qui l'anime depuis l'adolescence. Après avoir suivi des cours de dessin, il se fait son premier tatouage à 16 ans «j'ai fabriqué ma machine avec un dynamo. J'ai cassé un DVD, j'ai pris le dynamo qui tourne à six volts. J'ai pris la moitié

d'une aiguille de henné, que j'ai entourée de scotch».

Dix ans plus tard, les choses ont quelque peu évolué. Exit les fabrications alambiquées faites maison. La chambre dispose au milieu d'une table de chevet remplie de plusieurs flacons d'encres, d'aiguilles, d'une machine à tatouer et autres matériels de soins. Amine affirme n'avoir jamais eu de plaintes à propos d'un tatouage qui s'est infecté ou n'a pas bien tenu.

En plus de ses activités de tatoueur, Amine Chaoui est aussi graffeur. Il jongle entre les appels d'offre de sa ville pour réaliser des fresques dans les lieux publics et les appels de quelques clients à Rabat et Casablanca qui souhaitent se faire tatouer à domicile. Il investit pour ses encres pas moins de 400 dirhams pour un flacon d'encre de 30ml, 160 dirhams pour un de 10 ml, une aiguille complète lui revient à 250 dirhams et sa machine à tatouer lui a coûté 30 000 dirhams.

Le Knitri affirme tatouer des personnes âgées de 18 à 50 ans, hommes comme femmes, athées endurcis ou fervents croyants. Malgré une clientèle assez faible – un à deux clients par semaine et un peu plus en période estivale, il ne se voit pas faire un autre métier. Sa pratique du tatouage de manière clandestine n'est pour lui que passagère. «Dans 10 ans, je me vois faire des tatouages, jusqu'à la mort» confesse-t-il, «mais pour ça il faut que je trouve un moyen d'ouvrir un salon, peut-être avec l'aide d'un étranger», persuadé de ne pas pouvoir y arriver autrement.

Sommeil : comment calculer l'heure idéale pour aller se coucher

LE FIGARO

Au vu de ce manque de sommeil, identifier le timing parfait pour filer sous la couette nous enlèverait une bien belle épine du pied, en plus de gommer nos cernes. Seulement entre l'impératif traditionnel du «huit heures de sommeil minimum», l'injonction d'aller au lit avant minuit pour une nuit plus réparatrice et la science qui tente régulièrement d'établir une heure idéale, impossible de s'y retrouver.

Tout est pourtant relativement simple. Il est d'abord primordial de saisir qu'il n'existe aucune règle générale. Chacun d'entre nous a sa propre heure de coucher idéale et cette dernière dépend de deux facteurs. D'une part, de la fameuse horloge biologique, située dans notre cerveau. «C'est elle qui contrôle les horaires de veille et de sommeil de l'individu et qui détermine ainsi la meilleure période de sommeil sur 24 heures. Concrètement, chaque soir elle dit au corps "maintenant, tout est prêt pour générer le sommeil"», explique le Dr Joëlle Adrien, neurobiologiste et directrice de recherche à l'Inserm. «Elle est elle-même conditionnée par différents facteurs, comme la lumière, le travail effectué, l'exercice physique pratiqué au quotidien, la température du corps et la production de certaines hormones, telle la mélatonine», ajoute Séverine Brune, psychologue spécialisée dans la prise en charge de l'insomnie. L'horloge biologique nous définit également comme couche-tôt ou couche-tard, une particularité contre laquelle nous ne pouvons rien. D'autre part, l'heure de coucher dépend du temps passé éveillé dans la journée, appelé la «pression du sommeil». Le tout est bien sûr conditionné par la régularité du rythme.

ÉTABLIR SON AGENDA DU SOMMEIL
Partant de ce principe, inutile d'écouter le conjoint qui déplore chaque soir votre heure de coucher tardive. Pour identifier si vous deve



être au lit à 23 heures ou à minuit, vous pouvez adopter une méthode simple, utilisée dans le traitement des troubles du sommeil. Un agenda du sommeil téléchargeable sur différents sites comme celui du Centre du sommeil et de la vigilance ou celui du réseau Morphée. «Sur une période de quinze jours minimum et d'un mois maximum, on note chaque jour l'heure de coucher, l'heure de l'endormissement et celle du lever, week-end compris. Idéalement, il est conseillé d'intégrer ses vacances, afin d'observer la réaction de l'organisme lorsque l'on ne met pas de réveil», précise Séverine Brune. Une fois la moyenne des heures dormies établie, vous obtenez votre temps moyen de sommeil et le moment où votre horloge biologique donne le départ pour l'endormissement.

Ensuite, pour connaître le nombre d'heures de sommeil nécessaires pour être en forme, ajoutez des observations sur votre état, au

coucher, au réveil et durant la journée dans l'agenda. A la fin du test, il suffit de prendre du recul et d'observer. Enfin, pour définir votre heure idéale de coucher, faites la moyenne de vos heures d'endormissement.

SE FIER AUX PREMIERS SIGNES

Une fois l'horaire défini, essayez de couper avec les activités stimulantes, comme les écrans de tablettes, smartphones, ordinateurs portables, ou encore le sport ou un dîner trop tardif, pour faciliter l'endormissement. Car si la technique de l'agenda du sommeil permet bien sûr d'y voir plus clair, des ajustements restent à prévoir. Mais les deux professionnelles s'accordent à dire que la règle de base est de s'écouter et de se fier aux premiers signes de sommeil. «Les bâillements, les paupières lourdes, la sensation de froid, la nuque raide, sont les premières alertes», indique Séverine Brune. «Une fois ces signaux perçus et

seulement à ce moment il est très important de mettre en place des rituels de sommeil, comme se mettre en pyjama, faire sa toilette et se coucher. Si l'on anticipe trop, on risque de rallonger le délai d'endormissement», ajoute le Dr Joëlle Adrien. Dans le cas classique où l'on se réveille après s'être endormie sur le canapé, sans parvenir à dormir une fois couchée, sortez du lit en attendant le prochain cycle.

ON NE VA AU LIT QUE QUAND ON A SOMMEIL

Et rien ne sert de se forcer à se coucher, au contraire. «On ne va au lit que quand on a sommeil», rappelle la psychologue Séverine Brune. Et le principe vaut même dans le cas où le réveil doit sonner plus tôt le lendemain matin : «La personne sait qu'elle devra se lever à 5 heures, mais son horloge biologique l'ignore ! En se couchant une heure ou deux avant l'heure habituel, l'organisme ne sera pas prêt à s'endormir. On entre alors dans un cercle vicieux : on stresse et on angoisse en pensant aux conséquences sur sa forme du lendemain», indique le Dr Joëlle Adrien. Si votre réveil sonnera beaucoup plus tôt qu'habituellement, tentez uniquement d'aller vous coucher une demi-heure plus tôt. Le lendemain, octroyez-vous si possible une sieste de 20 minutes, ou un moment de calme. «Entre 13 et 15 heures, isolez-vous et fermez les yeux pour vous offrir un repos compensateur», conseille la psychologue.

Une fois notre heure de coucher identifiée, il reste à composer avec les impératifs sociaux et familiaux. On peut modifier le timing de son horloge biologique en utilisant la lumière. Pour le Dr Joëlle Adrien, «en hiver, on conseillera par exemple aux "couche-tôt" de s'exposer à une lampe de luminothérapie pendant une heure en fin de journée. En été, on leur indique de sortir une heure à l'extérieur. Les couche-tard, eux, doivent s'exposer à la luminothérapie le matin. Ils peuvent par exemple sortir petit-déjeuner à l'extérieur en été».

(1) D'après l'enquête annuelle de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV).

Vers une nouvelle année de chaleur record sur le globe



Les six premiers mois de 2016 ont été de loin les plus chauds sur le globe dans les annales et le mercure est en passe de battre un nouveau record pour l'année alors que le réchauffement se poursuit, ont indiqué mardi des climatologues de la Nasa. "Les températures moyennes pour la première moitié de cette année sont les plus excessives que nous ayons vues jusqu'à présent pour cette période", a souligné Gavin Schmidt, directeur des études spatiales au Centre Goddard de la Nasa. "2015 a été une année très chaude mais 2016

s'avère être plus chaude encore", a-t-il poursuivi lors d'une conférence de presse. De janvier à juin, la température à la surface des terres et des océans a surpassé le record de 2015 de 0,2 degré Celsius, dépassant de 1,05 degré la moyenne du siècle passé (à 13,5 degrés), a par ailleurs annoncé l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Il s'agit des six mois les plus chauds depuis le début des relevés de températures en 1880.

Le mois dernier a aussi été le mois de juin le plus torride jamais enregistré

tré, et le quatorzième mois consécutif durant lequel un record de température mensuelle a été enregistré sur la planète. Il s'agit de la plus longue période continue de montée des températures globales en 137 ans. "En moyenne, les températures ont été 1,3 degré Celsius plus élevées qu'à la fin du 19e siècle" de janvier à fin juin, a précisé Gavin Schmidt. Cette hausse du thermomètre pendant les six premiers mois de 2016 est déjà "proche de l'objectif" bas de l'accord de Paris sur le climat, qui vise à maintenir l'augmentation de la température globale au-dessous de deux degrés, voire 1,5 degré par rapport à l'ère pré-industrielle, a-t-il pointé. "On peut vraiment dire que nous flirtons avec les objectifs bas" de Paris avec cette hausse de 1,3 degré constatée en moyenne au premier semestre, a-t-il ajouté. Selon lui, le courant équatorial chaud du Pacifique El Niño, réapparu l'an dernier et en passe de se dissiper, n'a contribué "qu'à environ 40% de la hausse des températures depuis le début de l'année par rapport à 2015". "Les 60% restants sont dus à d'autres facteurs dont surtout le très fort réchauffement de l'Arctique" qui s'explique par les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Manger du poisson gras augmenterait les chances de survie au cancer de l'intestin

Les personnes ayant un cancer de l'intestin pourraient augmenter leurs chances de survie en consommant une quantité importante d'acides gras oméga 3 présents dans des poissons gras tels que le thon et le saumon, avance une étude mercredi. L'analyse de données portant sur plus de 170.000 personnes montre que parmi les 1.659 personnes ayant développé un cancer de l'intestin, il y a une corrélation forte entre l'absorption en grande quantité d'oméga 3 et un risque plus faible de décès. Ces travaux, publiés dans le British journal Gut, montrent que comparé aux patients ayant consommé quotidiennement moins de 0,1 grammes d'oméga 3, ceux ayant consommé au moins 0,3 grammes par jour d'oméga 3 après leur diagnostic avaient un risque 41% moins élevé de mourir de leur maladie. "Si ces conclusions étaient corroborées par d'autres études, les malades du cancer de l'intestin pourraient alors tirer un bénéfice à manger du poisson



gras pour contribuer à prolonger leur survie", soulignent les chercheurs.

Cette découverte fournit une première base de référence mais d'autres recherches sont néanmoins nécessaires pour s'assurer que ce lien n'est pas due à une pure coïncidence et que les oméga 3 réduisent effectivement de manière active le risque de décès, ajoutent-ils. Les oméga 3 sont

des acides gras essentiels, indispensables au bon fonctionnement du cerveau, du système nerveux et de la rétine, qui sont également censés avoir un effet bénéfique sur le cœur et sur la santé mentale. On en trouve en grande quantité dans les poissons gras (sardine, hareng maquereau, saumon, thon) ou dans les noix, le colza et le soja.

Allemagne

Une mère condamnée à 14 ans de prison pour avoir tué ses quatre bébés



Une mère de 45 ans a été condamnée mercredi par un tribunal allemand à 14 ans de prison pour le meurtre de quatre de ses bébés qu'elle avait étouffés juste après leur naissance. Au total, huit cadavres de nourrissons avaient été retrouvés l'an dernier au domicile d'Andrea Göppner à Wallenfels, en Bavière (sud), mais trois d'entre eux étaient dans un tel état de décomposition qu'il n'a pas été possible de déterminer les causes de la mort. Le dernier s'est avéré un bébé mort-né. Elle n'était donc poursuivie que pour quatre meurtres. L'accusation avait réclamé la perpétruité lors de ce procès qui s'est dé-

roulé devant le tribunal de Cobourg (centre). "Quand un telle affaire est jugée, vous avez tout à coup un tas de gens qui savent ce qu'il faut faire, à savoir enfermer pour toujours une mère que l'on juge aussi horrible", a commenté le président du tribunal, Christoph Gillot, cité par l'agence DPA. "Mais nous devons d'abord comprendre son comportement, cela ne signifie pas le justifier mais plutôt d'essayer de le comprendre", a-t-il ajouté. Son mari dont elle était séparée, Johann Göppner, 55 ans, a en revanche été acquitté alors qu'il était accusé de complicité de meurtre. Au premier jour de son procès,

une voisine avait découvert un premier cadavre de nourrisson, alors que l'accusée avait déménagé quelques semaines plus tôt pour rejoindre son nouveau compagnon. La police avait ensuite découvert les autres cadavres dans des sacs plastiques ou des linges.

L'Indonésie interdit le Pokémon Go aux policiers et militaires



L'Indonésie a interdit aux policiers de jouer au Pokémon Go pendant les heures de service et s'apprête à le faire pour les militaires, ont indiqué mercredi des responsables, l'application ludique sur smartphone constituant une menace pour la sécurité, selon le ministre de la Défense. Dans ce pays d'Asie du Sud-Est comme dans d'autres endroits du globe, la chasse aux créatures virtuelles cachées dans le monde réel via Pokémon Go attire de nombreux amateurs qui ont téléchargé l'application illégalement, dans la mesure où elle n'est pas encore disponible en Indonésie. Mais la popularité de ce jeu a suscité des préoccupations parmi les plus hauts représentants de l'establishment, certains suggérant que le Pokémon Go pourrait servir à des activités d'espionnage. "L'espionnage peut s'effectuer sous différentes formes", a ainsi déclaré le ministre de la Défense, Ryamizard Ryacudu,

Le café toilette allie insolite et éducation



Avec ses sièges en forme de cabinet de toilette avec le couvercle relevé et ses plats servis dans des cuvettes de WC, le Jamban Cafe, version indonésienne de restaurant sur le thème des toilettes, allie insolite et éducation en matière d'hygiène publique. Le petit restaurant qui a ouvert ses portes en avril accueille désormais des groupes uniquement sur réservation, à Semarang, ville de plus d'un million d'habitants située sur la côte nord de Java. Pour les clients qui auraient la nausée en voyant par exemple une soupe dans un plat en forme de toilette turque, le "Jamban" (toilette en indonésien) a accroché à l'entrée des sacs hygiéniques. "J'étais d'abord dégoûté, mais j'ai finalement mangé une partie de la nourriture par curiosité", raconte Mukodas, un homme de 27 ans, après une louche de boulettes de viande trempant dans une soupe servie dans une cuvette de WC. Une autre cliente, Annisa Dhea, 15 ans, était de prime abord dégoûtée, mais l'adolescente a été rassurée quand le propriétaire lui a expliqué que la nourriture était "saine et hygiénique". Il existe d'autres restaurants sur le

FENETRES

AIR ALGERIE

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Alger	21h05
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h30
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h30
In Amenas - Oran	12h10
Adrar - Oran	11h45
Annaba - Oran	19h55

Vendredi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Constantine	14h40
Oran - H. Messaoud	08h30
Oran - Tindouf	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h15
Constantine - Oran	17h10
H. Messaoud - Oran	11h25
Tindouf - Oran	18h00
Tamanrasset - Oran	08h15
Ghardaïa - Oran	11h35

INTERNATIONAL

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Bruxelles	07h30
Oran - Paris-(Orly)	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	14h20
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Toulouse	15h15
Oran - Alicante	15h20
Oran - Marseille	15h25
Oran - Jeddah	17h40

Vol	Arrivée
Bruxelles - Oran	14h15
Paris-(Orly) - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	18h30
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Toulouse - Oran	19h25
Alicante - Oran	18h20
Marseille - Oran	20h10
Jeddah+1 - Oran	07h15

Vendredi

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Casablanca	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Casablanca - Oran	18h50
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Paris(CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Medine(+1)- Oran	12h10

VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Jeu	
Mulhouse- Oran	15h15 /16h35

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN

DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h45	09h10
10h15	10h40
13h20	13h41

OUED TLELAT - ORAN

09h30	09h55
11h00	11h20
13h50	14h15

ORAN - AGHA

06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00

AGHA - ORAN

06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNIA

08h30	12h09
12h50	16h22

MAGHNIA - ORAN

08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - BECHAR

23h30	08h46

BECHAR - ORAN

23h00	08h00

ORAN - CHLEF

16h30	18h56

CHLEF - ORAN

05h40	08h21

ORAN - TÉMOUCHENT - BÉNISAF

17h02	18h03

<tbl_r cells="2" ix="2" maxcspan="1" maxrspan="1

La SEOR peine à récupérer ses 300 milliards de centimes de créances

37% des abonnés sont des mauvais payeurs

Sofiane M.

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran peine toujours, à récupérer ses 300 milliards de centimes de créances détenues auprès de ses abonnés, a révélé le directeur commercial de cette société. «37% des abonnés de cette société sont des mauvais payeurs qui refusent de payer leurs factures, depuis plusieurs mois, causant un grave préjudice à la SEOR», soutient le même responsable. Le délai moyen pour le recouvrement des impayés est, actuellement d'une année. Certains mauvais payeurs endurcis cependant n'ont pas payé leurs factures depuis plusieurs années. Des mises en demeure sont adressées, régulièrement, à ces mauvais payeurs qui continuent, toutefois, à faire la sourde oreille. La SEOR a saisi les mauvais payeurs par voie réglementaire pour s'acquitter de leurs dettes. L'abonné est classé «récalcitrant» au-delà de deux factures impayées. Il est destinataire de mises en demeure avant l'intervention de l'huisier de justice. La SEOR saisit, en dernier recours la justice, pour récupérer ses créances. Presque la moitié des créances sont détenues par les mé-



Ph. B. H. Karim

nages, alors que le reste concerne les collectivités locales et les grands consommateurs, précise-t-on.

Après l'épuisement de tous les recours à l'amiable pour récupérer ses créances, la société lance, régulièrement, des opérations pour couper l'eau aux abonnés récalcitrants. La justice reste souvent l'ultime recours, à la société, pour le recou-

vrement de ces créances qui progressent d'année en année. Durant l'exercice 2014, la société avait engagé près de 2.000 poursuites judiciaires, contre les abonnés pour défaut de paiement et branchements illégitimes, rappelle-t-on. La société a eu gain de cause, dans toutes ces affaires. Les frais de justice sont pris en charge par les mauvais payeurs.

Education

Pas de vacances pour les nouveaux enseignants

J. Boukraa

La direction de l'éducation de la wilaya d'Oran organise depuis le début de semaine un cycle de formation au profit des heureux admis du concours de recrutement des enseignants. La formation qui touche les enseignants des wilayas d'Oran, Adrar, Bechar et Tindouf s'étalera sur deux semaines. Cinq centres ont été requisitionnés pour abriter la

formation qui leur permettra de se mettre au diapason du système éducatif, à savoir l'institut de formation d'Eckmühl, le lycée Hammou Boulélis, le CEM commandant Ferajd à Es-sénia, Lycée Lotfi et d'El Barki. La formation est assurée par 100 cadres dont des inspecteurs et des enseignants formateurs. La wilaya d'Oran a bénéficié de plus de 1.400 postes d'enseignement, tous cycles confondus, au titre de l'année scolaire 2016-2017. Pour le cycle primaire, 649 nouveaux enseignants ont été recrutés, 550 enseignants pour le cycle moyen et 218 pour le secondaire. Le recrutement a pour but de pallier au déficit en enseignants dans le secteur de l'éducation. Le ministère a prévu d'organiser, à l'avenir, d'autres opérations du même type pour améliorer davantage la qualité de l'enseignement dans ses diverses filières.

Jardin citadin

Des visiteurs en danger

Très fréquenté durant cette période de vacances, l'accès au jardin citadin méditerranéen présente un danger pour les visiteurs. Nombreuses sont les familles qui sont obligées de traverser la voie express qui relie le rond-point de l'hôtel Méridien et Es-seddikia près du tribunal. Une route connue par son dense trafic de véhicule et son risque d'accidents.

Devant cet état de fait, les visiteurs du jardin réclament la réalisation d'une passerelle. Des accidents ont même eu lieu par le passé sans que

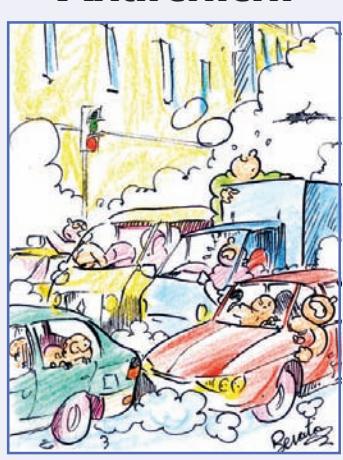
des mesures ne soient prises pour remédier à ce danger. Même avec la présence d'agents de l'ordre qui font de leur mieux pour la sécurité des citoyens, cet endroit est devenu à haut risque. Le jardin est visité quotidiennement par des centaines de familles. Ce site est très apprécié par les familles qui y vont massivement depuis son ouverture il y a une année. Mais durant la saison estivale, le nombre de visiteurs «explose». Ils viennent de toutes les wilayas du pays, comme l'attestent les immatriculations de voitures stationnées près de cet espace de loisirs. Le jardin, doté d'une capacité d'accueil de milliers de personnes par jour, abrite aussi des espaces de jeux et de loisirs, qui proposent un programme d'activités et d'animations très varié. Le but est d'offrir aux familles toutes les commodités pour passer du bon temps avec leurs enfants.

Pour rappel, le jardin citadin méditerranéen d'Oran, implanté dans le prolongement de la frange maritime sur l'axe Oran-Canastel, a été ouvert au public fin juillet 2015. J. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Anarchichi



permis de conduire. Anarchie... Les appartements de rez-de-chaussée sont transformés en magasins. On trouve des épiceries même dans les étages d'immeubles. Anarchie... On vote juste pour avoir

cette fameuse carte d'électeur, laquelle remplace la carte de résidence. La Very Important Personality (VIP) n'est plus celle qui a fait de grandes études, ni celle diplômée ès lettres ou ès sciences, ce sont, plutôt, les «es-crocs» qui planent au sommet de la société. Anarchie... Les gestionnaires font dans le dessous de table au point où ils ne savent plus où mettre les pieds. Bakchichi... La connerie devient même une forme d'intelligence. Il suffit de faire trois ans de droit et tout le reste de travers pour devenir candidat à la mairie. Anarchie... La baisse du prix du pétrole inquiète nous autres, les handicapés moteurs. Ghachi... Les femmes veulent devenir les égales de l'homme, mais elle refusent d'être chauves et de trouver ça distingué. Chéries, pas de chichi ! Enfin, il fait très très chaud dans les milieux populaires, pour qui le plus dur c'est la fin du mois... surtout les trente derniers jours. Il fait même dangereusement chaud et dire qu'ils veulent nous faire croire qu'il ne fait que vingt degrés... ou de force.

Aïn El Turck Les agresseurs des plages neutralisés

Rachid Boutlélis

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck ont réussi, vendredi, à mettre hors d'état de nuire un groupe de malfaiteurs, composé de cinq individus qui s'étaient spécialisés dans les agressions, sous la menace d'armes blanches, sur les plages, apprend-on de sources policières.

Les interpellés, des habitués du prétoire, âgés entre 25 et 35 ans et demeurant à douar Belgaïd, ont été présentés, hier, devant le magistrat instructeur, près du Tribunal correctionnel d'Aïn El Turck, sous les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs et de vols, sous la menace d'une arme blanche. Selon les mêmes sources, les éléments de la PJ de ladite Sûreté, ont entamé leurs investigations, sur la base des informations fournies par des victimes, essentiellement des vacanciers, en séjour d'agrément, à Aïn El Turck. Les plages 'Beau Séjour' et 'La Bretonne' ainsi que celle située en contrebas de l'Allée des Villas, sur le territoire de la commune d'Aïn El Turck, sont devenues les lieux de prédilection de cette bande de malfaiteurs, récemment libérés de prison après avoir purgé des peines pour des faits similaires. Nos sources indiquent que ces agresseurs des plages se déplaçaient à bord d'un véhicule 'Maruti'. Les policiers ont saisi dans le véhicule un arsenal



d'armes blanches allant de l'épée au cran d'arrêt ainsi qu'une partie de leur butin. Notons que la veille de l'arrestation de ces cinq individus, les éléments de la PJ de cette Sûreté, avaient réussi à identifier et localiser les présumés auteurs de plusieurs cambriolages, qui sévissaient, notamment, dans le quartier Commandant Ferradj, communément appelé douar Maroc, dans ladite commune, et ses alentours immédiats. Nos sources indiquent, qu'il s'agit de 4 individus, âgés entre 20 et 26 ans, trouvés en possession d'armes blanches, présumés auteurs d'un vol par effraction d'une habitation, sise dans ledit douar. Ils auraient, à leur actif, plusieurs autres délits. Ces 4 individus ont, également, été déférés devant le même parquet.

El Kerma Des occupants d'un bidonville interpellent le wali

J. Boukraa

Les occupants du bidonville 'Mouwala' de la cité Amel d'El Kerma ont interpellé, dans une lettre ouverte, le wali d'Oran dans l'espoir qu'il trouve une solution à leur situation, qui empire, d'année en année. En évoquant les conditions déplorables dans lesquelles ils habitent, depuis plusieurs années, ces habitants lancent un énième cri de détresse, pour être relogés. «On a, maintes fois, sollicité les autorités locales, pour prendre en charge nos doléances et malgré leurs promesses rien n'a été fait pour nous», dira un père de famille qui occupe une habitation de fortune, dans ce bidonville depuis près de 10 ans. Son cas n'est pas une exception et certains habitent dans cette localité depuis plus de 20 ans. En plus des conditions de vie qui règnent en ces lieux, les concernés ont dénoncé la pénurie récurrente d'eau, l'inexistence du réseau d'assainissement et

Ils vont jusqu'à mordre les enfants dans leur sommeil», affirment les occupants du bidonville. Beaucoup de familles installées, dans ce douar, depuis plusieurs années, attendent la concrétisation des engagements des autorités quant à leur relogement. Selon eux, la commission de recensement a effectué plusieurs visites des lieux, la dernière remontant à l'année 2013, mais à ce jour, sans aucune suite.

Un homme retrouvé mort à Bir El-Djir

Le corps sans vie d'un homme âgé de 41 ans a été découvert dans une maison à Bir El-Djir.

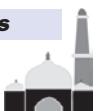
La victime, qui ne présentait aucune trace de violence, avait dans la bouche un tuyau relié à

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Belkadi Mohamed, 44 ans, Ras El Ain
Belfodil Fatima, 28 ans, Relizane
Abid Oum Laïd, 86 ans, El Hamri
Ali Benali Abdelmalek, 21 ans, Point du Jour

Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 chouel 1437			
El Fedjr 04h21	Dohr 13h10	Assar 16h59	Maghreb 20h19
			Icha 21h52



TLEMCEN

L'antique Pomaria, une ville à découvrir

Khaled Boumediene

Curiosités archéologiques impressionnantes, monuments et édifices célèbres à Sidi Boumediene, Sidi Bellahcen, Sidi El-Haloui, Agadir, Sidi Ibrahim, Sidi Daoudi, Sidi Abou Ishak Tayar, Sidi Belahcen Etenessy, Sidi Sanoussi, Sidi Yakoub, Tachfiniya et à la grande ville de Tlemcen. La capitale des Zianides mérite le détour. Loin de l'agitation habituelle des grandes villes, le Palais de Méchouar et la grande Mosquée (au centre-ville de Tlemcen) sont les principaux sites à ne surtout pas rater, bâti dans la plus belle tradition d'architecture islamique. Autre site d'intérêt, le mystérieux minaret de Mansourah, un superbe décor architectural (pisé, pierre, marbre, brique et céramique), finement sculpté construit en 1302/1303 (modifié en 1336) par Abû Yaqûb ibn Abd al-Haqq. Tlemcen, l'antique Pomaria romaine, offre d'excellentes occasions de découvrir la beauté de ses paysages, ses richesses naturelles diversifiées, ses ruelles ombragées, ses sites historiques splendides méconnus et ses musées pleins de collections d'archéologie, des beaux-arts, et d'ethnographie. Les amoureux de la préhistoire et l'histoire de la région de Tlemcen peuvent être ravis par les expositions du musée des arts et de l'histoire (situé au centre-ville), sur l'antique Pomaria, la fondation de la ville d'Agadir et la conquête musulmane (vestige des Idrissides), les traces des Almoravides et des Almohades (Taggart), la fondation de Taggart sous les Almoravides et Almohades, hammam Sabaghin (bain des teinturiers), Taggart (la capitale des Zia-



nides), et les très beaux outils en pierres (bifaces et hachereaux) datant de l'acheuléen (entre 300.000 ans à 1.3 million d'années) découverts à Ain Al Karrar (lac Karrar) à deux kilomètres de Remchi.

Tlemcen est une charmante ville de 200.000 habitants où l'on peut encore voir des vestiges antiques et de vieilles mosquées.

Une balade au cœur de la ville est très agréable. L'idéal est de laisser sa voiture et flâner à pied dans les ruelles de la ville. Dans le magnifique cœur de ville, le dédale de ruelles est très animé par les commerces de souvenirs. Superbes balades à Kissaria. Une ambiance chaleureuse et bienveillante règne dans la vieille médina et le visiteur adorera se perdre avec délice dans ce labyrinthe. Outre ces joyaux architecturaux et patrimoniaux, Tlemcen offre un paysage végétal et karstique de toute beauté et compte des dizaines de ruelles ombragées. Le visiteur peut admirer les cascades

de l'Ourit, le grand bassin, le plateau récréatif de Lalla Setti et les grottes de Béni-Add à Ain Fezza. La balade dans les ruelles ombragées et la visite du très intéressant palais de la culture d'Imama et la maison de la culture Abdelkader Alloula est tout aussi intéressante. A un jet de pied de la ville de Tlemcen, les grottes de Beni Add qui datent d'environ 65000 ans se font remarquer par leur charme et leur beauté. Ces grottes gardent des températures très fraîches tout au long de l'année. Leurs profondeur est de plus de 600 mètres et révèlent des trésors et des architectures admirables. Selon certaines sources, ces grottes aboutissaient à Ghar Boumaza (40 kilomètres plus loin), un système hydrologique souterrain qui constitue, selon des spécialistes, le plus grand réseau caverneux souterrain connu d'Algérie. Il y a beaucoup de choses à voir à Tlemcen contrairement à ce que disent certains, encore faut-il savoir ouvrir les yeux !

AÏN-TEMOUCHENT

Les préinscriptions à l'université ont commencé

Mohamed Bensafi

A l'instar de toutes les universités du pays, les opérations de préinscription et d'orientation des bacheliers au titre de l'année universitaire 2016-2017, ont aussi débuté, mardi, au centre universitaire Belhadj-Bouchaïb d'Aïn-Témouchent, via deux sites internet (www.orientation.esi.dz et de www.mesrs.dz) mis en ligne par le ministère de l'Enseignement. Tous les rouages de l'université ont été huilés pour que toute information relative aux modalités et délais des inscriptions universitaires soit mise à la connaissance des nouveaux bacheliers. Ces opérations, qui ont

mobilisé tous les moyens matériels et les ressources humaines afin de faciliter le processus pour les nouveaux étudiants, seront encadrées par une centaine d'enseignants.

Cette première opération vise à assurer une bonne orientation des nouveaux bacheliers.

Ces derniers ont notamment tendance, cette année, à formuler 06 voeux de filières, contre 10 l'année dernière. Les opérations de préinscription, d'orientation et de recours des nouveaux bacheliers se feront «exclusivement» en ligne à travers ces deux sites cités plus haut. Pour faciliter l'accès à ces deux sites, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à

partir des cyberespaces ouverts aux établissements universitaires, indique-t-on. La période des préinscriptions s'étale ainsi du 19 au 21 juillet, suivie par celle des confirmations du 22 au 24 du même mois. Tandis que la période des affectations et des recours en ligne se déroulera du 31 juillet au 02 août, y compris pour celle réservée aux concours, entretiens avec le jury pour les filières concernées.

Le centre universitaire d'Aïn-Témouchent, qui recevra cette année près de 2.000 nouveaux étudiants, toutes filières confondues, en comptera à la prochaine rentrée universitaire 2016-2017 un peu comme 8.000.

MASCARA

765.000 hectares à la disposition des investisseurs

Mohamed Belkeir

La conjoncture a rendu l'investissement d'actualité devenant un outil vital et incontournable au besoin du pays qui doit répondre obligatoirement aux grands axes tracés par le gouvernement. Donc, cet objectif doit se traduire par une application stricte des réalisations économiques sur le terrain. En conséquence, dans le palais des congrès de la cité administrative, les investisseurs invités par le wali, sont venus faire le point de leur situation se rapportant aux contraintes rencontrées. Un balisage de ce processus a été fait par tous les partenaires ayant une responsabilité dans la gestion des Zones d'activités multiples de la wilaya soulignant le manque de foi et

des engagements de la part des investisseurs qui ne jouent pas le jeu ainsi que des problèmes de raccordements de réseaux. Les pouvoirs publics ont fait état de 141 projets dont une grande proportion est déjà en activité dans toutes les zones, ce qui a engendré un recrutement de 5992 employés. Néanmoins, avec l'affectation de nouvelles parcelles ce nombre est appelé à augmenter. Les propriétaires doivent mettre les parcelles en exploitation en urgence. Tout retard, à l'exemple de ceux qui attendent depuis 2012 et 2013 pour des desseins bien connus, entraînerait résiliation. Tour à tour, les directeurs des secteurs des mines et de l'énergie, de la DUCH, des Domaines, des Impôts, de la Formation ont dressé un contour techni-

que sur l'impact de leur travail afin d'assurer les mesures d'accompagnement pour les investisseurs. Récemment, lors de sa dernière visite dans quelques ZAM, le ministre de l'Energie et des Mines avait remarqué l'avancée de cette opération et était convaincu que son objectif serait atteint à court terme du fait des 765.000 ha dégagés au profit de ces opérateurs. Evidemment, tout ne baigne pas dans l'huile, car de nombreuses contraintes ont été soulevées par certains investisseurs auxquels les services présents ont promis d'y remédier.

Avec toutes ces mesures de facilitation, le wali a averti que la prochaine réunion, ce sera aux investisseurs de présenter le bilan de ce qu'ils auront fait.

MOSTAGANEM

Cinq narcotrafiquants arrêtés

Mehdaoui Zahir

Les gendarmes de la brigade de Mostaganem ont présenté hier devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, cinq narcotrafiquants, dont une femme, pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation de stupéfiants.

Ils ont tous été placés sous mandat de dépôt. L'affaire a commencé suite à des renseignements parvenus aux gendarmes qui ont interpellé au centre-ville, sur la route qui va vers Oran, trois personnes dont une femme circulant à bord d'un Range Rover qui s'est ren-

versé à hauteur de l'échangeur menant à Sidi-Khetab (Relizane) en tentant de prendre la fuite à la vue des gendarmes. La fouille a permis de récupérer quatre-vingt-dix grammes de kif traité et trois cents grammes d'une substance blanchâtre, probablement de la cocaïne.

En vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes enquêteurs ont récupéré dans le domicile d'une personne à la cité Claire Soleil, commune d'Es-Senia (Oran), la somme de 3.855.500 DA représentant le produit de vente de cette substance. Les deux autres mis en cause ont été interpellés au cours de l'enquête.

AMMI MOUSSA

Le casier judiciaire et la nationalité via Internet

Mahi Ahmed

La politique de numérisation de l'administration et l'amélioration du service public prônée par l'Etat afin de faciliter aux citoyens l'accès aux documents administratifs semble prendre le bon chemin et l'application progressive de cette opportunité est suivie dans le domaine judiciaire. L'on apprend de source bien informée que le tribunal d'Ammi Moussa, ville située à l'extrême sud-est de la wilaya de Relizane s'est imprégnée de cette politique décidée par le ministère de la Justice. Les habitants ont été appelés à se rapprocher des services de cette institution judiciaire pour recevoir un code se-

cret leur permettant d'obtenir le casier judiciaire et le certificat de nationalité via «internet». Cette nouvelle procédure tend à simplifier et réduire les contraintes administratives en évitant les déplacements lointains et notamment les chaînes devant les guichets. Pour ce faire, chaque citoyen devra remplir un formulaire relatif à l'identité de chaque individu avec en plus son numéro de téléphone.

Un SMS lui sera envoyé dans les 48h qui suivent afin de lui délivrer un document individuel lui indiquant la démarche à suivre pour obtenir les papiers juridiques sus-indiqués par le biais de l'Internet à domicile.

RELIZANE

Les lauréats des examens scolaires récompensés

Mahi Ahmed

La salle de conférences de la nouvelle maison de la culture a abrité, hier matin, la cérémonie de remise des prix aux lauréats des examens de fin d'année scolaire 2015/2016 pour les trois cycles de l'enseignement. La cérémonie a été rehaussée par la présence du secrétaire général de la wilaya, en l'occurrence M. Bedoui Abbès, qui représente le wali à cet événement et aussi les autorités civiles et militaires de la wilaya.

Dans son allocution, la directrice de l'éducation, Mme Hirène Hidayet, a fièrement présenté un tableau exhaustif sur les résultats encourageants réalisés par la wilaya de Relizane à l'échelle nationale et a remercié au passage tous ceux qui ont été de près ou de loin les artisans de cette réussite, ceux activant dans le secteur

éducatif ou encore les autres partenaires sociaux.

Dans ce registre, il faut rappeler la sixième place obtenue par la wilaya au niveau national et la première dans la région ouest au baccalauréat grâce aux excellentes moyennes réalisées par Aouniz Meriem (18,89), Salay Mohamed El Amine (18,55) et Talbi Mahdjouba (18,06) récompensés aussi par le président de la République. Les moyennes obtenues au BEM sont très encourageantes. L'on relève celles réalisées par Benmahieddine Yamina (19,53), Talbi Aicha (19,00) et Selma Roumaïssa (18,98). Pour l'examen de la cinquième année primaire, Bekhadda Inès, Bourezzag Fatima Zohra et Djellali Khouloud ont réalisé un sans-faute avec une moyenne totale de 10/10. Des cadeaux ont été décernés à ces lauréats qui ont mis à l'honneur la wilaya de Relizane.

TIARET

Un octogénaire tué dans un accident

Un homme de 85 a été tué et six (06) autres blessés dans un accident de la route survenu mardi sur la voie d'évitement, au lieu-dit Ouled Boughadou, dominant sur la route de Dahmouni, a-t-on appris de la Protection civile. Le drame s'est produit lorsque deux véhicules légers, une

Renault Clio et une Dacia Logan, sont entrés en collision frontale après une manœuvre de dépassagement dangereux. Le corps de la victime et les six blessés ont été évacués à l'hôpital Youcef Dammadi de Tiaret et une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale. **El-Houari Dilmî**

BLIDA

Transport: des chiffres en attendant mieux

Tahar Mansour

Tout le monde s'accorde à dire que le secteur du transport est névralgique sur les plans économique, social et environnemental dans toute société digne de ce nom. Quand ce secteur est géré de manière rationnelle, les citoyens et les institutions ne trouvent aucune difficulté pour leur déplacement en ce qui concerne les premiers et pour une gestion normale pour les seconds.

Dans le cadre de ses auditions, durant tout le mois de Ramadhan, des directeurs des différents secteurs exerçant au niveau de la wilaya de Blida, le wali, M. Abdelkader Bougazghi, a entendu celui du transport qui lui a présenté un rapport sur son secteur. Ainsi, la wilaya de Blida dispose de 2.166 bus de transport de voyageurs offrant un total de 68.466 places à travers 263 lignes agréées desservant toutes les régions de la wilaya. Ceci en plus des 10 lignes urbaines couvertes par l'ETUB qui dispose de 30 bus pour une offre de 3.030 places. L'offre de transport augmente de 19.985 places par le biais de 189 bus gérés par des privés et 4.557 places (169 bus) appartenant au secteur public. Ces places supplémentaires sont destinées au transport scolaire, universitaire et de travailleurs. Quant aux taxis, ils sont au nombre de 1.784

opérationnels sur les 3.462 autorisations délivrées par la direction du transport, ce qui nous donne un taux d'un taxi pour 562 citoyens, ce qui est bien meilleur que celui national qui se situe autour d'un taxi pour 2.000 habitants. Pour le transport de marchandises, la wilaya de Blida dispose de plus de 14.000 moyens de transport divers pour une capacité totale de 200.000 tonnes. Quarante-quinze autorisations ont été délivrées en plus à 43 opérateurs pour le transport de matières dangereuses à différents degrés qui utilisent 109 camions pour cela.

Disposant de six gares réparties à travers les côtés nord et ouest de son territoire, le transport ferroviaire est présent à Blida et offre ses services pour plus de 573.000 voyageurs. Pour les auto-écoles, elles sont au nombre de 220 exerçant à travers la wilaya de Blida pour un parc de 325 véhicules alors que les parcours d'apprentissage et d'examen sont au nombre de sept. Afin d'assurer le meilleur service aux usagers des moyens de transport, la direction du transport de la wilaya de Blida exerce régulièrement divers contrôles des bus et taxis et prend toutes les dispositions nécessaires pour que les opérateurs de transport offrent un service de qualité aux citoyens. Toujours dans le cadre de l'amélioration de la

qualité du service offert aux usagers, la wilaya de Blida a enregistré le lancement de six opérations d'investissements dont la réalisation d'une gare multimodale à Blida dont le taux de réalisation a atteint 85%, les études de deux gares routières à El Affroun et à Boufarik, les études de 12 gares routières réparties à travers diverses régions de la wilaya ainsi que des études pour la réalisation de 2 parcours d'examen pour le permis de conduire. Cinq autres gares sont en cours de réalisation à Boufarik, Ouled Yaïche, Mouzaïa, Meftah et L'Arba avec des taux d'avancement divers. Le directeur du transport a terminé son intervention par la présentation du projet du tramway de Blida, des travaux de réfection du téléphérique Blida-Chréa, de l'extension de la voie ferrée entre El Affroun et Tipaza et du plan de circulation de la ville de Blida.

Quant au wali de Blida, il a instruit les responsables concernés afin qu'ils œuvrent toujours pour assurer le meilleur service possible aux usagers des différents moyens de transport en commun en multipliant les contrôles de qualité, surtout en ce qui concerne l'état des véhicules, garant de la sécurité des voyageurs.

Il a insisté aussi sur la tenue vestimentaire des chauffeurs et receveurs, l'hygiène et l'entretien.

MSILA

Plus de 11.000 bouteilles de boissons alcoolisées saisies

K. Assia

Les éléments de la brigade de la gendarmerie de Belaïba dans la wilaya de Msila ont saisi, avant-hier, 11.348 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques.

Celles-ci ont été découvertes à bord d'un camion semi-remorque de mar-

que Renault et dont le conducteur a réussi à prendre la fuite.

A l'origine de cette saisie, un accident de la route survenu sur la route reliant Msila à Batna à hauteur de la commune de Belaïba.

Dépêchés sur les lieux, les gendarmes appelés à faire leur constat dans le cadre de l'accident ont découvert

le lot de boissons alcoolisées. Cette quantité allait être écoulée sur le marché parallèle. Aucune facture n'a été trouvée après la fouille du camion. Outre les 11.348 bouteilles saisies, 3.000 autres unités de bières cassées ont été retrouvées sur les lieux de l'accident. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie.

EL TARF

La main-d'œuvre pose toujours problème



A. Ouelaâ

nir dans une région connue pour sa forte pluviométrie et ses terres aux rendements exceptionnels.

Le secteur emploie 29.120 travailleurs dans 11.785 exploitations agricoles. Quant à la surface globale des terres agricoles, elle s'élève à 84.000 ha. Comme principales cultures, il y a les arbres fruitiers, les cultures industrielles, les céréales sans

oublier la richesse animale avec 97.440 têtes de bovins, 152.000 ovins et 45.360 caprins. Le foncier agricole compte 6.675 agriculteurs qui disposent de contrats de jouissance. L'investissement dans les différentes filières agricoles, les activités de contrôle, de vaccination, les unités de transformation, les chambres froides, aliments de bétail, les minoteries et tout ce qui gravite autour de ce secteur ont été évoqués ainsi que les moyens et équipements utilisés dans ce secteur.

Quant aux difficultés relevées dans cette activité, le DSA a évoqué le manque d'entretien dans le réseau d'irrigation, la vétusté de ce réseau du côté de Bounamoussa, le manque d'accès aux exploitations agricoles, le morcellement des terres entre les membres d'une exploitation agricole et le vieillissement de la main-d'œuvre.

JIJEL

Incendie dans un centre de vacances

K. A.

Un incendie s'est déclaré, avant-hier, dans un entrepôt situé à l'intérieur d'un camp de vacances à Ziamah Mansouriah dans la wilaya de Jijel. Aussitôt avisée, une équipe de la Protection civile s'est déplacée sur les lieux pour circonscrire les flammes. Fort heureusement,

on ne déplore aucune victime. Des dégâts matériels ont été par contre enregistrés. Pas moins de 280 matelas, 360 oreillers et 35 couvertures ont été détruits par le feu selon des sources de la Gendarmerie nationale. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie pour déterminer les causes exactes de cet incendie.

MILA

Violence et mobilier saccagé à l'hôpital

B. Bousselah

Les actes d'agression dans les structures médicales ne cessent de soulever l'inquiétude. Mardi, à l'approche de l'heure de garde de la soirée, une altercation verbale entre un jeune de 17 ans, originaire d'Alger, en visite chez des proches qui accompagnait sa mère souffrante et le personnel soignant du service des urgences, de l'hôpital 240 lits de Ferdjoua, a mal tourné.

Craignant pour la vie de sa mère qui a été dirigée vers la salle d'oxygénation, le jeune en colère a cassé tout le mobilier se trouvant sur son passage, selon le directeur de garde rencontré sur les lieux. La voiture qui le transportait a, par ailleurs, fauché le gardien du portail d'entrée. Ce dernier a été évacué au service orthopédique de garde de la ville de Chelghoum Laid. Une enquête a été ouverte par la police de la sûreté urbaine.

GUELMA

Les cambrioleurs présumés d'une bijouterie écroués

Menani Mohammed

Agissant sur informations et après une minutieuse enquête déclenchée suite à une plainte d'un bijoutier âgé de 66 ans, les services de la police judiciaire de Guelma ont réussi à débusquer les cambrioleurs de la bijouterie située dans le centre de la ville. Lors du vol avec effraction, commis en plein jour, les casseurs ont subtilisé les bijoux en vitrine, d'une valeur déclarée de 4,4 millions de dinars ainsi qu'un

smartphone. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les malfaiteurs âgés de 30 à 69 ans, dont une femme, qui ont avoué leur forfait après avoir été confrontés à des preuves tangibles, ont été auditionnés et présentés devant la justice. Le magistrat instructeur a ordonné la mise en détention provisoire de deux principaux suspects, après leur audition sous le chef d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, vol qualifié avec effraction et recel d'objets volés.

Plus de 400 nouveaux enseignants en formation

M. M.

Dans le cadre de la mise en forme des nouvelles orientations du secteur éducatif national, instituant le plan de formation du corps pédagogique, le directeur de l'éducation de la wilaya de Guelma nous apprend que les 408 nouveaux enseignants admis au dernier concours de recrutement sont entrés en cycle de formation préliminaire depuis le 16 juillet. Les infrastructures du lycée Mahmoud Benmahmoud, au chef-lieu de wilaya, accueille pour une durée de 15 jours les futurs encadreurs pédagogiques des 3

piliers du secteur éducatif et cette formation, aux relents de cours particuliers intensifs, est assurée par 15 inspecteurs de différentes matières, qui vont initier à travers des thèmes ciblés, une pédagogie formative utile au parcours professionnel de l'enseignant à l'aube de sa carrière.

Les thèmes s'articulent sur la didactique, la législation scolaire, la gestion de la classe, l'exploitation des manuels et supports pédagogiques, la psychologie de l'enfant et les techniques d'information et de communication dans l'environnement de la communauté éducative.

TÉBESSA

Visite du consul de France

A. Chabana

Le consul de France à Annaba était ce mardi à Tébessa. Ainsi et après avoir rendu une visite de courtoisie aux responsables de la wilaya et de l'APC, le diplomate, accompagné de son épouse et de son fils, a entamé une randon-

née pédestre à travers certains quartiers de la ville. Au menu de la visite, une virée au cimetière chrétien, aux monuments archéologiques et historiques de la cité (mur byzantin, arc de triomphe Caracalla, l'église transformée depuis en musée, marché couvert datant de plus de 150 ans).

OUM EL BOUAGHI

Il tue son neveu pour une affaire de terrain

K. A.

Les éléments de la brigade de la gendarmerie de Zorg dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sont parvenus à identifier l'auteur présumé de l'homicide perpétré contre un individu de 35 ans. Il s'agit d'un sexagénaire demeurant dans la commune de Zorg. Les faits de cette affaire remontent à cette semaine lorsqu'un différend sur une parcelle de terre a tourné au drame.

L'auteur présumé, muni d'un fusil de chasse, a tiré un coup de feu sur la victime qui n'est autre que son

neveu, selon les services de la Gendarmerie nationale.

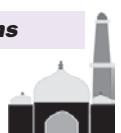
Une fois son forfait accompli, le mis en cause a pris la fuite en abandonnant la victime gisant dans une mare de sang.

Blessé au thorax, la victime a rendu l'âme sur place. Alertés, les gendarmes se sont rendus sur les lieux et ont transféré la dépouille à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Beïda. Les recherches diligentées par la suite ont permis d'arrêter l'auteur présumé du crime et de récupérer l'arme utilisée. L'enquête suit en cours.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

16 chouel 1437

El Fedjr 04h00	Dohr 12h55	Assar 16h45	Maghreb 20h06	Icha 21h41
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



ANNONCES CLASSÉES



■ A louer un bel Appartement F3 meublé. 2ème étage. « Période d'été » Akid Lofti - A louer Etage de Villa haut standing Cap Rousseau (Belgaïd) vue sur mer - Tél : 0561.31.04.58 - 0660.83.07.79

■ Vente appart F4 meublé et équipé au 2ème étage au centre-ville Bd Maâta, à proximité des Bus - Tramway - Collège - Lycée - Sup. 96 m² - Chauffe-eau - Climatiseur - Eau disponible H24 - Ligne téléphonique et Internet - Prix 15 négociable - N° 0781.08.34.78

■ Loue des beaux Apps F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna... etc.) à Paradis-plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■ Vends Appart F4 - 126 m² + garage - Cité des 69 Logements (Cité des Enseignants). Résidence clôturée, parking, espace vert, garde-niègne - Courbet - Tél : 0553.37.22.18

■ Loue F2 à Eckmühl ex-Avenue d'Oujda - ORAN - Appeler à partir de 17 h. Tél : 0551.11.99.09 - 0670.03.61.14

■ A vendre ou à louer Appartement F4 - 85 m². Situé au centre-ville d'Oran : Rue Larbi Ben M'hidi au 1er étage - N° Portable : 0796.34.27.65

■ Vends ou loue F1 - F2 - F3 - meublés ou sans - et Terrain 265 m² pour Promoteur à Fernandville - Tél : 0542.14.91.14

■ A louer Apps : F3 à Haï Yasmine 2 - 3ème étg. Prix demandé 2,5 U - F3 Karma (Promotion) 2ème étg. Prix : 2,5 U - F3 3ème 2TG. 90 m². Prix : 3,5 U à USTO HLM - Tél : 0541.65.53.54

■ Vends grand F2 (60 m²) à ORAN-Centre + Vends à MASCARA Lot Terrain 150 m² - Tél : 0771.82.03.87

■ A louer Studio 20 m². 2ème étage centre-ville entre Rue de la Bastille et Rue Larbi Ben M'hidi. 20.000 DA par mois. Contrat 12 mois plus 2 mois caution - Tél : 0793.71.32.99

■ A louer joli Appart Promotional meublé : 2 grandes Ch. + Séjour + Chaffu / 4ème étage. Ascenseur - Convent pour Entreprise ou Société - au centre-ville d'ORAN (Karguentah) - Tél : 0555.11.64.31

■ A.V. F3 - Acté - Modifié en F2 : Grande Cuisine - Gde SDB - 2 façades - Vue sur mer - MERS EL KEBIR - ORAN - Tél : 0799.94.13.11

■ A vendre un bel Appartement F3. 2ème étg. Akid Lofti. Bien situé. Bon voisinage. Toutes commodités. Prix 1350 Nég. + Loue F3 Millénium 35 + F3 Niv. M. a Protin 35 - Tél : 0795.35.32.60

■ A louer Appartement F3 à Millénium. 1er étage - Aménagé - Clim - Équipé (Chambre à coucheur - Salon - Chambre d'enfant) avec terrasse privée - Prix après visite - Tél : 0541.25.19.13 - 0550.64.85.89

■ Loue : Apps F2. 50 m² Route Belgaïd et Trouville + Locaux commerciaux de 15 m² à 120 m² - Vente de Frigo et Cafétéria CONTI + Four ventilé - Curieuse et Interméd. abstenir - Tél : 0668.55.95.01

■ A louer : Appartement F3 neuf, plus un Local aussi dans une résidence calme (L'Hippodrome St-Eugène) à quelques mètres du stade - Veuillez nous contacter pour plus d'information et visite Tél : 0551.12.62.85

■ Vends joli F4 modifié en F3 - Acté - 83 m² - Avec Cuisine américaine - Avec meubles ou sans meubles - à Hassi Mefoukh 20 Km d'ORAN - Tél : 0551.17.42.20

■ Vends F4 - 120 m² - 3 Pces - C. SDB - 1 Grand Salon + 1 Dressing + 1 Loggia - au 4ème étage à USTO Pyramides - Tél : 0557.21.43.50

■ Location Logt F3 - 3ème étage - Cité Sonelgaz Médioni pour une durée d'une Année et plus - Tél : 0662.96.02.91

■ HOUHOU - Maraval - 041.21.07.96 - 0555.44.172 - Cherche : Location - Echange - Vente : Studios - P2, 3, 4, 5 - Niv. Villas - Locaux - Cafés - Restaurants - Hôtels - Lots Terrains - Terrains Agricoles - Maisons Maitres - Houaches

■ A vendre joli F3 - 70 m² - 5ème étage. Toutes commodités. Résidence Belle Vue côté Joy. Akid Lofti côté boulevard. Prix offert : 1 Md 50. Libre de suite - Tél : 0782.19.93.85 - Sans intermédiaire

■ Vds bel Appart F3. Acté. Très ensoleillé. Ain El Turck. 5ème et dernier étg. avec belle vue sur mer. Refait à neuf. Toutes commodités. Terrasse entièrement refaite. Prix : 980 U - N° : 0778.73.43.27 - à partir de 14 H

■ A vendre F3 refait à neuf, dalle de sol et faience. 73,5 m² - 2 Façades. 3ème étage avec Ascenseur - Gardiennage Jour et Nuit - Acte définitif - En face Hasnaoui - Haï Yasmine 2 - Prix : 850 à négocier - Tél : 0793.02.44.97

■ Vends Appart de luxe 103 m². Résid. sécurisée H24. Quart. Calme. Bon Voisin. 2 Chs. et Gd Sal. ouvert sur Cuisine équipée marque AVIVA toute Clim. avec Balcon vue sur mer et 5 m de la plage. SDB avec Jacuzzi. 4ème étage avec ascenseur à Claire-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.86

■ A vendre Appartement F3 - 74 m² - Acté - 1er étage - Double façade avec jardin Jour / Nuit, dans une résidence à Haï El Yasmine (2) - Visite après 18 : 00 H - Tél : 0775.70.74.75

■ Vends F2 ou à louer bel Appartement meublé, 6ème étage, vue sur mer - Centre-ville d'ORAN - Tél : 0560.67.88.34

■ A vendre F3 - Acté - RDC. Double façade. Refait à neuf - 65 m² + Cour 30 m². Convent Fonction libérale - Choupot - Tél : 0557.18.53.44

■ Location Duplex 360 m² ES-SENIA. Endroit calme. Toutes commodités (Tramway) - Convenable à : Entreprise - Habitation - Cabinet médical - des Bureaux - Ecoles - Institut - Tél : 0771.23.55.33

■ A vendre Appart F3 - 5ème étage - Acté - Bien aménagé - Superficie 76 m² à Yasmine 2 - ORAN - Tél : 0555.61.18.82

■ Loue pour les vacances à MARSTAS EL HA'DAJDJI-plage - ORAN : des F1 et F2 pour familles - Standing - Pieds dans l'eau et vue sur mer - Equipés tout confort - Tél : 0552.12.20.12

■ Vends Appartement F4 - 1er étage - Superficie 75 m² - Cité Rond-point de wilaya (La Tour) - Acte avec Livret foncier - Tél : 0771.25.03.80 - 0551.75.49.80

■ A vendre Appart F4 - 100 m² - Acté - 3 façades - Bien fini - 8ème étage (Avec Ascenseur) à Haï El Chouhadia en face le grand boulevard - Contact : 0772.19.25.13 - 0550.12.45.40

■ BENI-SAF - Saison estivale - Loue Apps dans 1 Villa vue S/plage : 2 Pièces - Cuisine - Salle de bain - Toutes commodités - Confort et calme + Garage + Jardin - Réservation : 0553.27.41.04

■ Loue F3 - 1er étage Avenue Sidi Chami côté Bahia. Toutes commodités - Une Année d'avance + 20.000 DA Cautionnement - Tél : 0771.32.51.69 - de 9 H à 20 H

■ A.V. F4 de 110 m² (Acte + L.F.) dans un niveau de Villa un immeuble de 2 étages, un dans chaque palier, entrée individuelle, reste 5% de finition. Appartement fini au 2ème étage à Bir El Djir-Centre face Commissariat - Tél : 0773.23.81.86 - 0553.77.31.76

■ Loue F3 neuf - RDC - Bd Millénium - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0772.03.21.12

■ Location 2 Pcs - Cuis. - Sanitaires. Pte Cour. Niv. Villa entrée seule. Propre. Libre de suite 2 U/mois. Eau. Elect. Gaz compris. Avancé 6 mois - Adr. Coop. 16 Nov. N° 22. Barki. ORAN - Tél : 0556.81.95.36 - 0557.86.46.98

■ A louer pour la saison estivale F2 à BENI-SAF - W. TEMOUCHENT - N° 0557.50.52.47

■ Vends 10 Appartements F3 et F4. Haut Standing. Situés à Point du Jour (Parking - Ascenseur... et toutes commodités) - Superficie 135 m² - Actes - Tél : 0550.483.430 - 0555.49.00.81

■ Vends Appartement F3 - RDC - Cité Grande Terre en face Salle El Afrah - Dar Beida Bd commercial - Convent cabinet médical ou autres - Tél : 0794.58.30.59

■ A vendre F3 au 3ème étage (Résidence) 75 m² en face (Eden Village) Ain El Turck - Tél : 0698.00.29.8 - 0549.53.79.57

■ A vendre Appart F4 au RDC - Acté - à la Rue de Mostaganem B.7. - Centre-ville d'ORAN - Tél : 0557.73.05.66

■ Vends Appart F4 - 1er étage - Acté - Adresse : Haï Ibn Sina - Victor Hugo "Tirgo" - ORAN - Bon voisinage. Sécurisé. Bien situé. Presque équipé - Tél : 0799.05.39.30

■ Vends Appartement 4 Pièces - SDB - Cuisine - Proximité CNEP Es-Seddikia - Tél : 0560.45.91.33

■ A vendre F3 à Seddikia à proximité CNEP - Rez-de-chaussée - Aménagé à neuf - Acte - Sup. 100,87 m² - Tél. + ADSL - Libre de suite - Tél : 0556.81.95.43

■ Vends F3 - RDC - Acté avec L.F. - Yaghram - 870 Logements ou Echange avec F2 - Tél : 0549.32.83.59 - 0774.23.97.54

■ Loue un grand F2 à Oued Tlielat situé à 25 Km d'ORAN d'une surface de 110 m² au RDC et composé d'une grande Cuisine + Hall + Terrasse + Chambre + Salon - Me contactez : 0557.22.79.15

■ Vends à Bousfer-Ville : 3 Pièces - Cuisine - SDB - 1er étage de Villa - 92 m² - Bien situé - Construction récente - Tél : 0661.20.51.37

■ Vends F3 étage 2ème avec un Garage individuel - Refait à 100% - Bd des Lions en face Promoteur Hasnaoui (ORAN) - Tél : 0772.22.86.92

■ Location Appartement Pyramides USTO - 130 m² - 4 Pièces + Cuisine + SDB - Terrasse de 10 m² au 2ème étage - Climatisation + Elément de cuisine - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue F3 - F4 Yasmine 2. Avance 6 mois à prix 2,9 U et 3 U - Vends des Apparts Promotionnels F3 : 850 U. Avance 30% (Reste Crédit bancaire) 1er, 2ème, 3ème à Belgaïd en face Université - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Vends 2 Appart Belgaïd F3. 8e étg. 75 m² 650 U + F2, F3, F4, F5. Vente sur plan (Résidence) 11 U/m² Versem. 15% Belgaïd + 3 Appart Yasmine 2 côté Hasnaoui. Sup. 3 80 m² + Vds Bloc Admin. 3 Niv. 360 m² - 0674.79.22 - pour RDV

■ Vends F2 ou à louer bel Appartement meublé, 6ème étage, vue sur mer - Centre-ville d'ORAN - Tél : 0560.67.88.34

■ A vendre F3 - Acté - RDC. Double façade. Refait à neuf - 65 m² + Cour 30 m². Convent Fonction libérale - Choupot - Tél : 0557.18.53.44

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Vends 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Loue 2 x F3. 7ème étg. avec Ascenseur à Yasmine 2 - Possib. Promesse de Vente + F3. 3ème 900 U à Yasmine 2 + F2. 2ème étage en face Mosquée Nour El Houda + F3, 1er étg. Haï Chouhadia, P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 21 juillet 2016 25

EMPLOIS

■ Cherche un Employé Spécialiste à Mhadjeb ou Pizza - de préférence avec matériel bonne occasion - Tél : 0696.87.34.91

■ Cabinet médical à MOSTAGANEM cherche Secrétaire médical (Homme) maîtrise parfaite de la langue française - Contactez Tél : 0661.73.23.54

■ EURL GMB. Recrute des Soudeurs qualifiés en Ferronnerie et Serrurerie et simples Soudeurs pour divers travaux de soudure + Forgeron qualifié (Forge à gaz) - Tél : 0550.86.56.07 - 0771.33.10.02

■ Particulier cherche une Educatrice pour enfant de 2 ans, expérimentée, ayant déjà travaillé dans une crèche, pour 2 Heures par jour - Salaire motivant - Envoyez CV au : 041.61.76.17

■ Société Privée recrute Trésorier / Acheteur - Conditions exigées : Diplôme dans le domaine - Expérience 2 ans et plus - Résident à ORAN - Envoyez votre C.V. par e-mail : Recrute.31000@yahoo.fr

■ Société Privée recrute des Ouvriers / Agents Sécurité - Conditions exigées : Sérieux et dynamique - Résident à ORAN - Envoyez votre CV par e-mail : recrutement.prod@yahoo.fr - Tél : 0770.52.72.60

■ Importante Entreprise à Misserghine Eau Minérale recrute : Acheteur Démarcheur - Muni d'un Permis de conduite catégorie (B) - Se présenter à l'usine muni d'un CV : Route du Lac - Zone d'Activités N° 1 - Misserghine - ORAN

■ Restaurant à ORAN cherche : 2 Chefs de rang - Un Commis + Un Barman - Contacter : 0555.48.33.03

■ Société à ORAN recrute : Un Conducteur de Clark, âge entre 25 et 40 ans, expérimenté, sérieux et dynamique - Envoyer CV avec Photo au : recruit.hr2016@gmail.com

■ Salon de Coiffure " Dames " à Cité Petit - ORAN cherche Coiffeuse sérieuse - N° 0790.82.09.21

■ Salon de Coiffure situé à Canastel - ORAN cherche Coiffeuse qualifiée + Apprentie qui habite les environs - Tél : 0780.92.28.35

■ Entreprise privée à ORAN cherche : Assistante Commerciale - Des Commerciaux, motivés, maîtrisant la langue française et l'outil info. et Femme de ménage à plein temps - CV à : oraninnov@gmail.com

■ U.H. de 24 ans cherche travail comme Magasinier - Vendeur - Acheteur - Etudie toutes propositions (Permis " B ") - Contacter : 0783.02.59.00 / 0551.06.93.81

■ Un salon de thé à ORAN Centre-ville cherche : Serveur - Serveuse - Barman et Femme de ménage (Personnel sérieux - dynamique et présentable SVP) - Tél : 0770.00.88.56

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Manœuvres - Nous contacter au : 0561.97.76.26

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Tourneurs et des Fraiseurs qualifiés - Nous contacter au : 0561.97.76.26

■ Pharmacie St-Eugène cherche Vendeuse expérimentée - Horaires : Dimanche - Jeudi 8 h30 - 16 h - Samedi 8 h 30 - 13 h - Salaire 30 000 DA + Ass. - Envoyez CV : pharmacie1997@gmail.com

■ Entreprise de Bâtiment cherche : 01 Conducteur de Travaux - 01 Grutier de Grue à tour - A contacter le : 0555.02.42.12

■ Société privée recrute 2 Techniciens en Electronique ou équivalent - Maîtrisent l'outil informatique / Possèdent Permis de conduire - Pour plus d'informations appeler le : 0772.55.30.20

■ Salon de Coiffure " Dames " cherche Esthéticienne sérieuse, qualifiée - Contacter : 0772.78.91.01

■ Restaurant cherche Cuisinier spécialisé tout ce qui est Poissons - Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0799.95.45.88

■ Usine à Es-Senia - ORAN recrute Contrôleur avec expérience dans la Gestion - Envoyer CV détaillé à : etsyoussef@gmail.com

■ Société Privée SARL MCL Z.I. Es-Senia - ORAN : Recrute un (e) Comptable - Minimum 3 ans d'expérience - Tél : 0555.03.78.09 / 041.51.51.37

■ Centre commercial au centre-ville d'Oran recrute : Vendeur - Sécurité - Etalagiste - Agent de saisie - (âge 20 - 30 ans) - Résider à Oran - Tél : 0555.86.11.44

■ Pizzeria à ORAN cherche 2 Pizzaïolos sérieux et dynamiques - Contacter : 0771.80.65.48

■ Société Privée à ORAN recrute une Assistante de Direction pour un poste administratif - dynamique et sérieuse - Envoyer CV à : imprimjl@gmail.com

■ Agence de Voyages située à ORAN recrute : Comptable et Personnel sérieux - Envoyer mail à : traveloran31@yahoo.fr

■ Un Gérant cherche Emploi dans un Restaurant - Pizzeria ou Café - Tél : 0798.77.61.52

■ Cherche un Dentiste pour gérer un Cabinet dentaire équipé situé à Les Castors - ORAN - Tel : 0551.45.38.24

LOCAUX

■ A louer Cave de 100 m² à Canastel - ORAN - 3 U/mois négociable + Loue local à Hāi Yasmine. Prix 2,5 U/mois - Tél : 0696.25.10.08

■ TLEMCEN : Vente un Local de 290 m² plus un petit Appartement de 60 m², le tout dans un terrain de 441 m², façade 20 m, derrière l'hôtel Ibis à Kiffane - Tél : 0542.74.41.73

■ RELIZANE - Loue Locaux 67 m² au 172, Bd Khemisti - Tél : 0540.13.16.68

■ Très beau Local à louer à Bir El Djir 22 m² de soupleure 26 m². Bien agencé (Mobilier de Bureau - Sanitaires - Clim - Alarme - Caméra - Rideau électrique - TV) exclusivement à usage de Bureau - Tél : 0554.23.98.58 - 0773.67.81.52

■ Vends Local. 10, Rue d'Igly. 2 Rideaux élect. 170 m², 4,5 m de Haut. 10 m Faç. à 30 m du consulat de France et autour cliniques médicales et de bureau de compagnie d'assurance. Pour Pte Clinique ou Cabinet médical (Radiologie - Laboratoire d'analyses), 15 Millions/m² - Tél : 0661.20.21.38

■ A louer 8 Chambres froides " Positive (+)" et " Négative (-)" 55 m² à ES-SENI - ORAN - Tél : 0552.51.12.10

■ Loue Local commercial d'une superficie de 60 m² - Convient pour toute activité à ES-SENI - ORAN - Boulevard principal - Tél : 0772.53.33.69

■ TLEMCEN : Vends Magasin 50 m² avec sanitaires en plein centre- ville - Rue très commerçante - Tél : 0661.22.04.52

■ A louer Cafétéria (Local + Matériel + Registre Commerce) en activité située à Miracha ORAN avec Contrat notarié - Tél : 0771.00.13.02

■ AIN TEMOUCHENT : A vendre Local commercial - Acté - 62 m² - en plein boulevard avec une grande façade - 2 Rideaux - Libre à toutes activités - (Eau - Gaz - Electricité) - Tél : 0772.47.20.72

■ SIDI BEL ABES Z.I. / Location d'un Entrepôt (de 1.500, 2.000, 2.500 m²...) couvert qui peut être extensible selon les besoins du client sur une surface totale de 6.000 m² - Bloc Admin. 250 m² - Eau - Electricité - Aire de Stationnement - Eclairage... etc. - Contacter-nous sur le : 0541.83.11.77

■ A vendre ou à louer : Usine à la Zone TAFAOUI. Sup. 4.000 m² - 1.600 m² couverts Charpente Hauteur 6 m + 150 m² de Bureaux... etc. - Eau - Electr. - N° 0661.20.97.70 - 0560.86.27.21

■ A louer 1 Local à usage commercial. Sup. 26 m². Avec Toilettes - Garage électrique - Climatisateur - Vitrine - à Point du Jour - Es-Seddikia - ORAN - Tél : 0797.31.27.08

■ Vente des Locaux commerciaux 9 U/m². Sup. 37 m² et 60 m² à El Kermia sur Bd + Vends à Belgaïd côté Université Local prix 20 M/m² avec sous-sol - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS SISE A ORAN RECRUTE

1 Responsable du Service de Paie (RH)

PROFIL EXIGE : Excellente maîtrise du Français (oral et écrit) - Excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de gestion du Personnel.

MISSION : Gestion de la Paie - Gestion du Personnel - Recrutement - Etablir les contrats de travail - Déclarations du Personnel au niveau de la CNAS - Etablir les déclarations mensuelle et annuelle de CNAS et de CACOBATPH - Suivi du pointage du Personnel - Tenir à jour les registres légaux. Envoyer votre CV avec photo en précisant le poste dans l'objet de l'e-mail à : personnelservececv@gmail.com

VOYAGES ORGANISES

MAROC

(CASA - MARRAKECH - AGADIR) 8 J / 7 Nuits

Départ : 04/08 & 11/08 & 18/08/2016

TURQUIE

(ISTANBUL & KUMBERGAZ)

12 J / 11 Nuits du 09 au 20/08/2016

EGYPTE

(CHARAM ECHIKH)

12 J / 11 Nuits

Du 24/7 au 4/8/2016

Du 4/8 au 15/8/2016

GFAF VOYAGES
ORAN : 041 400 400 /
0561 65 21 15
TLEMCEN : 043 27 60 60 /
0561 65 03 70
MAGHNIA : 043 49 52 31 /
0561 69 47 63
Mobile Central : 0550 24 92 18

AL WEESEM

100, Bd Mostefa Benboulaïd Haï Khemisti (Face Clinique El Hikma) Bir El Djir Oran Tél : 041.62.23.36 // 06.61.44.82.79

041.42.93.10 / Riad Voyages
041.41.59.24 / Sidi Lahouari Voyages
046.78.74.77 / Ikermene Voyages

TUNISIE « HAMMAMET »

11 Jours en Demi-pension
Hébergement HTL 4****
A partir de : 62.990,00 DA/Personne

■ A louer : 01 Local avec 03 rideaux et 03 portes vitrées sur une Sup. de 430 m² + 01 Dépôt de 480 m² bien situé à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0559.42.59.44

■ A louer local 2 portes - 120 m² - en face de la SAA Maraval (côté Café) - Tél : 0552.80.06.07

■ Vends Local bien aménagé à Plateau à côté les beaux-arts - ORAN - Sup. 23 m² - Prix après visite - Tél : 0541.63.53.57

■ A vendre Local 380 m² en deux niveaux situé à 40 m du grand boulevard Coopérative Panorama - Belgaïd - Tél : 0561.69.87.75

■ Loue Chambre froide 100 m³ " Négatif " (-18) à Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0782.41.75.73

■ A louer Fast-food - Pizzeria en pleine activité - Centre-ville ORAN - 01 an : 65.000 DA le mois - 06 mois : 70.000 DA le mois - plus Cherche Pizzaïolo - Tél : 0773.41.74.77

■ Loue très beau Local de 90 m². Haut : 4,20 m - Sanitaires et bien aménagé - Prés de CASNOS Canastel - Tél : 0552.86.22.98

■ A louer Local 50 m² à Maraval - 01 an : 65.000 DA le mois - 06 mois : 70.000 DA le mois - plus Cherche Pizzaïolo - Tél : 0559.18.25.28

■ Vends Lot de Terrain commercial à Port-Say (Commune de Marsa Ben M'hidi) emplacement premier choix : Rond-point des 3 plages - Lot de 630 m² - Acte notarié (parking gratuit de 1.200 m²) Convient Grande Surface ou Hôtel - Tél : 0559.18.25.28

■ A vendre Terrain de 252 m² (12 m x 21 m) - Acté + PC à Gueddara (El-Anjou) 1,5 Km des Andalousies - Viabilisé - Électricité - Eau et Gaz - Veillez contacter : 0777.11.96.57

■ V / Terrains urbanisables (R+5 à R+10) - V / 5 à 40 Ha : ORAN - BETHIOUA Bd - TLELAT - SIG - TLEMCEN - SBA - 3.000 DA/m² et + / AG : 0560.93.85.72

■ V / Ech. : Terrain ZET - 2 à 200 Ha : MADAGH - TEMOUCHENT - BOUMERDES - 4.000

■ Vends / Echange ou Location 3 Locaux bien situés à Akid Lofti - Superficie 55 et 32 m² mi-miens et 3^{me} : 61 m². Convient toutes activités (Institut de Beauté - Restaurant - Clinique... etc.) - A qui la chance ? Etudiez toutes propositions - Prix après visite - SVP - Tél : 0560.38.24.80

■ Raison de santé : V / Loue ou Ech. Clinique médico-chirurgicale en activité 3.000 m² avec toutes commodités sur Gd Bd ORAN - AG : 0560.93.85.72

■ Vends Local commercial plein centre-ville le Emir AEK, ancien Restaurant pouvant servir de : Restaurant - Labo d'analyses - Douche - Salle Sports Fitness - Radiologie - Imagerie - Piano Bar - Cafétéria... Tél : 0771.84.25.21

■ A vendre Dépôt commercial de 500 m² à Maraval à 30 m de Soufi Zoubida - ORAN - Tél : 0674.99.91.31

■ A vendre Terrain - Acté + Livret foncier - 262 m² - façade 10,30 ml - Toutes commodités. Rue commerçante à Maraval - ORAN - Tél : 0661.20.90.84

■ Vends Lot de Terrain à EL BEHIRA-plage (TOUANE), Vue sur mer - Double façade, d'une superficie de 140 m² - Acte notarié - Tél : 0560.39.49.82

■ Loue un Camion Plateau - Année 2014 - Neuf - Tél : 0549.70.08.52

■ Agence de Location de voitures vous propose des Véhicules touristiques climatisés avec ses

Kahrama spa



Rue Aizi Benyebka, Béthioua
BP58 31200 Arzew-Algérie
Tél. : 213 41 76 97 91
Fax : 213 41 76 97 92

Complexe de Dessalement d'Eau de Mer et de Production d'Electricité

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/DG/15

La Société KAHRAMA, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour :

« La Peinture du Siège Kahrama »

Les sociétés ayant une expérience de plus de 05 années dans les travaux de peinture et qui sont intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges à compter de la parution du présent avis moyennant paiement d'un montant non remboursable de **5 000.00 DA** à l'adresse du siège de la société :

Direction Générale de la Société Kahrama
Rue Aizi Benyebka, Béthioua

Le règlement de ces frais sera effectué par chèque ou virement Bancaire au crédit du compte bancaire de Kahrama N° : 00 2000 70 700 4161 00 372 ouvert auprès de la BEA, agence 70, El-Marsa Arzew.

Le mode de soumission en une seule étape s'applique au présent appel d'offres.

Les offres doivent comprendre deux plis fermés et séparés

1. Une offre technique (une originale et deux copies) qui sera présentée dans une enveloppe fermée comportant la dénomination et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention « offre technique ».

La copie originale doit être paraphée et signée par le soumissionnaire.

2. Une offre financière (une originale et deux copies) qui sera présentée dans une enveloppe fermée comportant la dénomination et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention « offre financière ».

La copie originale doit être paraphée et signée par le soumissionnaire.

L'offre technique doit être accompagnée d'une caution de soumission de **100 000.00 DA** établie par une banque de droit algérien au profit de Kahrama.

La durée de validité de cette caution sera égale à celle de l'offre.

Les deux plis « Offre Technique » et « Offre Financière » doivent être contenus dans une enveloppe fermée, anonyme ne comportant que la mention :

Appel d'Offres National Restreint N°01/DG/16

« La Peinture du siège Kahrama »

A ne pas ouvrir

La date limite de dépôt des offres au siège de la société est fixée au Trentième jour à 12 heures à compter de la date de parution sur les quotidiens nationaux ou dans le **BAOSEM**.

Les plis seront ouverts en présence du ou des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la séance d'ouverture qui aura lieu au siège KAHRAMA

Si la date correspondant à un jour non travaillé (Vendredi ou samedi) ou un jour férié, le dépôt et l'ouverture se feront le jour suivant aux mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres commerciales pendant une durée de 120 jours à compter de la date de limite de dépôt des offres

ECOLES ET LOISIRS

Félicitations

A l'occasion des résultats très positifs au baccalauréat 2015/2016, et surtout le nombre important d'élèves qui ont décroché la mention Très Bien et Bien, le staff administratif, pédagogique et les parents d'élèves, présentent à tous les lauréats de l'école, leurs sincères félicitations et sont très heureux de partager avec eux leurs émotions et fiertés légitimes. Leur sérieux, assiduité et leur travail, ont porté leurs fruits.

Que tous nos meilleurs vœux vous accompagnent dans vos prochaines réussites, dans lesquelles vous concrétiserez toutes vos espérances scientifiques et professionnelles.

Merci nos enfants, de nous avoir donné la possibilité de vivre avec vous une joie très spéciale.

Que Dieu vous protège

PERSE LES 1001 NUITS

IRAN

14 jours / 13 Nuitées
du 23/07 au 05/08/2016
et du 12/08 au 25/08/2016

Pension Complète – Excursions – Visites – Assurances
Visa - Guide Francophone - Hôtels 4 Etoiles
Inscription et Réservation

Agence TTS

5, Rue Jean-Marie Laribère Oran

Tél. Oran : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25

Tél. Alger : 021 63 36 44/45/43 - 021 52 28 83

NE VOUS Y PRENEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE

الديوان العمومي لمكتب الأستاذ سعد الله عبد الكريم

محضر قضائي لدى محكمة عن تموشنت

لدى اختصاص مجلس قضاء عن تموشنت

الذي مكتبه بشارع امبارك بوسيف رقم 15

عين تموشنت

اعلان بالبيع بالمزاد العلني

TEL : 043-78-10-80

تفيدا للأمر بالحجز العقاري الصادر عن رئيس محكمة عن تموشنت بتاريخ 11/04/2015 تحت رقم 359 و المشهر بالمحافظة العقارية لغيرها تموشنت بتاريخ 18/04/2016 مجلد 02 رقم 68.

سيتم البيع بالمزاد العلني لقطعة أرض صالحة للبناء مدة للنشاطات الاقتصادية بالمنطقة الصناعية الكائنة ببلدية عن تموشنت لدارتهاها و ولايتها بالمكان المسمى صوف التل شمال، تبلغ مساحتها 4000 م² (أربعة ألف متر مربع) قسم 03 مجموعة ملكية رقم 63.

لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة 121 المرأة المتوجهة الكائن مقرها برقم 02 شارع العقيد عميرة عاصمة ضد

بركة عبد الباقى ولد احمد الساكن برقم 54 الطريق الجديد بوزرعة الجزائر.

وذلك يوم الاثنين 08/08/2016 على الساعة 10.00 صباحاً بمحكمة عن تموشنت.

- حدد السعر الافتتاحي للمزايدة بـ 57.600.000 دج (سبعة وخمسون مليون وسبعمائة الف دينار جزائري).

- على الراسى أن يدفع حالاً انعقاد الجائزة خمس الثمن (5/1) والمصاريف والرسوم المستحقة.

- للاطلاع على دفتر الشروط الاتصال بكلية الضبط لدى محكمة عن تموشنت أو لدى مكتب المحضر القضائي الأستاذ سعد الله عبد

الكريم الكائن مقره بـ 15 شارع امبارك بوسيف عن تموشنت.

المحضر القضائي

الديوان العمومي لمكتب الأستاذ سعد الله عبد الكريم

محضر قضائي لدى محكمة عن تموشنت

لدى اختصاص مجلس قضاء عن تموشنت

الذي مكتبه بشارع امبارك بوسيف رقم 15

عين تموشنت

اعلان بالبيع بالمزاد العلني

TEL : 043-78-10-80

تفيدا للأمر بالحجز العقاري الصادر عن السيد رئيس محكمة عن تموشنت بتاريخ 11/04/2015 تحت رقم 358 و المشهر بالمحافظة العقارية العقارية لغيرها تموشنت بتاريخ 18/04/2016 مجلد 02 رقم 71.

سيتم البيع بالمزاد العلني لقطعة أرض صالحة للبناء مدة للنشاطات الاقتصادية بالمنطقة الصناعية الكائنة ببلدية عن تموشنت لدارتهاها و ولايتها

بالمكان المسمى صوف التل شمال تحمل رقم 51، تبلغ مساحتها 5660 م² قسم 03 مجموعة ملكية 51 حسب مخطط المسح، يحدوها من:

الشمال: قطعتي ارض 61/60 الجنوبي: طريق ميراج

الشرق: قطعتي ارض 50/49 الغرب: قطعة ارض 52

تقدر المسما

لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة 121 المرأة المتوجهة الكائن مقرها برقم 02 شارع العقيد عميرة عاصمة ضد بركة عبد

الباقى ولد احمد الساكن برقم 54 الطريق الجديد بوزرعة الجزائر.

وذلك يوم الاثنين 01/08/2016 على الساعة 10.00 صباحاً بمحكمة عن تموشنت.

حدد السعر الافتتاحي للمزايدة بـ 24.451.200.00 دج (أربعة وعشرون مليون وأربعين ألف ومائتان دينار جزائري).

على الراسى أن يدفع حالاً انعقاد الجائزة خمس الثمن (5/1) والمصاريف والرسوم المستحقة.

- للاطلاع على دفتر الشروط الاتصال بكلية الضبط لدى محكمة عن تموشنت أو لدى مكتب المحضر القضائي الأستاذ سعد الله عبد

الكريم الكائن مقره بـ 15 شارع امبارك بوسيف عن تموشنت.

المحضر القضائي

الديوان العمومي لمكتب الأستاذ سعد الله عبد الكريم

محضر قضائي لدى محكمة عن تموشنت

لدى اختصاص مجلس قضاء عن تموشنت

الذي مكتبه بشارع امبارك بوسيف رقم 15

عين تموشنت

اعلان بالبيع بالمزاد العلني

TEL : 043-78-10-80

تفيدا للأمر بالحجز العقاري الصادر عن السيد رئيس محكمة عن تموشنت بتاريخ 11/04/2015 تحت رقم 356 و المشهر بالمحافظة العقارية

لغيرها تموشنت بتاريخ 18/04/2016 مجلد 02 رقم 72.

سيتم توقيف عن النشاط حالياً، متكون من طابق ارضي، به ورشتين للصناعة متدينان بالحجراء والبكل الحديدي

-ateliers en charpente métallique

أرضية مجهرة plate-forme

مبني المخزن الكهربائي، محل إداري من طابق ارضي + أول في طور الانجاز، مبني الحارس حيث أن مساحة الورشتين تقدر بـ 820 م²، و 775

م² والأرضية المجهرة بمساحة 980 م²، وبه مبني المخزن الكهربائي بـ 36.00 م²، محل إداري من طابق ارضي + أول في طور الانجاز بمساحة تقدر بـ 45.00 م²، مبني الحارس بـ 180 م².

إن مساحة الأرض المشيد عليها العقار كله تقدر بـ 4694.00 م²، منها مساحة مبنية للورشتين تقدر بـ 1595.00 م²، و المساحة المبنية للإدارة و

الحارس و المخزن بـ 261.00 م² والأرضية المجهرة بمساحة 980.000 م²، وباقي الأرض غير مبنية تقدر بـ 1858.00 م².

لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة 121 المرأة المتوجهة الكائن مقرها برقم 02 شارع العقيد عميرة عاصمة ضد بركة عبد

الباقى ولد احمد الساكن برقم 54 الطريق الجديد بوزرعة الجزائر.

وذلك يوم الاثنين 08/08/2016 على الساعة 10.00 صباحاً بمحكمة عن تموشنت.

حدد السعر الافتتاحي للمزايدة بـ 130.700.000 دج (سبعين مليون وسبعمائة ألف دينار جزائري).

على الراسى أن يدفع حالاً انعقاد الجائزة خمس الثمن (5/1) والمصاريف والرسوم المستحقة.

- للاطلاع على دفتر الشروط الاتصال بكلية الضبط لدى محكمة عن تموشنت أو لدى مكتب المحضر القضائي الأستاذ سعد الله عبد

الكريم الكائن مقره بـ 15 شارع امبارك بوسيف عن تموشنت.

المحضر القضائي

الديوان العمومي لمكتب الأستاذ سعد الله عبد الكريم

محضر قضائي لدى محكمة عن تموشنت

لدى اختصاص مجلس قضاء عن تموشنت

الذي مكتبه بشارع امبارك بوسيف رقم 15

عين تموشنت

اعلان بالبيع بالمزاد العلني

TEL : 043-78-10-80

تفيدا للأمر بالحجز التنفيذي الصادر عن السيد رئيس محكمة عن تموشنت بتاريخ 03/09/2016 تحت رقم 16.

يوجب محضر حجز تنفيذ المورغ في 05/15/2016 لصالح القرض

الشعبي الجزائري وكالة عن تموشنت ضد السيد علي بووزرة الساكن بعن

تمويل.

سيتم البيع بالمزاد العلني لشاحنة من نوع (FOTON) ذات رقم تسجيل 46-00030-210 في حالة سير لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة عن

تمويل ممتلأ بمحرر.

وذلك يوم الاربعاء 27/07/2016 على الساعة 10.00 صباحاً بمقر مكتبا

الواقع بشارع امبارك بوسيف رقم 15 عن تموشنت.

برسم المزاد على من قدر باعلى عرض وفقا للمسادة 712 من قانون

الإجراءات المدنية والإدارية.

- للاطلاع على الشاحنة المذكورة الرجاء الاتصال بمكتبا

الشاحنة المذكورة أعلاه استلم الشاحنة يكون بعد الدفع الكلي الذي رسى به المزاد

(اضافة إلى الم

Quête poétique, quête alchimique

Par Hacène Saadi *

La quête poétique est telle une quête alchimique, c'est-à-dire une longue recherche extrêmement délicate et exigeante, empruntant des chemins ardu et complexes, mais pas impossibles. Il faut non seulement de la passion, mais aussi de la sensibilité, de cette sensibilité qui sait merveilleusement détecter les beautés du monde, de la nature, des êtres et des choses... Il faudra fouiller au fond de soi, au plus profond de son moi intérieur, pour rétablir les harmonies perdues et en trouver de nouvelles, les accords insoupçonnés entre le monde intérieur et le monde des êtres et des objets inanimés.

La poésie qui, pour Alfred de Vigny est semblable à «ce fin miroir solide, étincelant et dur» (in «La maison du berger»), est une denrée rare dont on peut toujours rêver, et qui n'existe que chez les vrais poètes qu'il faut avoir la chance - que dis-je ! - la chance suprême de rencontrer... en poésie. C'est peut-être le lieu où il faut donner, un tant soit peu, le la en termes de perception poétique, et dire qu'il n'y a que des poètes qui peuvent pleinement parler de poètes.

Les critiques universitaires, hommes de métier, peuvent - cela arrive très souvent - ne pas saisir certains aspects de l'émotion poétique et le tourbillon d'images multiples et complexes (associées à un absolument verbal) qui en résultent, et qui caractérisent la fulgurance poétique (parler, par exemple, du «ptyx», ou du sonnet en «x» de Mallarmé nécessite une périlleuse acrobatie poétique). C'est donc le poète qui est seul apte à saisir toutes (ou presque toutes) ces nuances de musique intérieure, de rythmes profonds, de mystères qui entourent les objets et les êtres au monde.

En parlant de musique intérieure et de mystères qui enveloppent les êtres et les choses, on est naturellement enclin à penser au regard porté sur le monde qui nous entoure.

Le regard d'un adulte est hélas ! Irrémédiablement sevré de tout ce qui a trait au merveilleux, à l'étrange, au mystérieux. Mais pour les yeux d'un enfant, le monde qui l'entoure, dans toute sa diversité, est entièrement devant soi et encore à découvrir. Les premières impressions sont imprégnées de mystères, d'inconnu, d'étrangeté (parce que n'ayant pas encore été expérimentées) propres aux objets et à la vie des êtres que l'enfant ne connaît encore que de nom, à partir d'impressions vagues, d'images vacillantes, de sonorités particulières... Les premières impressions vont agrandir, déformer, surdimensionner ces êtres et ces choses perçus (ou entraperçus) et leur calquer ces images (fruits de son imagination) entourées d'un halo de réverbération fascinante, mystérieuse, subjuguante, attrante, séduisante... tout l'attirail au départ de rêves éveillés ou nocturnes. Par sa vision première d'un monde à découvrir, par son regard authentique (je ne dis pas 'innocent', à cause des multiples connotations, parfois abusives) d'une réalité qui l'éblouit par sa nouveauté à travers toutes ces expériences premières avec les êtres et toutes ces choses qui s'offrent à lui (ou à elle) inopinément, dans leur virginité ou pureté, leur fraîche candeur, comme soudainement révélées dans leur



étonnante apparition, l'enfant a le miracle de posséder la clé (peut-être la seule) de l'éénigme. Il a découvert le chemin ou l'allée secrète menant à l'entrée dans le palais fermé du roi.... de la poésie totale !

Cette vision donc, ce regard ingénue, franchement candide, porté sur les objets qui l'entourent, sur la nature vivante (qui va des personnes, aux animaux, aux plantes, aux fleurs, aux arbres) va miraculeusement saisir la musique, les rythmes distinctifs de tout ce avec quoi l'enfant entre en contact, et révéler la vraie poésie. C'est peut-être ce qu'a voulu dire un jour Baudelaire en lançant sa fameuse formule, «la poésie, c'est l'enfance retrouvée à volonté».

Il y a des écrivains qui ont cette touche poétique inégalée, lorsqu'il s'agit d'évoquer les maisons d'écrivains, «les demeures du rêve», après un pèlerinage aux pays d'auteurs aimés, et de rendre possible, en somme, le «cadastre d'un rêve» à ces lieux mêmes où ils ont vécu, grandi, rêvé, aimé. C'est le cas de Jacques Lacarrière, écrivain, poète, essayiste, avec son livre «Alain-Fournier : Les demeures du rêve» (1).

A propos d'une photographie, Aqui apparaît comme une véritable image fondatrice de l'amour idéalisé qui parcourt tout le roman du Grand Meaulnes, prise par Alain-Fournier, encore jeune adolescent, à partir du grenier de l'école d'Épineuil-Le-Fleuriel (l'école où il a étudié pendant sept ans), et reproduisant les silhouettes de deux femmes et une toute jeune fille à l'ombrelle blanche (qui n'est autre qu'Isabelle Fournier, sa sœur), visiblement de retour de promenade le long d'un mail bordé de tilleuls, et tout proche de l'école, Jacques Lacarrière dit merveilleusement ce qui suit et qui peint bien tout l'amour que porte cet auteur pour « Le Grand Meaulnes» et les lieux où a vécu son auteur : «Alain-Fournier, lui, y aurait sûrement décrit tout autre chose, à commencer par la silhouette de la petite fille en blanc qui est celle de sa sœur Isabelle, âgée alors de onze ans. Détail important : elle est vêtue de blanc et tient une ombrelle blanche et cette image, cette silhouette se retrouveront fréquemment dans les évocations futures d'Alain-Fournier, transposées sur d'autres personnes. Il la prêtera maintes fois à la femme rêvée et espérée, celle qui deviendra Ivonne

de Galais, celle qu'il nommera «la rappeuse d'heures, de pays et de paysage» dans une lettre à Jacques Rivière. Mince et fragile silhouette de Dame blanche qui hantera ses rêveries et qui peut-être a pris naissance en ce jour d'été où il fixe à jamais sur la pellicule la silhouette de sa sœur. Plus tard viendront les rêveries, «rêverie d'autrefois revenue qui rencontre une vision qui s'en va, un souvenir d'après-midi qui rencontre la blancheur d'une ombrelle et la fraîcheur d'une autre pensée». Et aussi la vision lointaine, inaccessible «d'une demoiselle sous une ombrelle blanche qui ouvre une grille d'un château par quelque lourd après-midi de campagne» (pp.59-60).

Ailleurs, dans le livre, il parle de «rêves qui se promènent», expression tout à fait miraculeuse d'Alain-Fournier, et qui pourrait incarner «une image...née du souvenir de ce jour d'été où une petite sœur rentre de promenade dans la torpeur de midi, image qu'on retrouvera dans l'œuvre et la correspondance. Image fondatrice qui dit bien les rapports intimes du rêve et du réel, tels que les vit et les vécut Alain-Fournier. Sa phrase n'est pas une formule rhétorique : elle dit qu'en certains lieux et à certains moments, pour peu que l'on soit habité d'une exigence de pureté et de vérité, on peut de son vivant apercevoir et même rencontrer les créatures initiatrices surgies du fond de la légende. Mais pour cela, pour entrer dans ce temps fabuleux, il faut, comme le dit Bachelard, «être sérieux comme un enfant rêveur». Il m'a toujours paru que cette phrase avait été écrite pour l'auteur du Grand Meaulnes» (pp.61-64).

Entre les photographies prises des lieux mêmes de mémoire (les lieux où ont vécu les auteurs et les poètes aimés) et les descriptions qu'en ont faites ces mêmes poètes, il y a la différence essentielle, majeure, qui est celle du rêve. Les poètes introduisent le rêve tout naturellement dans leur écriture, qui est le produit de leur rêverie, au contraire des photographes qui reproduisent la réalité - même volontairement, artificiellement ornée pour donner l'illusion d'une réalité voulue, voulue par le photographe ou la personne étant photographiée - crue, prosaïque, dépourvue de rêve.

L'image idéalisée d'Ivonne de Ga-

lais, l'héroïne du Grand Meaulnes, ce n'est pas seulement le résultat de cette rencontre avec Ivonne de Quièvrecourt, un jeudi de juin 1905, jour de l'Ascension, sur le Cours-la-Reine, à Paris, c'est aussi tous ces souvenirs d'enfance et de pré-adolescence, et tous ces souvenirs autour des lieux tant aimés, mêlés par l'art magique du poète, à toutes ces photographies prises par Henri Fournier entre 1900 et 1902 à Épineuil-le-Fleuriel, à la Chapelle d'Angillon, et couronnées par ces châteaux de rêve, entre autres le Château de Loroy et celui de Comançay.

L'on ne saurait mieux parler poétiquement que Jean-Christian Petitfils (2) de l'amour d'Augustin Meaulnes pour Ivonne de Galais, de cet amour pur, sincère, sur-idealisé, mais finalement marqué par le sentiment de l'échec qui le rend irrémédiablement perdu, suite au drame de la culpabilité qui hante le héros (Meaulnes ayant fréquenté, et peut-être aimé, Valentine sans savoir qu'elle était la fiancée de Frantz de Galais, frère d'Ivonne, lors de son séjour à Paris, à la recherche d'une adresse...).

A cause de cette faute qui ne cesse de le tourmenter, Meaulnes est amené inexorablement vers «ce geste romantique sacrificiel» (Jean-Christian Petitfils «Le Frémissement de la grâce : le roman du Grand Meaulnes» p.187) qui le pousse à délaisser sa femme Ivonne de Galais, la nuit des noces, pour partir à la recherche de Valentine et la ramener, quel qu'en soit le prix, à son fiancé Frantz de Galais, et ceci en raison d'un fol serment d'adolescents, un serment d'entraide juré à Frantz de Galais, en réponse au «Hou-ou ! du bohémien» qu'est devenu le frère d'Ivonne.

Pour Jean-Christian Petitfils, l'auteur d'une histoire romancée de la vie d'Alain-Fournier, une exploration éblouissante de ce qu'il a appelé «Le frémissement de la grâce», et que l'on pourrait qualifier de mystique du grand amour impossible d'Alain-Fournier pour Ivonne de Quièvrecourt (l'Ivonne de Galais du «Grand Meaulnes»), cette «impérieuse soif de pureté» qui caractérise l'absolu du désir chez le héros, et qui plonge toute la troisième partie du roman dans une atmosphère de mystérieuse attente et de sens tragique du grand amour insatisfait, est

«l'un des axes du livre, comme elle réside au cœur de la vie insatisfaite et tourmenté de l'auteur Meaulnes, personnage tragique, est rongé par le sens du péché, de la déchéance, de la souillure irréparable. Frappé par un sentiment poignant de désolation et de désenchantement, il sait que sa quête est sans issue, qu'il ne regagnera jamais le paradis immaculé de l'enfance. Le bonheur, à peine possédé, se dissipe comme un mirage. Le héros du roman n'en demeure pas moins un perpétuel insatisfait qui, faute de trouver le repos, part toujours «pour de nouvelles aventures» (p.187).

L'art de l'écrivain du «Grand Meaulnes» relève d'une intuition miraculeusement poétique, et d'une pratique semblable à celle de l'alchimiste : l'errance d'Augustin Meaulnes à travers les paysages du Berry mêlés, dans la mémoire magique de l'auteur, à ceux de la Sologne, et qui le mènera jusqu'au Domaine mystérieux, est la transposition alchimique de l'art authentique d'Alain-Fournier. Toute cette recherche incroyablement passionnée, fiévreuse, faite d'attente et d'amour surdimensionnés, et qui parcourt de part en part le roman du «Grand Meaulnes», est l'expression d'une errance initiatique, à la poursuite de l'absolu.

Le «Grand Meaulnes» consacre une réalité spirituellement et poétiquement démesurée, car il regroupe et exalte tous les rêves de tous les adolescents des pays du monde... Ce n'est point une exagération. Quiconque, quelle que soit son origine, sa langue, sa culture, son pays, pour peu qu'il soit émerveillé à la lecture du «Grand Meaulnes», se construira cette dimension de l'imaginaire poétique qui comprendra tous les paysages d'enfance, les paysages des âmes adolescentes à la recherche de l'amour éternel ou du «Pays perdu», et qui représenterait toutes les aspirations à un idéal inaccessible.

*Universitaire et écrivain

Notes de renvoi :

- 1) Jacques Lacarrière, «Alain-Fournier : les demeures du rêve». Christian Pirot, éditeur, 2003
- 2) Jean-Christian Petitfils, «Le Frémissement de la grâce : Le roman du Grand Meaulnes». Librairie Arthème Fayard, 2012 (et Le Livre de Poche, 2013)

WA Tlemcen - Revirement de situation

Bourayou Abdellatif préféré à Kheir Eddine Kherris

Chergui Abdelghani

A près avoir tout conclu avec l'ex-driver de l'IRB Maghnia Kheir Eddine Kherris qui a été annoncé officiellement comme étant le responsable de la barre technique du WAT pour la saison 2016 - 2017, la direction du club, à sa tête le président Mohammed Bixi et à la surprise générale, a décidé de se séparer de Kherris avant même que ce dernier n'entame la première séance de prise de contact avec les joueurs programmée lundi après-midi au stade Birouana. Une décision qui a surpris plus d'un dans la mesure où tout le monde à Tlemcen et en particulier les supporters du Widad n'ont jamais cru à un tel revirement de situation. Selon une source proche du club widadi, l'on reproche à Kherris le choix des membres de son staff et la décision de libérer certains joueurs qui ont été enrôlés par la direction et qui

ont déjà signé leurs licences, sachant que l'ex-défenseur du club phare de Sidi Boumadien n'a pas été associé au recrutement opéré par les dirigeants. Une situation qui attise le courroux des supporters car ces derniers refusent carrément la venue d'un autre entraîneur à la place de Kherris qui fait l'unanimité. Contacté par nos soins, ce dernier apporte les précisions suivantes. « Après avoir tout conclu avec le président et en commun accord, nous avons arrêté la date de la reprise. Vu l'objectif qui m'a été assigné et en tant que premier responsable de la barre technique, j'ai émis des réserves sur le recrutement de certains joueurs qui ne répondent pas à ma conception car pour jouer l'accession il faut procéder à un recrutement judicieux en enrôlant des joueurs expérimentés capables d'apporter ce plus qui manquait à l'équipe. En ce qui concerne mon staff que, semble-t-il,

Béni-Saf

L'ex-basketteur Kheir Mustapha s'est éteint en République Tchèque

Kheir Mustapha debout en Numéro 10

M. Bensafi

L'ex-basketteur de la JPBS, Kheir Mustapha, vient de s'éteindre à l'âge de 73 ans, en République Tchèque (ex-Tchécoslovaquie) où il vivait depuis une quarantaine d'années, a-t-on appris, mardi, auprès de l'un de ses proches à Béni-Saf. Kheir Mustapha, l'une des grandes figures du basket national et un des plus illustres enfants de la ville de Béni-Saf a porté les couleurs de la grande équipe de la JPBS de 1962 à 1966 aux côtés du regretté Soudani Abdelkader, Gherbaoui

Mohamed, feu Zenassi Mohamed (Bobo), Soudani Fahat, Benarbia Benamar, Sayah Boucif, Azaoui Abdallah, feu Bensafi Safi.... Pur gaucher, Mustapha était un très bon dribbleur et surtout d'une virtuosité incomparable. Et de l'avis des personnes qui l'ont côtoyé, Mustapha était d'une grande gentillesse et toujours souriant. Après le titre de champion d'Oranie (1965) puis la finale perdue contre le RAMA d'Alger, Kheir Mustapha quittera le sol natal pour Prague et faire des études d'ingénieur. Son diplôme en mains

IRB Sougueur

Le comité des supporters dénonce

Kamel Lezoul

Prévue initialement mardi passé, la tenue de l'assemblée générale ordinaire a été finalement reportée pour ce samedi faute de quorum. En réalité, cette issue était prévisible, car on peut dire haut et fort que l'IRBS est pris en otage par des forces occultes, comme nous le confirme

le président du comité de supporters Koudri Abdellah: « Il est indéniable que des personnes font tout pour nous mettre les bâtons dans les roues. Or, ces gens devraient savoir que nous ne reculerons pas pour sauver l'équipe des mains de ceux qui l'ont mise dans cette regrettable situation. D'ailleurs, il est inutile de citer des noms car ils se recon-

naîtront d'eux-mêmes. C'est à nous les jeunes de prendre le flambeau du sport toutes disciplines confondues dans la ville. A présent, il est certain que le sport en général et le football en particulier sont pris en otage de la part de certaines personnes qui ne veulent pas lâcher prise pour on ne sait quelle raison », conclura le président du comité de supporters.

Natation - Championnat d'Algérie Open Bezzeghoud Sofiane et Youssra Ouissi, de la graine des champions

De gauche à droite, Nedjar, Lounis, Bezzeghoud

Adjal L.

A l'ombre du « roi » football, combien de disciplines survivent et pérennissent même pour certaines d'entre elles ? La natation à Oran figure dans ce lot de victimes. Il y a déjà quelques décennies, les nageurs désirant progresser étaient contraints d'aller au CREPS d'Aïn El-Turck ou ailleurs. En 2016, ce problème persiste toujours au grand dam des nageurs et de leurs entraîneurs. Alors, lorsque l'un de ces nageurs réalise une performance ou arrache un titre, on est tenté de crier au miracle. Les récents championnats d'Algérie Open nous ont permis de prendre connaissance des souffrances éprouvées par la poignée de nageurs qui s'accrochent vaille que vaille. Oran était représentée à ces championnats par 24 nageurs issus de quatre clubs : le RT Aïn El-Turck, le CSFO, Bahia et Cap Falcon. C'est ce dernier club qui, avec deux participants seulement, a récolté trois médailles dont deux ont pour auteur le jeune Bezzeghoud Sofiane dans les épreuves des 100 et 200m papillon. La médaille d'argent au 50m nage libre est revenue à la cadette Youssra Ouissi. Est-ce un hasard ? Absolument pas pour les connaisseurs de la discipline, contrairement au représentant du club de Cap Falcon. En effet, en raison d'une multitude de problèmes et de contraintes, cet athlète est contraint de se déplacer, chaque jour, à Relizane en compagnie de son entraîneur, Arabi Djelloul, un ancien élève de Moncef ! On a appris que des séances ont été effectuées dans les piscines de Boutlélis et Gdyel ! Durant le mois de ramadhan, le retour sur Oran s'effectuait aux alentours d'une heure du matin, après les séances. Si avec de telles conditions il a réussi à ramener deux médailles, c'est qu'il est réellement doué. Concrètement, il figure malgré son jeune âge parmi le gotha de la natation nationale, aux côtés d'adversaires plus motivés et, surtout,

disposant de conditions beaucoup plus favorables. Il est important de souligner qu'il suit à la lettre le programme conçu à son intention par Moncef qui est en contact permanent avec l'entraîneur Arabi Djelloul et le père du nageur. « Si la piscine ne ferme pas, je garantis que Sofiane pourra se qualifier pour les JO 2022. Je suis très optimiste », a déclaré cet expert qui, soit dit en passant, a raflé tous les titres du Liban avec son club, le Nadi Beyrouth. Avant les JO, il ne faudrait pas oublier les JM 2021 qui se dérouleront à Oran. Or, El-Bahia continue de souffrir du manque de piscines. On a appris que le projet prévu dans le quartier des Castors est tombé à l'eau (sans jeu de mots !). Dans ce tableau assez pessimiste, on relèvera pourtant des motifs de satisfaction. D'abord, la volonté de l'athlète qui, licencié, consent des sacrifices. Ensuite, le concours de son entraîneur et de son père, et la précieuse aide du sponsor Benmostefa Hassan. Enfin, nos interlocuteurs n'ont pas omis de mettre en évidence l'apport du président du club Cap Falcon. Sans son intervention, les nageurs n'auraient pu effectuer le déplacement à Alger. C'est dire la situation de la natation à Oran. Seuls les irréductibles pourront s'accrocher et les participants à ce championnat en font partie.

**CRB Hennaya
Bensaïd Noureddine
nouvel entraîneur**

Chergui Abdelghani

A lors que les deux ex entraîneurs qui composaient le staff technique du CRB Hennaya durant la saison 2015 - 2016 à savoir Bennacer Khalil et Benyahia Ahmed sont annoncés respectivement du côté de l'US Remchi pour le premier et l'IRB Maghnia pour le second, le président du CRB Fakih Okacha n'a pas attendu longtemps pour désigner un nouvel entraîneur qui n'est autre que

Bensaïd Noureddine plus connu sous le sobriquet d'« Abéga ». Ce dernier qui est un ancien joueur du club, cadre de la DJS et titulaire du diplôme de TSS spécialité football sera le nouveau coach du CRB pour l'exercice 2016 - 2017. Connaisant bien la maison du fait qu'il a déjà drivé l'équipe par le passé et connu pour ses compétences et son sérieux dans le travail, Noureddine auquel la direction a assigné comme objectif l'accession aura du pain sur la planche, d'autant que les fans du club ne veulent pas vivre le même scénario, celui de flétrir dans la dernière ligne droite lors des quatre dernières saisons. Même si le club phare de la ville de Hennaya a vu le départ de certains joueurs vers d'autres lieux, le président Fakih Okacha multiplie les contacts ces derniers temps pour renforcer les rangs de son équipe par de nouveaux joueurs capables de mener le CRB vers le palier supérieur.

Après le rapport accablant de l'AMA Le CIO se donne une semaine pour trancher

A seize jours du coup d'envoi des JO-2016, la Russie, poids lourd du sport mondial et du... dopage, ne sait pas encore si elle sera à Rio : hier, le CIO s'est donné sept jours pour arrêter sa décision, laissant planer le doute sur sa détermination. Mardi, la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) avait précisé qu'elle voulait d'abord attendre le jugement du Tribunal arbitral du sport (TAS). La plus haute instance de la justice sportive doit en effet se prononcer jeudi sur la procédure lancée par 68 athlètes russes privés des Jeux de Rio par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Mais le CIO ne devrait pas réagir aussitôt après. Mercredi, via sa porte-parole, le CIO a précisé qu'il rendrait son verdict «d'ici sept jours sur la participation éventuelle» des sportifs russes, soit le 27 juillet au plus tard. Nous serons alors à neuf jours des Jeux cariocas ! Cette temporisation fait douter certains de la détermination réelle du CIO à sanctionner la Russie. Dick Pound, membre du CIO et ancien président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), craint ainsi que le CIO soit «très réticent» à bannir la Russie. Pour prendre «une décision aussi grave que suspendre un pays entier», il faut certes «être certain de ne pas trébucher sur un obstacle juridique». «Mais j'ai quand même l'impression que le CIO, pour une raison que j'ignore, est très réticent à envisager une exclusion totale des Russes», a regretté mercredi le Canadien, à la BBC, avant même que le CIO ne se donne une semaine de plus pour trancher. «Nous disposons de quasiment tous les éléments nécessaires pour exclure la Russie des JO de Rio», a reconnu mercredi Juan Antonio Samaranch Salisachs, fils de l'ancien président du CIO. «Mais on ne peut pas agir à la légère, (...) il existe des Russes propres», a ajouté l'Espagnol, l'un des 15 membres de la commission du CIO qui a étudié mardi le rapport McLaren, qui a mis en évidence le dopage



d'Etat organisé par la Russie de 2011 à 2015. Du côté des sportifs, non russes, on observe le CIO, et on s'impatiente aussi. «On est en mode +wait and see+», a ainsi expliqué à l'AFP Adam Pengilly, l'un des membres de la commission des athlètes du CIO : «Je ne me décris pas comme déçu, mais comme neutre, j'attends de voir. (...) La volonté de prendre toutes les précautions juridiques est compréhensible, mais on se demande si les actions nécessaires pour nettoyer le sport sur le long terme vont être prises», a admis le Britannique, vice-champion olympique 2006 et 2010 de skeleton. Mercredi, aucune fédération internationale n'avait encore réagi officiellement. De même, la plupart des comités olympiques nationaux, dont la puissante Usoc américaine, contactée par l'AFP, sont restés muets, tout comme l'Agence mondiale antidopage, commanditaire du rapport McLaren, qui avait pourtant recommandé en des termes sans équivoque la veille l'exclusion pure et simple de la Russie des JO-2016. Seul le comité italien s'est exprimé, pour regretter par avance une éventuelle absence des Russes : «Dans l'imaginaire collectif les JO sont la manifestation de tout le monde et je n'arrive pas à les imaginer sans la Russie», a ainsi commenté Giovanni Malago, le président du CONI, selon qui «l'important est de ne perdre personne». A l'inverse, le comité néo-zélandais s'est

réjoui lui que le CIO «envise une telle sanction. Pour David Douillet, double champion olympique de judo (1996 et 2000), la question d'une exclusion de la Russie des JO de Rio ne peut avoir qu'une réponse : «Oui, aujourd'hui, c'est indiscutable», il faut bannir tous les sportifs russes des prochains Jeux, a affirmé le désormais député français à l'antenne de France Inter. A Moscou, l'omniprésent ministre des Sports Vitali Moutko avait espéré, lui, mardi soir, que «le CIO et l'Association des fédérations internationales olympiques des sports d'été prendront une décision raisonnable». Si les sportifs russes peuvent donc encore rêver de Rio, M. Moutko lui n'ira pas au Brésil. Le CIO a en effet annoncé qu'il n'accorderait «aucune accréditation aux officiels du Ministère russe des Sports». Exit donc Vitali Moutko, grand ordonnateur du système de dopage qui a permis de dissimuler plus de 600 contrôles positifs, dont certains en pleins Jeux d'hiver de Sotchi. Exit aussi Iouri Nagornyykh, son adjoint, largement visé par le rapport McLaren, nommé à son poste en 2010 par Vladimir Poutine. Le rapport McLaren est passé par là, en énumérant les tricheries, comme ces résultats de contrôles antidopage falsifiés et ces échantillons positifs prélevés lors des JO de Sotchi, puis escamotés par une «trappe à souris» avec l'aide des «magiciens» du FSB, les services secrets russes.

Paul Pogba

L'homme qui vaut 125 millions d'euros !



A 23 ans, le joueur français Paul Pogba pourrait être à l'origine du transfert le plus cher de l'histoire du football. Pour l'attirer dans l'équipe de Manchester United les dirigeants seraient prêt à débourser 101 millions d'euros... Après la défaite de l'Euro 2016, les joueurs de l'équipe de France s'offrent tous des vacances bien méritées. A l'instar de Bacary Sagna et sa famille, Paul Pogba a choisi la ville de Miami pour se ressourcer et décompresser avant la reprise des entraînements. Pendant qu'il se prélassait et arpente les salles de sports luxueuse de Floride, Paul Pogba est pourtant malgré lui au cœur des débats entre les dirigeants des différents clubs européens. Actuellement sous contrat avec la Juventus de Turin, une équipe anglaise serait prête à tout pour le débaucher assez rapidement. En effet, selon le magazine Sky Sports Italia, les dirigeants des deux équipes seraient actuellement en pleins pourparlers concernant l'avenir du joueur français. Manchester United auraient formulé une offre de 125 millions pour faire venir Paul Pogba en Angleterre alors qu'il est en contrat avec la juve jusqu'en 2019. Si Paul Pogba accepte l'offre et que son club le laisse partir avant la fin de son contrat initial, il touchera pas moins de 12 millions d'euros par an pour jouer sous les couleurs du maillot de Manchester.

Ranieri persiste et signe Mahrez reste à Leicester

Riyad Mahrez ne quittera pas Leicester cet été. C'est ce qu'a affirmé Claudio Ranieri, son entraîneur, à l'issue de la victoire des Foxes contre Oxford en amical (2-1), mardi soir. Le plus dur débuté pour Leicester. Un an après avoir déjoué tous les pronostics en Premier League, les performances du champion d'Angleterre vont être scrutées avec minutie. D'autant que les grands artisans de ce sacre ont attiré l'œil des ogres européens mais la saison est moins importante que prévue. N'Golo Kanté a plié ses bagages pour Chelsea. Jamie Vardy a été l'auteur d'un vrai-faux départ à Arsenal. Ces derniers jours, l'avenir de Riyad Mahrez, élu meilleur joueur du championnat l'an passé (17 buts et 11 passes décisives en 31 matches), a semblé en suspens. Que les supporters de Leicester se rassurent, l'ancien Havrais s'apprête à entamer sa quatrième saison sous leur maillot. C'est ce qu'a affirmé Claudio Ra-



nieri, son entraîneur, à l'issue de la victoire des Foxes contre Oxford en amical (2-1), mardi soir. «Je pense que tout le monde est présent et content d'être ici. C'est terminé, le marché est terminé. Mahrez veut rester», a révélé l'Italien à Sky Sports. L'ancien technicien de Monaco a été relancé sur la situation de l'Algérien, qui a disputé 45 minutes au cours de cette rencontre. Son choix est-il définitif ? «Oui», a-t-il répondu. Cette information contraste

Real Madrid - Lewandowski, le non d'Ancelotti Une offre de 75 millions refusée pour Morata



Annoncé comme possible recrue du Real Madrid, le buteur polonais Robert Lewandowski ne quittera pas le Bayern Munich pour aller renforcer le champion d'Europe en titre, clame haut et fort Carlo Ancelotti, nouvel entraîneur du club bavarois. Lattaquant aux 30 buts la saison dernière en Bundesliga a exprimé, via son agent, un intérêt du Real avant l'Euro 2016 où il a terminé avec un seul but en cinq matches. Après six ans passés dans les meilleurs clubs allemands (Borussia Dortmund puis Bayern), Lewy ne cachait alors pas son désir d'essayer «quelque chose de nouveau», de tenter un nouveau challenge. Le président du champion d'Allemagne en titre, Karl-Heinz Rummenigge, mettait vite fin aux rumeurs d'un éventuel transfert. Carlo Ancelotti, arrivé cet été pour prendre la suite de Pep Guardiola, l'a imité ce mercredi dans les colonnes de *Bild*. «Lewandowski va rester parce qu'il est un des meilleurs attaquants du monde, c'est aussi simple que ça», a-t-il dévoilé. Le tacticien italien, passé par le Real (2013-2015), affirme que l'armada offensive de la

Maison Blanche est assez fournie, aucun intérêt de se renforcer avec Lewandowski. «Ils ont déjà plusieurs joueurs fantastiques, Karim Benzema, Gareth Bale ou Cristiano Ronaldo. Le Real n'a pas besoin de Lewandowski et même si c'était le cas, le Bayern ne vendra pas Lewandowski.

Pourquoi on leur donnerait volontairement l'un des meilleurs attaquants du monde ? Voilà pour les départs, côté arrivées, Ancelotti a aussi démenti la possible venue d'Alvaro Morata, revenu au Real justement après deux saisons en prêt à la Juventus. «Ce qui est vrai, c'est que je l'ai découvert au Real. C'est un très bon joueur, mais je n'échangerai jamais Lewandowski avec un autre joueur.»

Par ailleurs, Courtois par Chelsea, Alvaro Morata ne sera pas vendu par le Real Madrid. Le club espagnol vient de refuser un pactole de 75 millions d'euros pour le gardien. Il sera bien le concurrent de Karim Benzema. Rapatrié à la Casa Blanca cet été, Alvaro Morata va se voir offrir une chance de percer dans son club formateur pour la première fois de sa carrière. A 23 ans, l'ancien

buteur de la Juve n'a jamais caché cette ambition et ses dirigeants ont décidé d'exaucer son souhait.

Ce refus vient contredire les rumeurs qui évoquaient l'intérêt purement financier du club merengue lorsque ce dernier avait activé la clause de rachat du joueur ces derniers jours. Alors qu'il venait de débourser 30 millions d'euros, le Real était soupçonné de vouloir réaliser une plus-value d'au moins 40 millions. Il n'en serait donc rien. Cette fin de non-recevoir empêche en tout cas Antonio Conte, le nouvel entraîneur de Chelsea, de côtoyer Alvaro Morata alors qu'il semblait en avoir fait sa priorité de recrutement. Il y a deux ans, l'entraîneur italien avait quitté la Juve au moment même où l'attaquant espagnol posait ses valises à Turin. La relation de travail entre les deux hommes ne débutera pas cet été et c'est sûrement un coup dur pour le club londonien. Reste à savoir si cela se transformera en mauvais choix de carrière pour le jeune buteur, lequel va devoir convaincre Zinédine Zidane qu'il peut être plus utile que Karim Benzema. Ce n'est pas gagné...

ALGERIE

09.00 Bonjour d'Algérie (Best of)
10.00 Holm oua haqqa
10.25 La mer méditerranée
10.50 Loulou
11.15 Qouloub tahta ramad
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Oua khoudia el issane
13.45 Moudoun mina el aâlem
14.25 Qouloub fi sira'e
15.05 Entre parenthèses
16.35 Troupe el haouasse
17.00 Bakugan
17.30 Makhbar comédia
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Holm oua haqqa
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Kol wahad oua adouah
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Qouloub tahta ramad
21.30 Mass'art
22.20 Ciné thématique
00.00 Journal télévisé en français

france 3

19.55 Et pour quelques dollars de plus

Avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef, Gian Maria Volontè, Josef Egger
Le colonel Mortimer et un mystérieux étranger, dont nul ne connaît le nom, sont des chasseurs de primes qui poursuivent le même brigand. Quand ils se rencontrent, ils décident de faire équipe et de tenter d'arrêter le terrible Indien, un des fugitifs les plus recherchés de l'Ouest. Ce dernier prévoit d'attaquer la banque d'El Paso dont les coffres débordent d'or.

ALGERIE

11.15 Qouloub tahta ramad
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Massadjis oua tarikh
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.40 Ahbab nassim el andalouse
14.00 Hanine
15.40 Un mythe, un lieu
16.10 Troupe el haouasse
16.30 Bakugan
17.00 Algérie mémoire et miroir «Tipaza»
17.25 Makhbar comédia II
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Bassamet el madhi
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Kole wahad oua adouah
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Qouloub tahta ramad
21.30 La nuit du patrimoine
00.00 Journal télévisé en français
00.30 Bassamet el madhi

france 3

19.55 Le tour du monde de «Faut pas rêver»

- Islande, Afrique du Sud, Papouasie
Présenté par Philippe Goulier
Ce deuxième voyage commence en Papouasie où le globe-trotteur fait connaissance avec les passagers d'un bus local ; ensuite, Philippe Goulier se rend à Bali, île d'Indonésie, où il rencontre un producteur de café assez particulier avant d'aller admirer le bain des hippopotames en Afrique de Sud. En Louisiane, aux Etats-Unis, le baroudeur s'initie à la pêche aux écrevisses.

TF1 JEUDI

19.55 The Dark Knight, le chevalier noir

Avec Christian Bale, Heath Ledger, Aaron Eckhart, Michael Caine
Un nouveau gangster sème la zizanie chez les mafieux de Gotham City. Il s'agit du Joker, un sombre personnage dont la folie semble ne pas avoir de limite. Son but est d'abattre Batman et de rendre publique son identité. Dans le même temps, l'ambitieux Harvey Dent est nommé procureur. Il est bien décidé à nettoyer la ville.

22.40 Green Lantern

Avec Ryan Reynolds, Blake Lively, Peter Sarsgaard, Mark Strong
Des millions d'années avant la formation de la Terre, un groupe de justiciers appelés les Gardiens de l'Univers a créé une force de protecteurs appelés les Green Lanterns. Chaque membre assure la protection d'une parcelle de l'univers. Quand l'un d'entre eux, Abin Sur, est agressé par le redoutable Parallax, il se réfugie sur Terre.

M 20.00 La famille à remonter le temps

Emmanuelle, Alain et leurs trois enfants, Pauline, Clara et Lucie, ont accepté de participer à une expérience inédite : vivre comme dans les années 1970, 1980 et 1990. Ils doivent ainsi oublier leur confort actuel pour ne bénéficier que des technologies, vêtements, décorations et activités culturelles disponibles à l'époque où ils sont projetés.

CANAL+ 19.55 Banshee

Saison 4 - Episode 3
- Le retour de Job
Avec Antony Starr, Ivana Milicevic, Hoon Lee, Ulrich Thomsen
Carrie et Lucas n'ont pas renoncé à retrouver Job et recrutent le gangster Fat Au pour les aider dans cette quête. Ensemble, ils réussissent à mettre la main sur Fitzpatrick qui a participé à l'enlèvement de leur ami. Nina Cruz donne des informations précieuses sur le justicier à Kai Proctor.

21.35 Shameless

Saison 6 - Episode 7
- La poisse Gallagher
Avec Emmy Rossum, Emma Kenney, William H Macy, Ethan Cutkosky
Carl a du mal à supporter l'absence de Nick et tourne comme un lion en cage dans sa chambre. Pour faire passer son chagrin, il se livre à des réaménagements qui ne sont pas du goût de sa soeur aînée. Frank et Queenie se sont installés dans la demeure familiale ; et leurs ébats résonnent dans toute la maison. Lip doit rendre la chambre qu'il occupait à l'université. Debbie se voit contrainte de revenir dans le foyer familial.

TF1 VENDREDI

19.55 Ninja Warrior, le parcours des héros

Saison 1 - Episode 3
Présenté par Denis Brogniart
De nouveaux candidats se lancent à leur tour à l'assaut du redoutable parcours de « Ninja Warrior », installé sur le Vieux Port de Cannes, pour cette dernière soirée de sélections. Qu'il soit sportif entraîné ou amateur venu tester ses limites, chaque participant cesse l'espoir d'accéder à la demi-finale...

france 2 20.00 Chérif

Saison 1 - Episode 4
- Injustice
Avec Jérôme Anger, Mélèze Bouzid, Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic
Kader Chérif et Adeline Briard enquêtent sur les morts de résidents d'une maison de retraite et sur celle de l'épouse d'Hervé Dulong, un expert judiciaire. Les quatre victimes ont bu du vin empoisonné. D'après les premiers éléments, si une bouteille a été livrée par erreur à la maison d'accueil de personnes âgées, celle destinée à Hervé Dulong était tout sauf un hasard.

M 20.00 Bones

Saison 11 - Episode 11
- Défense de tuer
Avec Emily Deschanel, TJ Thyne, David Boreanaz, Michaela Conlin
Huit semaines après l'explosion, Hodgins sort enfin de l'hôpital, mais il reste paralysé des jambes. Le scientifique insiste pour reprendre le travail auprès de Camille, au grand dam d'Angela très inquiète. Hodgins tient à participer à l'enquête menée par l'Institut et le FBI sur le meurtre d'une jeune femme, qui se révèle être une avocate commise d'office.

CINE + FRISSON 19.45 La planète des singes : l'affrontement

Avec Andy Serkis, Jason Clarke, Gary Oldman, Keri Russell
Dix ans après son apparition, la grippe simienne a décimé une partie de l'humanité. Dirigés par César, les singes se sont regroupés en forêt. Un jour, un primate est blessé par des hommes. Alors que César tente de calmer ses troupes, Koba, un bonobo, veut déclarer la guerre.

CANAL+ 21.30 On voulait tout casser

Avec Kad Merad, Charles Berling, Benoît Magimel, Vincent Moscato
kiki, un quinquagénaire, apprend qu'il est atteint d'une maladie incurable et qu'il ne lui reste plus que quelques mois à vivre. Ses meilleurs amis, Tony, Bilou, Poncho et Gérôme, qui doivent déjeuner avec lui, n'en savent encore rien. Il décide de ne pas annoncer tout de suite la triste nouvelle à ses amis, dont les existences naviguent entre joies et peines.

CINE + PREMIER 19.45 Sans identité

Avec Liam Neeson, Diane Kruger, January Jones, Bruno Ganz
Le docteur Martin Harris se rend à Berlin avec sa femme pour un congrès de biotechnologie. A l'aéroport, il oublie son attache-case sur un chariot. Arrivé à l'hôtel, il repart immédiatement le chercher, ne prenant pas le temps de prévenir son épouse. Mais son taxi a un accident. Quand Martin se réveille à l'hôpital, il a des trous de mémoire.

Bélier 21-03 au 20-04
Evitez une personne malheureuse qui ne cesse de faire une montagne de n'importe quoi. Passer son temps à se plaindre conduit à l'échec.

Taureau 21-04 au 21-05
Malgré ces apparences de sérieux la proposition qu'on fera donne à réfléchir très sérieusement. Gardez la liberté de différer votre réponse au moment le plus favorable.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Vous ressentirez une grande impression de calme et de plénitude en vous. Un certain détachement vous permet de mieux juger ce qui se passe autour de vous.

Cancer 22-06 au 22-07
Vous seriez tellement occupé par des brouilles qu'il vaut mieux renoncer à vouloir tirer au clair certaines choses qui ne sont pas si importantes que cela.

Lion 23-07 au 23-08
Vous allez pouvoir trouver le temps de vous occuper sérieusement de certaines questions secondaires que vous avez laissées en attente. Vous saurez faire face à certaines difficultés mineures. C'est une chance supplémentaire pour vous d'honorer vos engagements.

Vierge 24-08 au 23-09
Vous ne pouvez que constater que les choses s'arrangeront à votre avantage et cela vous met du baume au cœur.

Balance 24-09 au 23-10
Vos finances vous préoccupent l'esprit, ce n'est pourtant pas le moment de vous laisser « dévorer » par cet aspect de votre vie. On vous fera une proposition compromettante que vous ne savez pas comment pouvoir la rejeter.

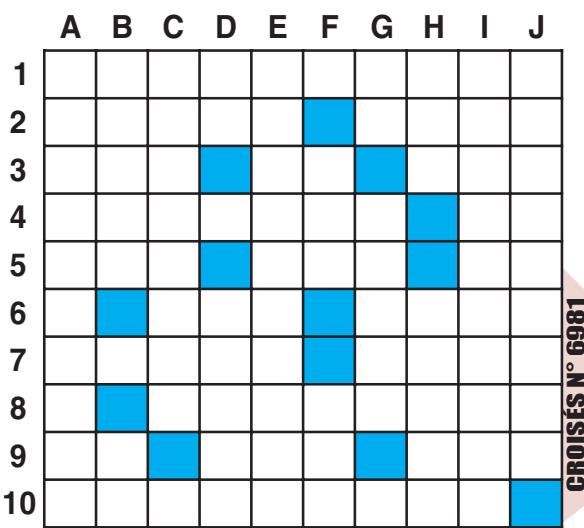
Scorpion 24-10 au 22-11
Une promenade au grand air vous ferait le plus grand bien. Prenez soin de vous. Vous en aurez besoin, on pense sérieusement à vous confier des responsabilités plus importantes dans une lourde tâche dont vous saurez parfaitement vous acquitter.

Sagittaire 23-11 au 21-12
La grande forme est là si vous faites un peu de gymnastique matinale. Votre énergie est au beau fixe ce qui vous permet de relever avec succès un nouveau défi important pour vous.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vous avez la nette impression que quelque chose va vous passer sous le nez. Prêtez toute votre attention à ce qui pourra se dire sur le sujet qui vous préoccupe mais attention à ne pas vous laissez piégé par de fausses informations alarmantes. Restez lucide en toutes circonstances.

Verseau 21-01 au 18-02
Vous allez devoir prendre une difficile décision à la suite d'une avance alléchante qui vous sera faite. Même si cela vous semble apparemment irrésistible, prenez un temps de réflexion suffisant pour vous décider à répondre à ces avances.

Poissons 19-02 au 20-03
Vous connaîtrez une longue période de quiétude. Vous éviterez les malentendus et votre fierté n'aura pas à souffrir même si une personne proche de vous a tendance à colporter les ragots. Vous pouvez facilement ignorer la médisance exagérée de certains.



Horizontalement:

- En voilà des façons !
- Elément en moins.
- Femme fatale.
- Tic toc ! Du pareil au même.
- Voile de voilier.
- Ordre de recherche.
- Test d'audition.
- Gaspard.
- Pourvu que ça dure !
- Filet de pêche.
- Pinte de cidre. Grand nom.
- Casses. Petit délivré.
- Fait commerce.
- Conjonction.
- Déplaça.
- Vieux bateau cassé.
- Romains de la plus vieille espèce.

Verticalement:

- Dominées et soumises.
- En latin. Réfléchi.
- A petun, ce qu'on est accroc d'elle !
- D'abord.
- Peine réglée pour son mandat.
- Alma mater.
- Pas de guerre après elle, promis, juré !
- Conjonction.
- Dans l'éventualité.
- Tape sur le citron.
- Reduit à néant.
- Trotte.
- Ils sont nos obligés, on a un devoir envers eux.
- Type de plaisir.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6980

M	E	T	E	O	R	I	S	M	E
O	R	A	I	S	O	N	I	S	E
U	R	M	S	C	A	S	E		
C	A	R	N	A	V	A	L	S	S
H	I	C	T	E	T	U			
A	S	H	U	R	L	E	U		
R	T	E	R	R	A	S	S		
D	O	R	E	A	S	A	C		
E	P	E	T	I	E	N	T		
S	E	N	S	A	S	S	S	O	O

FLECHES N°6980

F	O	R	C	E	M	E	N	T
A	M	E	N	D	E	O	F	
V	I	P		I	S	S	U	
O	S	E	N	T	A	R	A	
R	T	E	S	R	U			
I	L	E	R	O	T	I		
T	U	T	E	L	R	P		
E	T	A	N	E	S	I		
T	R	O	T	O	U			
V	E	R	S	T	A	R		
O	R	A	G	E	T	E		
Q	V	E	N	U	E	S		

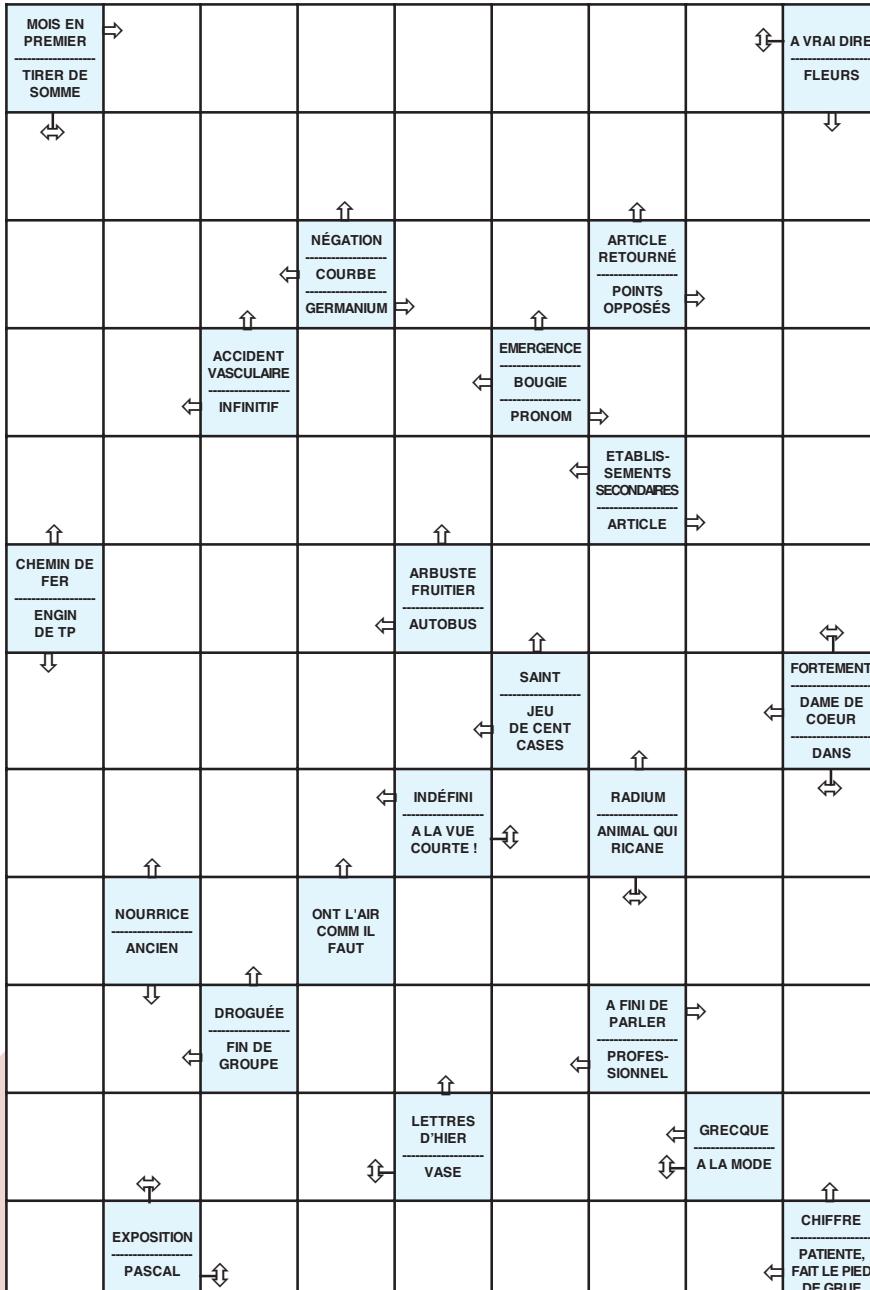
FOUILIS N° 6980 FAUTIF (Faux - Tif)

CODÉS N° 6980

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
R	I	C	N	O	G	E	D	A	S	V	U	T
L	F	H	M	B	P	Q	20	21	22	23	24	25



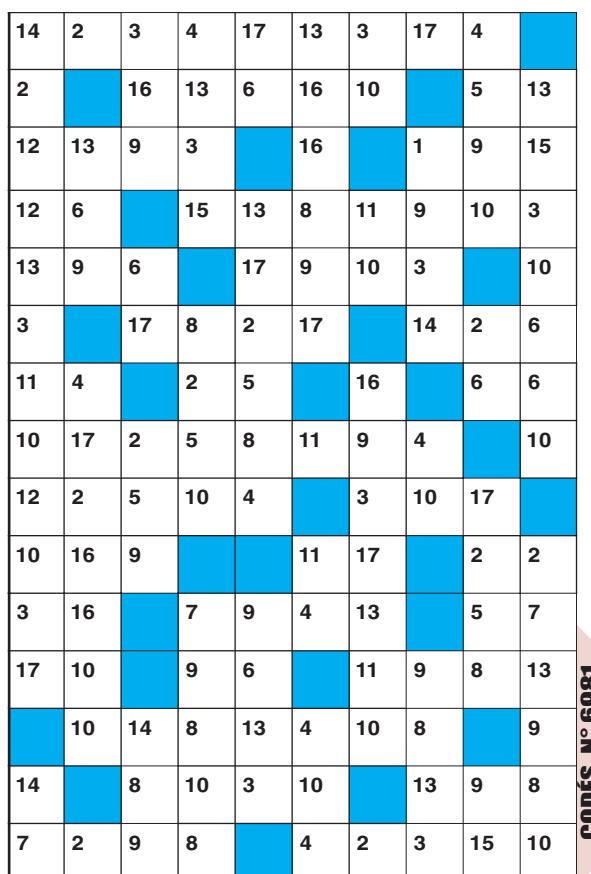
Jeux proposés par Chérifa Benghani



AMEUTER – ARRETER – BENEFICE – CARAMBOLAGE – CASSURE – COMBLE – CONTENTEMENT – CRABE – DADA – DICTION – FOUET – FOUNIER – GENERATION – GOULUMENT – GROTTE - HAIE – IMITER – INSTANT – LENTEMENT – MAISON – MENTION - MOIS – NOTICE – OUTRAGE – POLE – POULE – PRECIPICE – REVE – ROULER – SACRE – SECTE – SECTION – SEIN – SOLE – STERE – TENTE – TORTURE – USTENSILE – VERRE.

FOUILIS N° 6981

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est un autobus.
 - Mon 2e se voit bien au milieu de la figure.
 Mon tout est un petit cahier de poche.



7 ERREURS



Un enfant palestinien tué par des tirs israéliens



Un enfant palestinien de 12 ans a été tué mardi par des tirs des forces d'occupation israéliennes dans une localité de Cisjordanie occupée proche d'El-Qods, a indiqué le ministère palestinien de la Santé. "Mohiyeh al-Tabakhi, 12 ans, a été tué par des tirs de soldats de l'occupation dans la localité d'al-Ram", proche banlieue palestinienne d'El-Qods séparée de la Ville sainte par le Mur construit par l'occupant israélien, a indiqué en soirée un communiqué du ministère palestinien. L'enfant a été touché à la poitrine par une balle caoutchoutée, au corps métallique, qui a provoqué un arrêt cardiaque, ont indiqué des sources médicales citées par l'agence officielle palestinienne Wafa. Depuis octobre, les violences israéliennes dans les Territoires palestiniens ont coûté la vie à 217 Palestiniens.

Une vidéo montre des rebelles syriens décapitant un enfant

Une vidéo diffusée mardi sur les réseaux sociaux montre des combattants rebelles décapitant un jeune garçon après l'avoir capturé près d'Alep, dans le nord de la Syrie. La vidéo montre le garçon étendu à l'arrière d'un camion et un combattant qui commence à le décapiter avec un petit couteau. Un autre combattant crie: "Nous ne laissons personne à Handarat", localité située au nord d'Alep et où les rebelles et les forces du régime syrien s'affrontent. Dans cette zone d'Handarat se situe un camp de réfugiés palestinien qui a été largement abandonné au cours des années. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une ONG basée en Grande-Bretagne, a confirmé que la vidéo montrait des combattants rebelles. Dans une vidéo antérieure, l'enfant était assis à l'arrière d'un camion avec des combattants qui l'accusaient d'être un membre des brigades Al-Qods, un groupe palestinien se battant au côté du régime du président syrien Bachar al-Assad.

Incendie dans une tour de 75 étages à Dubaï



Un incendie s'est déclaré mercredi dans une tour d'habitation de 75 étages à Dubaï Marina sans faire de victimes, la défense civile ayant procédé à l'évacuation des résidents. Des images sur les réseaux sociaux montrent des flammes s'élevant des balcons des étages supérieurs de la tour résidentielle Sulfa Tower. Des plaques en feu se détachent du revêtement extérieur des 15 derniers étages et tombaient de la tour, a rapporté un journaliste de l'AFP, précisant que la police de l'émirat avait isolé le gratte-ciel. Le feu a consumé notamment la partie supérieure de la façade principale, avant de se propager à deux autres côtés de la tour, a-t-il ajouté. Des équipes de la défense civile s'employaient à contenir le feu, a indiqué sur Twitter le bureau de presse du gouvernement local de Dubaï, sans faire état de victime. Plusieurs incendies ont ravagé récemment des gratte-ciel dans cette ville-émirat du Golfe membre de la fédération des Emirats arabes unis.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

17 soldats maliens tués dans une attaque terroriste

Dix-sept soldats maliens ont trouvé la mort et 35 autres ont été blessés dans l'attaque terroriste coordonnée menée mardi contre un camp militaire à Nampala, dans le centre du pays, a annoncé le ministre malien de la Défense à la télévision publique. "Nous avons perdu 17 hommes et déplorons 35 blessés qui ont tous été acheminés vers des unités de soin dans la région de Ségou", a déclaré le ministre Tièman Hubert

Coulibaly à l'antenne de l'ORTM, la télévision publique malienne. "Nous ferons en sorte que cette attaque terroriste coordonnée qui s'est portée sur nos positions à Nampala fasse l'objet d'une réponse appropriée", a affirmé M. Coulibaly. Mardi soir, "la situation est que les FAMa (Forces armées maliennes) tiennent la ville", et procédaient à des opérations pour retrouver les assaillants, a-t-il ajouté. "Un groupe a émis une revendication. Nous sommes prudents. Nous essayons d'établir un lien entre la façon d'agir des assaillants de Nampala avec les connaissances que nous avons des différents groupes terroristes qui opèrent dans cette partie du Mali", a expliqué le ministre de la Défense.

L'Algérie a "vigoureusement" condamné cette attaque terroriste, a indiqué mercredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Scènes d'émeutes en région parisienne après la mort d'un jeune



Des échauffourées entre jeunes et forces de l'ordre, consécutives à la mort d'un homme

peu après son interpellation, ont fait dans la nuit de mardi à mercredi cinq blessés parmi les gendarmes

mes dans une banlieue nord de Paris, selon les autorités françaises. Suspecté dans une affaire d'extorsion de fonds, l'homme à l'origine de la flambée de violences, âgé d'une vingtaine d'années, a fait "un malaise lors son interpellation" et est décédé mardi en fin d'après-midi à Persan, a déclaré à l'AFP le procureur chargé de l'affaire, Yves Janner. "Une fois l'information (de son décès) connue", "une centaine d'individus se sont livrés à des dégradations, des incendies volontaires et des tirs à l'encontre des forces de gendarmerie", selon un représentant local de l'Etat, Jean-Simon Mérandat. Les violences se sont déroulées dans les communes de Beaumont-sur-Oise et Persan. Des renforts de police et de gendarmerie ont été appelés, en particulier pour "mettre en sécurité les militaires qui étaient visés".

La France prolonge l'état d'urgence et crée une «garde nationale»

Près d'une semaine après l'attentat de Nice, l'état d'urgence a été prolongé de six mois en France, où l'exécutif socialiste appelle à la mobilisation des citoyens pour participer à la lutte antiterroriste et préserver l'unité du pays. "J'appelle les Français à prendre contact avec les associations de protection civile (...), à suivre des formations aux premiers secours et aux gestes qui sauvent", car "nous devons être des concitoyens capables d'intervenir et de sauver", a déclaré mercredi le président français François Hollande. Lors d'une visite dans un centre de formation de la gendarmerie, il a appelé les Français à rejoindre les différentes réserves des forces de sécurité. Avec tous ces réservistes "une garde nationale se constitue" en France, a-t-il jugé. Quinze mille réservistes opérationnels de gendarmerie et de police seront



disponibles "d'ici la fin du mois", contre 12.000 actuellement, pour "assurer la sécurité des différents événements de l'été". La Défense va

"mobiliser les 28.000 titulaires d'un contrat d'engagement pour qu'ils se tiennent prêts pour les prochaines semaines", a-t-il précisé.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

LA RÉPONSE TOUTE DIPLOMATIQUE D'ALGER

avec les pays africains à coups d'effacement des dettes et de renforcement des relations bilatérales. Alger rappelle les fondements mêmes de l'UA loin d'évoquer la suspension d'un de ses membres qui ne peut se faire que lorsqu'il y a changement anticonstitutionnel dans un pays.

Messahel évoque aussi la nature juridique de la volonté marocaine, précisant qu'on ne peut parler de retour mais d'adhésion dont les conditions sont dictées par l'article 29. Alger s'appuie sur la loi pour répondre au voisin alaouite lui rappelant qu'il faut l'accord de 28 pays, composant la majorité simple, pour que la demande d'adhésion soit acceptée, «mais sans conditions», encore une fois. Le ministre, éludant une question sur la nature du message du roi marocain à

Bouteflika, n'a pas voulu commenter la position de l'Algérie à propos de ce dossier, position qui reste, comme le veut la tradition diplomatique algérienne, fortement dépendante de la légalité internationale.

Cet échec consommé doit certainement faire mal au Maroc, lui qui se voyait déjà accueillir en héros au sein de l'UA. Une certitude tellement ancrée qu'elle a fait oublier à Mohamed VI toutes les règles de la bienveillance. Son message était plus une succession de directives qu'un souhait de faire amende honorable. Rabat n'a pas hésité à faire la leçon aux Africains coupables d'avoir permis l'admission en son sein d'un «pseudo-Etat», la République arabe sahraouie démocratique (RASD), «un fait accompli immoral» donnant le beau rôle aux Marocains qui, pour éviter la division du continent noir, s'est sacrifié. A parcourir la lettre du roi, on a l'impression qu'il est en terrain conquis et que les équilibres au sein de l'UA ont été bousculés, bouleversés même. Ceux qui attendaient la réponse d'Alger, ont été servis.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain demain à Alger



Le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis d'Amérique, Antony Blinken, effectuera, à partir de ce vendredi, une visite de travail de trois jours en Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. A l'occasion de cette visite, "M. Blinken s'entreprendra avec de hauts responsables algériens sur l'état de la coopération bilatérale et les moyens de son renforcement", précise la même source. Les questions liées à l'actualité régionale et internationale seront également à l'ordre du jour de ces entretiens, ajoute le communiqué.

Les forces de sécurité kényanes accusées de meurtres et d'enlèvements



Les forces de sécurité kényanes se livrent à des enlèvements et des exécutions extrajudiciaires dans le nord-est du Kenya, contre des personnes qu'ils soupçonnent de liens avec des extrémistes islamistes, accuse mercredi dans un rapport Human Rights Watch (HRW). L'organisation de défense des droits de l'Homme a documenté 34 "disparitions forcées" et 11 "exécutions extrajudiciaires" présumées ces deux dernières années dans le cadre d'opérations antiterroristes menées dans les comtés de Garissa, Mandera et Wajir, où la population est majoritairement d'ethnie somali. "Les gens dans le nord-est du Kenya méritent d'être protégés contre les attaques des shebab, pas de subir de mauvais traitements de la part des autorités", estime le directeur exécutif de HRW, Ken Roth, ajoutant que les cas révélés par son organisation ne sont que "le sommet de l'iceberg".

Le rapport décrit comment des gens ont été enlevés chez eux par des hommes masqués et armés, qui ne se sont pas identifiés, ou ont été battus dans les rues avant d'être emmenés dans des véhicules gouvernementaux.